

courant alternatif

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE

N° 330

MAI 2023

5 €

- ▶ DOSSIER **LE CAPITAL PREND L'EAU**
- ▶ MOUVEMENT CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES **PERSPECTIVES ?**
- ▶ MEXIQUE **MILITARISATION ET GUERRE SOCIALE**

SORTONS LA TÊTE DE L'EAU

COULONS LE CAPITALISME





RUBRIQUES

- 3... ► ÉDITO : l'État est le plus froid des monstres froids !
- 9... ► INSUBORDINATION SALARIALE chroniques de la lutte des classes
- 12... ► BIG BROTHER chroniques du contrôle et de la répression
- 26... ► BRÈVES DE L'ÉCO : l'économie de l'eau
- 31... ► SANS FRONTIÈRES pour la liberté de circulation

MOUVEMENT CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

- 4... ► PERSPECTIVES DU MOUVEMENT SOCIAL ACTUEL

MOUVEMENT SOCIAL

- 11... ► PRÉCAIRES EN COLÈRE À LILLE

DOSSIER: LE CAPITAL PREND L'EAU

- 14... ► GUERRE DE CLASSE ET GUERRE DE L'EAU
- 14... ► RETOUR SUR SAINTE-SOLINE
- 17... ► SOULÈVEMENTS DE LA TERRE, BILAN D'ÉTAPE
- 18... ► LE MARQUAGE CHIMIQUE (PMC)
- 20... ► LE NUCLÉAIRE NOUS POMPE L'EAU
- 22... ► L'INDUSTRIE CONSOMME L'EAU COMME S'IL EN PLEUVAIT ENCORE
- 23... ► ALLIER LA PLUS GRANDE MINE DE LITHIUM D'EUROPE EN 2027
- 24... ► LE NOUVEAU VISAGE DUNE FNSEA MÉGA-DÉCOMPLEXÉE
- 25... ► POISON D'AVRIL ! NI À GROLLES, NI AILLEURS
- 25... ► TOUJOURS PUCES POUR LES MILITAIRES, TOUJOURS MOINS POUR L'EAU

L' MOUVEMENT

- 27... ► DOUARNENEZ CONTRE L'INDUSTRIE DE LA CROISIÈRE
- 27... ► GÉRARD LAGORCE NOUS A QUITTÉ

LIVRES

- 28... ► LA VIE CHÈRE DE VINCENT BONNECASE

LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'INSTALLATION

- 29... ► LA GUYANE PORTE D'ENTRÉE POUR L'ASILE EN FRANCE

INTERNATIONAL

- 33... ► MEXIQUE : MILITARISATION ET GUERRE SOCIALE
- 34... ► SAHARA : DERRIÈRE LES DUNES L'HÉRITAGE RADIOACTIF FRANÇAIS
- 36... ► RENCONTRES LIBERTAIREs DU QUERCY 2023
- 36... ► NOUS SOMMES TOUS LES CAMARADES DU S.

Ce numéro a été préparé à **DOUARNENEZ** et maquetté à **SAINT-NAZAIRE**
La commission journal de **fin mai** aura lieu à **PARIS**

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

COURANT ALTERNATIF paraît depuis 1981, sans comité de rédaction, réalisé de façon militante et décentralisée par des personnes membres ou proches de l'Organisation communiste libertaire, l'OCL.

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant·es intéressé·es au même titre que les militant·es OCL de la ville en question et que des représentant·es des autres groupes de l'OCL.

Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits

émis par les groupes ou des individu·es.

En outre, chaque CJ débute par un débat sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire.

Le collectif organisateur rédige ensuite un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) et c'est lui qui écrit l'éditorial en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions, écrivez-nous.

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 81213
51058 Reims cedex
ocl libertaire@hotmail.com

Contactez localement

**l'Organisation Communiste
Libertaire**

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE

ocl-Moulins@orange.fr

BRETAGNE

oclnantes@free.fr
ocl.st-nazaire@orange.fr
Douarnenez :
ocldz@riseup.net

CHAMPAGNE

OCL c/o egregore BP 81213
51058 Reims cedex
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE

oclidf@riseup.net

LIMOUSIN

ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD

OCLB c/o La mouette enragée
BP 403
62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@gmail.com
ocllille@gmail.com

NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

POITOU-CHARENTES

ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@gmail.com

RHÔNE-ALPES

ocl-lyon@laposte.net

Autres contacts

passer par
ocl libertaire@hotmail.com

**Plus d'infos,
anciens numéros et
abonnements en ligne**

<https://oclibertaire.lautre.net>

Ce CA est dédié à notre camarade Gérard (cf. p.27) Nos pensées aussi et toujours pour Serge qui sans relâche a entamé depuis plus d'un mois un rude trek vers le retour à la vie et ce avec la même énergie et la même motivation qu'il peut avoir pour gravir les sommets Corse qu'il aime tant! Lâche pas, le sommet approche, on t'y attend !

ABONNEMENTS 1 AN

- 10 numéros.....30 €
- Tarifs réduits (pour les fauché·es).....18 €
- Soutien.....+ de 30 €
- À l'essai (3 numéros).....5 €
- Un numéro sur demande **GRATUIT**
- Gratuit pour les prisonnier·es

Abonnements à l'international et envois en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de **La Galère** à envoyer à Reims ou **abonnements en ligne** sur le site

"L'État est le plus froid des monstres froids. Il ment froidement ; et voici le mensonge qui s'échappe de sa bouche : "Moi l'État, je suis le peuple."

Friedrich Nietzsche



Cela a quelques chose de grisant de se retrouver en nombre dans les rues de Quimper, Brest ou ailleurs. Grisant car cela faisait bien longtemps qu'on espérait un mouvement social d'ampleur, avec son lot de retrouvailles, de rencontres humaines, d'apéros, de fêtes, mais aussi et surtout ces moments de discussions, de blocages, de débats et de solidarité. Un mouvement social, c'est aussi et surtout cela. Rompre l'isolement que le travail, le chômage ou les galères du quotidien créent dans nos vies, pour se retrouver tous ensemble afin de faire retirer un projet de loi, mais plus globalement s'organiser collectivement pour voir comment nous pourrions entrer dans la maison capitaliste et y foutre le feu une bonne fois pour toute ! Dans le cadre de ce mouvement contre la retraite à 64 ans, nul ne sait quelle en sera l'issue. Peut-être est-il en phase déclinante. Espérons qu'on se trompe !

En effet, l'utilisation du 49.3 a réveillé une partie de la population encore peu encline à sortir dans la rue. Les manifestations menées par l'inter-syndicale ont enfin commencé à déborder. Une autre frange de la population, plus réformiste et comptant sur les « sages » retraités aux mains sales du conseil constitutionnel, sont aujourd'hui bien déçues en apprenant la validation de la loi par cette équipe de séniles. Même la plus haute sphère à la tête de l'état marcherait donc pour les capitalistes et le patronat ? Quelle surprise venant de défenseurs des institutions et membres de la classe dirigeante ! Cette nouvelle « décon-

venue » ne laisse pas de marbrer ces opposants réformistes qui ne prennent que rarement le pavé... mais les langues se délient et dans les discussions informelles qu'on peut avoir en parallèle des manifs, il n'est plus rare d'entendre « il faut passer à la vitesse supérieure », « peut-être que c'est avec violence qu'on gagnera ? », etc., etc. de la bouche de ceux qui encore hier critiquaient sans ménagement les débordements en parallèle des rassemblements. Alors oui, on ne gagnera pas un mouvement social avec 4-5 réformistes radicalisés, mais il faut reconnaître que dans cette époque post-covid très individualiste, cela nous redonne un brin d'espoir

Ce brin d'espoir, nous l'avons aussi si nous regardons à l'échelle internationale. Focalisés que nous sommes sur la situation chez nous, un rapide coup d'oeil ailleurs ne fait pas de mal pour constater que des mouvements populaires de la base existent aussi ailleurs. Comme par exemple, en Grèce, où, mi mars, une catastrophe ferroviaire faisant 57 morts entraîne, dans la surprise générale, une grève générale d'ampleur et très suivie, appelée conjointement par les organisations du public comme du privé. Le peuple tout entier réagit frontalement et rapidement à une catastrophe qui aurait pu être évitée si les coupes budgétaires, liées aux politiques d'austérités de ces dernières décennies n'avaient pas réduit la qualité du transport public grec à peau de chagrin !

On peut aussi prendre l'exemple

bien différent du Soudan. Une guerre y débute à l'instant entre deux fractions militaires se réclamant le pouvoir ! Cette guerre a fait en quelques jours de nombreux dégâts et morts dans Khartoum ! La société civile soudanaise, au lieu de prendre parti pour l'une ou l'autre des armées, officialise instantanément qu'elle ne se reconnaît pas dans ce conflit de pouvoir et que « les forces en conflit ne représentent pas le peuple soudanais ». Les civils s'auto-organisent, malgré les nombreux morts, par le biais de comités de résistance créés lors du mouvement social populaire de ces dernières années. Des mois de contestations sociales leurs donnent pour le moment la force de résister collectivement à cette guerre qui n'est pas la leur. Vu le contexte localement cela fait tout de même plaisir!

De l'espoir il en faut aussi et massivement pour soutenir les blessés de la répression disproportionnée du 25 mars à Sainte Soline dans les Deux Sèvres, comme celle qui touche plus ponctuellement le mouvement social. Des corps mutilés, des yeux crevés et des vies abîmées. De l'espoir surtout en voyant Mickael sortir de l'hosto toujours aussi déter, mais de la rage aussi, de savoir Serge, notre pote, toujours dans le coma après 1 mois d'hosto.

On se disait entre camarades il y a quelques semaines que nous étions pour une fois en situation de riposte face au capital, à nous maintenant de ne pas la rater !

Douarnenez le 21 avril 2023

Perspectives du mouv

CET article reprend les axes de discussions et d'interrogations politiques portés par les participant-es à la Commission Journal (C.J.) de Douarnenez (25/03/2023) et s'appuie sur les événements associés au mouvement social jusqu'au 18/04/2023 pour porter cette discussion. Lors de cette CJ, les bilans locaux semblaient assez homogènes. Jusqu'au passage en force par le 49.3, le mouvement était essentiellement rythmé par les manifestations très imposantes lors des journées de mobilisation nationale, dominées par la CGT mais avec une très forte présence de la CFDT. Les manifestations du 8 mars ont par ailleurs été nettement plus suivies que d'habitude. Suite au 49.3 (le 16/03/2023), le mouvement a pris une autre tournure.

Des débordements des manifestations traditionnelles, voire des manifestations sauvages, ont été effectuées par des fractions importantes des manifestant-es (voir encart). Cette radicalisation a amené à des actions de blocage ou de grève locales, soutenus de l'extérieur par une minorité déterminée. Des actes qualifiés de « violents » par les médias ont émergé, mais sans scinder les manifestant-es dont la majorité marquait une forme de solidarité avec la fraction plus radicalisée. Par contre, nulle part nous avons assisté à un début de généralisation de la grève, de même peu d'AG permettant de construire de réels collectifs de luttes indépendants de l'I.S. nationale. Nous revenons ici, au-delà de la description des événements telle que faite succinctement ci-dessous ou rapportée dans les différents numéros de Courant Alternatif, sur les points de tension et de contradiction de ce mouvement.

Le moment Thatcher de Macron ?

Initialement, le gouvernement n'imaginait pas un mouvement de l'ampleur que nous connaissons. « On ne se projette pas dans l'idée d'une mobilisation massive », pressentait, serein, le porte-parole du gouvernement O. Véran début janvier. La réactivité sociale s'est imposée au gouvernement. Le pouvoir politique au travers de Macron a marqué ce mouvement social par son intransigeance et sa volonté de passer en force, refusant toute ouverture aux organisations syndicales. Au-delà de la personnalité de Macron, cette position renvoie à un impératif économique pour le monde industriel et financier français : augmenter les profits par la réduction de ce que la classe dominante appelle le « coût du travail ». La réforme des retraites s'inscrit en effet dans le prolongement des réformes gouvernementales antérieures (droit du travail, chômage, ...), cherchant à imposer aux travailleuses et travailleurs des conditions de travail en rupture avec ce que certains appellent « le compromis fordiste » suite à la seconde guerre mondiale. Si ces attaques remontent au début des années 1980, jusqu'au début des années 2000 la bourgeoisie pouvait céder ponctuellement face à des mobilisations sociales (1995 p.e). Depuis la crise de 2008, la grande bourgeoisie française a besoin d'imposer une baisse du « coût du travail » pour rester compétitive dans le capitalisme actuel car les gains de productivité en France sont trop faibles à ses yeux¹. Il y a une forme de radicalisation de la bourgeoisie qui, après Sarkozy et Hollande, a trouvé avec Macron un personnel politique volontaire pour ce faire. La réforme des retraites s'inscrit ainsi dans une attaque plus large depuis près de 15 ans². A cela s'ajoute l'augmentation très importante du budget militaire, répondant au risque réel d'une généralisation de guerres inter-impérialistes, qui va grever les budgets publics et donc obliger l'Etat à s'attaquer au bien commun. La radicalisation de Macron n'est donc pas qu'idéologique, il est le fondé de pouvoir de la grande bourgeoisie et doit répondre à ses attentes.

Le gouvernement aurait cependant pu proposer un projet de loi acceptable par la CFDT... quitte à revenir à

l'attaque ultérieurement. Mais Macron s'est rêvé en Thatcher : passer en force en piétinant les syndicats afin de démoraliser le monde du travail et s'ouvrir un boulevard pour les autres attaques à suivre. Or, le parlement actuel reflète la base politique très fragile de Macron. Il doit s'appuyer sur le parti LR, parti qu'il a cherché à liquider... ce qui explique le peu d'empressement de députés LR à le soutenir. Le gouvernement a donc été obligé de passer par le 49.3 après avoir affirmé durant des semaines qu'il ne le ferait pas... délégitimant lui-même le 49.3 et générant en retour une colère importante. Cette fragilité politique a été perceptible par des signes de fissure même parmi les députés macronistes³. Pour calmer la situation, le gouvernement a été obligé en mars de faire des effets d'annonce, comme dire vouloir reporter certaines lois (loi Darmanin sur les migrant-es, SNU entre autres) et essayer de calmer la jeunesse universitaire par une augmentation (faible) des bourses universitaires. Ceci ne suffit visiblement pas à rassurer la bourgeoisie sur sa capacité à retrouver une forme de légitimité politique nécessaire à sa fonction. Par exemple la France pourrait se voir intégrer un risque géopolitique sur ses futures créances car incapable d'empêcher des crises sociales via le leurre démocratique⁴. Le non-respect démocratique et « l'autocratie » de Macron sont ainsi dénoncés par beaucoup de médias internationaux difficilement classables comme « ultra gauche » (Financial Times, Wall Street Journal, Der Spiegel, ...)⁵.

Macron a réduit sa base sociale et politique et donc fragilisé la légitimité de son pouvoir. Le leurre démocratique patine... créant des revendications plus politiques qu'initialement de la part de la population. L'usage de la violence policière caractérise cette faiblesse politique. Mais pire pour lui, le discours légitimant les violences policières passe mal aussi. La violence policière n'a pas réussi à scinder le mouvement social. Le gouvernement, via Darmanin, en est réduit à vouloir dissoudre toute forme organisée de contestation... jusqu'à la LDH. L'Etat n'a plus que le bâton... mais cela n'est pas sans poser des problèmes politiques. Mettre en garde-à-vue une

1. « La France à la veille d'une grève de masse ? Entretien avec Juan Chingo et Romaric Godin » Site de Révolution Permanente, 04/03/2023
Patrick Artus : « La poursuite du recul en matière de productivité du travail aurait des conséquences catastrophiques », Le Monde, 25/03/2023

2. Une réforme des retraites qui s'annonce encore plus criminelle qu'il n'y paraît », C.A., avril 2023 :

3. « L'amateurisme de l'exécutif sur les retraites contraste avec l'image de sérieux et d'efficacité de l'élection d'Emmanuel Macron en 2017 », Le Monde, 30/03/2023

4. « Retraites : après l'évocation des risques sur les marchés, la finance donne "des leçons d'économie à Emmanuel Macron" », Libération, 01/04/2023

5. « La finance internationale prend ses distances avec Macron », Médiapart, 28/03/2023

ement social actuel

femme qui a écrit sur son compte Facebook « Macron ordure » caractérise un Etat qui n'a plus la notion de la mesure. Or, la démocratie bourgeoise nécessite une forme policée de la répression car un régime trop autoritaire peut poser problème à la bourgeoisie tant qu'elle peut s'en passer. Ceci explique qu'il y eu au niveau national, mais surtout international, des dénonciations de la violence policière, notamment à Sainte-Soline : La défenseuse des droits, le syndicat de la magistrature, le rapporteur des nations unies, Amnesty France, la LDH, la commissaire aux droits de l'homme du conseil de l'Europe, ... se sont alarmés de la violence policière et des interdictions de manifester⁶.

Il est trop tôt pour savoir si Macron gagnera son pari thatchérien, mais pour le moment tout ne s'est pas passé comme prévu pour Macron. La montée de la violence de l'appareil d'Etat le montre. Cependant, le fait que peu de personnes politiques aient critiqué Darmanin lorsqu'il s'est attaqué à la LDH caractérise un choix conscient d'une fraction de l'appareil politique, et donc de la classe dirigeante, d'user de la violence d'Etat pour museler toute contestation dans une période où le jeu démocratique ne fonctionne plus.

Les directions syndicales aux manettes

Dans ce contexte politique, l'I.S. (nationale) a espéré en vain une ouverture de Macron pour discuter. Les directions syndicales nationales se bercent toujours de ce jeu de partenaires sociaux, ils croient pouvoir encore faire pression sur le gouvernement alors que la classe dirigeante impose au larbin de la grande bourgeoisie, le gouvernement actuel, une fermeté. Le refus de toute négociation de la part du gouvernement a contraint l'I.S. à conserver une forme de détermination contre la réforme. Qui aurait imaginé début janvier que la CFDT tiendrait ce ton ferme pendant 3 mois ? Une explication potentielle est le respect du mandat de son Congrès qui a très majoritairement refusé toute augmentation de l'âge de la retraite, obligeant L. Berger à cette fermeté de forme. Ainsi, les journées nationales ont été très suivies, et beaucoup de personnes louaient l'unité syndicale



permettant cela. Si la CGT était dominante dans les manifestations, la base de la CFDT a été très présente aussi avec des militant-es visiblement très remonté-es. L. Berger est ainsi apparu le centre de gravité de l'I.S. Il se félicitait début février que le mouvement social « ressemble à la CFDT ». L. Berger devenant le « doudou de la presse » pour reprendre le terme de F. Lordon⁷.

L'I.S. a donc maintenu dans l'unité des coups de pressions par des manifestations, mais sans réelle radicalité. L. Berger a d'ailleurs essayé à plusieurs reprises de préparer le terrain du repli sans y arriver : critique du blocage économique, critique de la violence, demande de « pause », ... sans quitter pour autant l'I.S. et une forme implicite de solidarité avec le mouvement réel face au refus de tout dialogue de la part du gouvernement. Du côté de la CGT, a aucun moment elle n'a essayé de déborder le rythme imposé par la CFDT. P. Martinez reprenant même à son compte la demande de pause lancée par L. Berger. Le Congrès de la CGT qui s'est tenu fin mars a certainement pesé, P. Martinez ne voulant pas soutenir la fraction plus radicale de la CGT qui lui était ouvertement hostile. Ce congrès a révélé que les militant.es de la CGT étaient aussi très remonté.es, amenant le bilan de P. Martinez à être exceptionnellement mis en minorité notamment à cause de sa stratégie lors du mouvement social actuel. SOLIDAIRES, qui dans d'autres situations s'était ponctuellement démarqué de l'I.S. nationale, s'est enfermé dans

cette solidarité envers l'I.S. car cette unité est apparue trop importante pour oser critiquer publiquement la stratégie de l'I.S.. Et donc aucune voix discordante n'est apparue au niveau national pour critiquer la stratégie des directions syndicales.

Si l'I.S. a montré une forme de fermeté face à Macron... c'est donc en canalisant le mouvement dans des manifestations saute-mouton, espérant en vain un petit geste du gouvernement. Sans surprise, l'I.S. n'a jamais cherché à déborder ce cadre bien établi et prévisible, facilitant le mépris de Macron qui savait que cette I.S. resterait « responsable ». L'I.S. nationale n'a jamais dénoncé les réquisitions de grévistes, elle n'a pas cherché à impulser la grève reconductible. Le faire, c'était risquer que la base la débord, or elle se veut l'interlocutrice unique du gouvernement, lui montrant qu'elle sait contrôler ses troupes. L'I.S. a donc laissé s'isoler les quelques secteurs partis en grève (éboueurs, raffinerie, ...) sans essayer de coordonner ces grèves et s'appuyer sur elles pour tenter de les généraliser. L'I.S. n'a donc jamais élargi les revendications au niveau des salaires alors que c'est la revendication unificatrice et la raison essentielle de la plupart des grèves depuis des mois. Si sa volonté avait été de réellement radicaliser le mouvement comme elle le prétendait, l'I.S. aurait pu passer d'une démarche défensive, la réforme des retraites, à une démarche offensive sur le problème des salaires, de la démocratie, ... afin de faire peur au gouvernement et l'obliger à céder. Mais

6. « Violences policières : la France montrée du doigt dans le monde entier », *Médiapart*, 27/03/2023

7. « L'affrontement », Blog de Lordon, *Le Monde Diplomatique*, 29/03/2023

(8) « Du bon usage de la constitution », *Le Monde Diplomatique*, avril 2023

(9) « Onzième mobilisation contre la réforme des retraites : la rue persévère, le pouvoir s'enferme », *Médiapart*, 06/04/2023

(10) « Bataille des retraites. Du moment Berger au moment pré-révolutionnaire », *Révolution Permanente*, 19/03/2023

rien n'a été entrepris pour déborder le cadre légitimiste qui pourtant était visiblement une impasse. Pire, au moment où émergeaient ces grèves l'I.S. demanda « une pause », puis a demandé de rencontrer le gouvernement. Macron marqua tout son mépris envers L. Berger le 06/04 en affirmant « Qu'on n'aille pas m'expliquer que le pays est à l'arrêt. Ce n'est pas vrai ! », ce qui caractérisait l'intransigeance et le mépris du pouvoir politique envers la confédération syndicale la plus lâche botte de la bourgeoisie... sans que celle-ci ne réagisse. L'I.S. s'en est remis in fine au Conseil constitutionnel comme si ce dernier était un arbitre neutre. Constitué de personnalités politiques (ex-Président de la république, ex-premier ministre, ...), leurs regards ne sont jamais juridiques mais politiques. Le Conseil constitutionnel a historiquement validé pratiquement toutes les lois néolibérales, la restriction des libertés individuelles et collectives⁸, c'est, selon les mots de A. Supiot « une maison de retraite pour des personnalités bien en cour ».

La politique menée par l'I.S. nationale n'est évidemment pas une surprise. Or, bien des militant-es syndicaux, même parmi les plus radicaux se sont enfermés dans cette unité syndicale. Dénoncer l'impasse de l'I.S. c'était à leurs yeux risquer de rompre cette unité qui permettait des manifestations très importantes. Prisonnier de ce paradoxe : ils et elles sont pour un mouvement plus dur pour essayer de généraliser la grève, mais n'ont pas osé dénoncer ouvertement l'impasse par peur de casser l'I.S. Après l'annonce du 49.3, il y a eu une brèche car l'I.S. a refusé de réagir immédiatement, appelant à manifester après le vote à l'assemblée. On a assisté à des manifestations organisées par les UL et UD importantes, avec des débordements massifs. Mais rien ne s'est structuré pour apparaître une alternative à l'I.S. nationale. Il ne faut

donc pas être en guerre contre l'I.S. car cela ne serait pas compris par beaucoup de personnes mobilisées et surtout cela ne sert à rien. L'I.S. a réussi ce qu'elle pouvait faire, réussir des manifestations pendant 3 mois. Elle ne pouvait pas aller plus loin au regard de ce qui la compose, des syndicats intégrés. Ce serait une erreur de dénoncer l'I.S. comme l'ennemi principal du mouvement car en l'absence de collectifs de lutte suffisamment structurés, la parole au niveau national revenait à l'I.S.... et donc à L. Berger qui ne pouvait que pleurer contre le refus du gouvernement de « discuter » : « On est chez les fous ! ». Et Macron a marqué tout son mépris envers cette I.S. si responsable par un dernier pied de nez, en promulguant immédiatement la loi après l'avis du Conseil constitutionnel en réponse à la demande « solennelle » de l'I.S. de ne pas le faire.

Les limites du mouvement actuel

Nous posons ici ce qui nous apparaît les limites du mouvement actuel au 18 avril, sans prétendre anticiper son devenir.

Avant le 49.3, les gens manifestaient mais dans une forme de résignation, persuadés que l'on ne pouvait pas gagner. Le fait de voir le gouvernement obligé de passer par le 49.3 a modifié le contexte politique car Macron est apparu affaibli. Les manifestations ont changé de nature avec des manifestations spontanées et des actions de blocage ou de sabotage. Le problème de la légalité, qui paraissait incontournable avant le 49.3, a été dépassé. Le blocage du périphérique à Paris par l'I.S. locale n'avait jamais été vue par exemple. De même des grèves sauvages ont émergé. Il s'est donc passé quelque chose à partir du 49.3. Bien des personnes ont montré la volonté de dé-

border le cadre des manifestations traditionnelles de l'IS. La colère présente se caractérisait par des résurgences des formes d'actions des Gilets Jaunes, où les personnes participaient à des blocages ou à des manifestations sauvages. Le mouvement a fait tache d'huile, avec plein de mobilisations dans énormément de petites villes et des formes d'auto-organisation locale ont émergé. De même, cette radicalisation a amené le débordement du cadre revendicatif unique des 64 ans pointé par l'I.S. La question de la démocratie, l'autoritarisme de l'Etat, la question des salaires et des conditions de travail, ... sont apparues marquant une politisation partielle du mouvement social. Mais cette colère et radicalisation n'ont pas débordé sur un mouvement de grève ou de blocage qui se généralise. Plus important encore, dans aucun secteur des AG importantes et régulières ne se sont tenues. Même dans des secteurs plus protégés, comme l'éducation nationale, il n'y a eu ni réelles AG ni réelles grèves exceptées des tentatives ultra-minoritaires. Par rapport à l'initiative lancée à partir du 7 mars pour un blocage économique, même des secteurs traditionnels, comme la RATP ou la SNCF, ne se sont pas engouffrés dans la grève reconductible. Il n'y a eu que quelques bastions qui ont réellement fait une grève reconductible durant plusieurs semaines, comme le service de ramassage des poubelles à Paris ou les raffineries.

Bien évidemment que l'I.S. n'a pas mené une politique offensive à même de faire céder Macron, en construisant par exemple une montée de la mobilisation allant des manifestations vers la grève générale. Mais actuellement, elle n'apparaît pas pour autant, aux yeux des gens, avoir trahi le mouvement social. A la différence du mouvement de 2010 ou 2016, par exemple, elle n'a pas été débordée pour le moment sur son terrain : l'émergence d'une grève reconductible et de blocages auto-organisés qui s'élargissent. Bien des personnes ont critiqué la faiblesse du cadencement de l'I.S., notamment lorsque le 49.3 a été annoncé par E. Borne. Cependant, nous n'avons assisté jusqu'alors qu'à des débordements partiels et pas réellement hors de contrôle de l'I.S. nationale. C'est cette dernière qui est apparue pour le moment tenir la barre au niveau nationale et ce sont toujours les journées nationales qui ont rythmé le mouvement social. Il n'y a donc pas eu pour le moment d'émergence d'un mouvement s'autonomisant au niveau national de l'I.S. Il y a eu une effervescence, il y a eu des espaces d'AG interpro localement, mais sans réelle coordination.



8. « Du bon usage de la constitution », Le Monde Diplomatique, avril 2023

De plus, faire des AG interpro ne permet d'organiser l'autonomie que si elles s'appuient sur des secteurs eux-mêmes mobilisés et déjà auto-organisés. Même si après le 49.3, des AG plus importantes ont émergées, il semble y avoir une perte de la tradition d'AG et de la recherche de l'autonomie d'un mouvement. De plus, dans les universités les AG ont été interdites par la généralisation des fermetures administratives des établissements. Enfin, beaucoup de choses passent par des outils numériques, comme Signal ou Telegram qui freinent les rencontres physiques, même si ces outils ont leurs utilités ; et les AG n'apparaissent plus avoir les mêmes fonctions car ne semblent plus avoir la même utilité qu'auparavant. Pourtant seules les AG permettent de fédérer les éléments les plus radicalisés. De plus, les manifestations ne permettent pas toujours les discussions et la politisation qu'offrent les occupations de lieux de travail ou d'étude, les piquets de grève, les occupations de ronds-points, ... La critique de la stratégie de l'I.S. nationale est bien évidemment à faire car elle correspond au sentiment de bien des gens, mais ce n'est pas en ne critiquant que l'I.S. que l'on construit l'émancipation. Il faut construire des alternatives qui répondent aux envies des personnes, c'est-à-dire des lieux d'échange, de politisation et de structuration de la mobilisation à la base. Un mouvement doit arriver à construire des formes d'organisation qui lui sont propres... et constatons que cela n'a émergé que localement sans jamais peser réellement pendant 3 mois. Cela peut expliquer la focalisation sur Macron qui montre que la conscience majoritaire reste simplement « déagiste » (« Macron démission ») sans poser d'alternatives réellement anticapitalistes, et qui en partie explique que le RN semble réussir à surfer sans soucis sur le mouvement social sans jamais être intervenu en sa faveur.

Les avancées du mouvement actuel

Si nous ne le caractérisons de « pré-révolutionnaire », comme le font par exemple des tendances politiques de l'extrême gauche, au moment où ces lignes sont écrites le mouvement continue et personne ne peut prétendre connaître son devenir. Comme tout mouvement social, il n'est pas linéaire. Il est mouvant, avec des moments de rupture comme lors de l'annonce du 49.3 ou lorsque le Conseil constitutionnel a validé la réforme et rejeté le RIP.



Le mouvement social actuel se caractérise par un fourmillement d'initiatives locales qui dépassent le cadencement posé par l'I.S. nationale. Si ce fourmillement n'a pas posé une structuration à même de s'autonomiser de cette I.S. nationale, il a souvent débordé les I.S. locales, entraînant bien des militant-es syndicaux qui voulaient aller plus loin que les simples manifs saute-mouton. Il n'y a pas eu un mouvement de grève se généralisant, mais nous avons vu pleins de grèves locales, autant sur la réforme des retraites que sur les salaires, nous avons vu des manifestations importantes dans des petites villes ouvrières

Surtout, ces formes d'actions spontanées, souvent organisées par une poignée de personnes déterminées, montrent une évolution politique avec des amorces de micro-structurations locales. Si l'I.S. n'apparaît pas avoir trahi le mouvement, sa stratégie est apparue clairement comme un échec. Les coups de pression par des manifestations importantes ont marqué toutes leurs limites et les confédérations syndicales sont dans l'impossibilité de proposer une autre stratégie. Leur seule perspective nationale est maintenant de réussir la manifestation du 1^{er} mai alors que tout le monde sait que cela ne changera rien.

A l'heure actuelle, cet échec ne semble pas avoir démoralisé les personnes mobilisées et la résignation ne semble pas présente. Si l'I.S. semble dans une impasse, le mouvement continue sans son impulsion, amenant beaucoup de discussions et réflexions issues de cette certitude qu'il

faut faire autre chose que ce que nous a proposé l'I.S. Ce mouvement marque en quelque sorte la faillite de l'I.S. pour pas mal de personnes. Si les directions syndicales veulent empêcher toute initiative qui seraient hors de leur contrôle, constatons que les initiatives locales de débordement de ce rythme plan-plan de l'I.S. augmentent et marquent l'émergence d'une autonomie du mouvement. La non prévisibilité des actions, car sans direction nationale, en fait sa force. Ces formes émergentes portent l'espoir de dépassements futurs

De plus, le mouvement actuel est le premier post-COVID, avec le plaisir de se retrouver et s'organiser dans la lutte, c'est-à-dire le plaisir de retrouver la dynamique d'un mouvement social., Or, on ne passe pas d'années de défaites à un mouvement émancipateur auto-organisé et s'affranchissant de tous les écueils, notamment du poids de l'I.S.. Le mouvement que nous vivons doit être compris comme une possible étape vers une politisation et radicalisation qui s'affermissent. Il ne faut pas grossir le mouvement mais ne pas le minorer non plus car il ouvre des potentialités, il est large et pose un problème politique à la bourgeoisie. La radicalisation post-49.3 fait peur. Comme le dit C. Chabanier, secrétaire de la CFTC, « Doit-on tomber dans la violence pour être entendue ?... Faut-il casser pour obtenir ? »⁹. Une fraction de la bourgeoisie est inquiète du refus du gouvernement de négociier, craignant que les syndicats se fassent déborder, comme le dit C. De Courson, député centriste : « Aujourd'hui, les organisations syndicales nous disent

9. « Onzième mobilisation contre la réforme des retraites : la rue persévère, le pouvoir s'enferme », Médiapart, 06/04/2023

qu'elles ne sont pas certaines de pouvoir tenir longtemps les troupes, comme on disait autrefois. On a commencé à voir cette nuit les premiers débordements. Le risque est que les syndicats ne soient plus capables d'encadrer les mouvements »¹⁰. Personne ne peut prédire si C. De Courson aura raison et si nous vivrons prochainement un vrai débordement des organisations syndicales nationales, mais le potentiel semble là. Le mouvement actuel ne se structure certes pas sur des formes usuelles qui ont montré dans le passé leur efficacité : AG/Coordination/... mais en l'absence d'une grève qui se généralise, il sait trouver d'autres formes pour agir. A chaque époque, la dynamique de la lutte des classes a souvent vu émerger des formes de luttes et d'organisations novatrices qui surprennent. Les initiatives à la base sont en réalité bien plus porteuses d'espoir que les cadres préétablis.

Conclusion

On ne sait pas le chemin de l'émancipation collective, le mouvement social depuis 3 mois en fait partie. On est passé d'une résignation à un mouvement où ont émergé des perspectives et des modifications de conscience. Le fait que la manifestation à Sainte-Soline, prévue de longue date, se soit déroulée pendant le mouvement des retraites caractérise que la lutte de classe déborde aujourd'hui le simple rapport salarial et donc amène une vision plus globale de l'impasse du capitalisme. La nécessité de s'extraire du capitalisme se pose donc aujourd'hui par plein de voies différentes, et la solidarité exprimée suite aux violences à Sainte-Soline caractérise une politisation nouvelle. La lutte contre la réforme des retraites fait partie de cette lutte plus globale que nous menons. Le slo-

gan « anticapitaliste » qui a émergé comme fédérateur dans les manifestations ne doit pas être compris comme une adhésion politique aux idées révolutionnaires, mais il donne une légitimité à ce mot et à notre combat. Le mouvement des retraites sert en réalité de caisse de résonance à une colère sociale bien plus globale car bien des personnes (précaires, jeunes, ...) qui ont participé ne sont pas préoccupées par leur retraite.

Face à nous, nous risquons de voir les violences étatiques augmenter. Nous ne gagnerons pas en nous affrontant aujourd'hui frontalement aux forces policières. Il faut construire des alternatives qui attirent mais pas de type avant-gardiste. Pas des actions « entre soi » d'activistes, il faut arriver à entraîner des personnes pour être suffisamment nombreux dans des opérations de blocage, d'occupation, ... et essayer à partir de là, de construire des collectifs de lutte. Il ne faut pas se couper du mouvement sinon, on peut très vite glisser et se positionner comme le bras armé de la contestation par procuration, c'est-à-dire une minorité agissante qui se substitue au mouvement. Mais par ailleurs, les actions locales, les sabotages ciblés, peuvent donner de la force au mouvement et un mouvement peut être une accumulation de choses différentes. Il ne faut pas se

couper de ce fourmillement d'actions, souvent minoritaire mais qui dans l'ensemble donne un ton plus radical au mouvement.

On ne saute pas de 40 ans de dépolitisation et de non-victoire, à une lutte révolutionnaire. Nous sommes en situation de riposte face à la finance et ceci au niveau mondial. On voit un glissement de régimes plus autoritaires et une montée de contestations sociales dans beaucoup de pays. Nous sommes acculés par le capitalisme à devoir lutter pour son dépassement. Malgré toutes ses limites, le mouvement social actuel peut ouvrir des espoirs. Le passage en force par les voies institutionnelles génère beaucoup de discussions sur ce qu'est une vraie démocratie, sur la violence étatique, ... même si l'illusion d'une autre forme démocratique bourgeoise, comme une 6ème république, demeure importante. La lutte sur les retraites amène de même beaucoup de discussions sur le sens du travail, sur la fracture sociale entre les nantis et la masse des gens, ... Bref, une brèche s'est peut-être ouverte et nous devons en profiter pour essayer de politiser la révolte présente dans un contexte d'augmentation de la conflictualité sociale.

RV, Brest
18 avril 2023

Manifestations sauvages et répression à Vannes

Dès le début du mouvement contre la réforme des retraites, Vannes, ville pourtant conservatrice, fait le plein dans les manifestations.

Entre les grandes journées de mobilisations, tôt le matin, il y a des barages filtrants avec diffusion de tracts aux différents ronds-points.

Le 49.3 fait sortir une bonne partie des cortèges, toutes tendances confondues, des parcours déposés en Préfecture.

Le 23 mars, la vingtaine de flics qui empêche l'accès à la voie express est débordée. L'usage des lacrymos n'a pas empêché l'occupation de la Route nationale 165 durant plusieurs heures. L'évacuation se fait sans heurts notables. Le 30 mars, nouveau détour du parcours, nouvelle occupation de la RN 165. Nouvelle intervention des flics avec gazage. Le 6 avril, c'est la gare qui est envahie et occupée, avec un feu sur la voie. Le cortège repart avant l'arrivée des flics, marche vers la RN 165 et...l'occupe une nouvelle fois. L'évacuation policière est plus raide, avec charges. Une personne arrêtée, mais sans poursuites apparemment. Le 13 avril, cortège calme. En fin de manif, alors que tout le monde se disperse, la BAC embarque 2 lycéens. Mobilisation de quelques dizaines de personnes pour les libérer, dont pas mal de syndicalistes Cgt-Solidaires-FO. Rassemblement devant le commissariat, évacué à grands coups de lacrymos et de charges policières. Un militant de Sud-Ptt est pris en charge par les pompiers, brûlé au 3ème degré dans le dos par une grenade lacrymo. Une cégétiste et le secrétaire de l'Union locale Cgt Vannes sont embarqués sans tendresse et placés en garde à vue. Elle passe au tribunal en juin pour "outrage à agents", lui en novembre pour "dégradation de biens" : il a posé la hampe de son drapeau sur le capot de la voiture des flics, empêchant l'arrestation de 2 autres lycéens. Toutes les forces syndicales et une partie des organisations politiques déclarent leur soutien contre ces arrestations. Les lycéens sortent sans poursuites.



10. « Bataille des retraites. Du moment Berger au moment prérévolutionnaire », Révolution Permanente, 19/03/2023

INSUBORDINATION SALARIALE

Les luttes pour des augmentations de salaires, contre les conditions de travail, contre les délocalisations ou pour simplement être payés ne faiblissent pas. Elles n'ont pas l'honneur des médias « nationaux », mais elles existent sur tout le territoire. Ce sont des occasions de tisser des liens interprofessionnels au travers des solidarités locales nécessaires et vitales.

Blocage d'un site Amazon près de Quimper.

Des chauffeurs-livreurs ont bloqué l'accès au site Amazon, à Briec, près de Quimper, afin de réclamer, entre autres, leurs salaires. Ces 37 salariés n'ont pas perçu leur salaire du mois de mars. De plus, ils ont reçu un SMS de leur employeur indiquant que le contrat passé entre NGS Express et Amazon avait été rompu. C'est aussi cela la sous-traitance...

Grève perlée dans des piscines du Val de Marne

Les piscines de La Lévière à Créteil, des Bordes à Chennevières-sur-Marne, de Sucy-en-Brie et de Boissy-Saint-Léger étaient fermées au public. Depuis 4 semaines, les maîtres-nageurs se mettent en grève, le week-end, pour quelques heures ou toute une journée. Les discussions pour des revalorisations salariales ont démarré en 2018, mais n'ont jamais abouti à un consensus.

Répression : des électriciens/gaziers, dont le secrétaire général de la CGT Énergie PACA, convoqués au Commissariat de Marseille, puis mis en garde à vue.

Le secrétaire général CGT Énergie de PACA a été convoqué aux aurores, avec trois autres militants, pour des actions menées en juin 2022. La liste des militants syndicaux convoqués s'est élargie à six militants. Parmi eux, trois électriciens et autant de gaziers, entendus dans la matinée par les policiers de la division Nord. En fin d'après-midi, l'avocate de Renaud Henry a fait savoir que le leader de la CGT avait été placé en garde à vue. Les cinq autres personnes ont été placées en garde à vue pour "voies" et "destructions" dans des postes électriques, pour des dégradations commises au début de l'année, mais aussi en juin 2022. Les militants ne croient pas au hasard. Les convocations interviennent dans le contexte de la lutte contre la contre-réforme des retraites, alors que les coupures de courant se multiplient.

Les ex-salariés de Tetra Médical ont leur cellule d'urgence dédiée

La demande avait été formulée officiellement le 21 février dernier par la CGT et d'anciens salariés de Tetra Médical, et approuvée par les pouvoirs publics ; ça y est, une cellule d'urgence et de suivi psychologique dédiée est mise en place. Elle est destinée aux ex-salariés du laboratoire de compresses et de kits chirurgicaux d'Annouay, fermé il y a plus d'un an maintenant. Ceux-ci ont été exposés de manière chronique à l'oxyde éthylène, un gaz toxique et cancérigène.

Une quinzaine d'auxiliaires de vie de Valloire Domicile manifestent à Crecy-en-Ponthieu pour dénoncer des salaires dérisoires et des plannings à trous

Les salariées ont protesté devant le siège de leur employeur Valloires Domicile, avant d'être reçues par la direction. Elles dénoncent des plannings à trous, des salaires trop bas et des défraitements dérisoires pour leurs déplacements professionnels.

238 salariés du centre d'appels de Conduent à Guilhaing-Granges vont être licenciés

Les 238 salariés du centre d'appels de Conduent à Guilhaing-Granges vont être licenciés d'ici l'été. En cause, la fin du contrat avec Apple, le seul client de l'entreprise. Les 238 salariés de Guilhaing-Granges veulent un congé de reclassement payé par leur employeur comme le veut la loi. Conduent bloque toute négociation. Ces demandes n'ont rien d'exagéré. Ils veulent seulement que le code du travail soit respecté. La DREETS (direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) demande à Conduent de mettre en place un congé de reclassement. Ce congé doit être financé par l'employeur contrairement au CSP (congé de sécurisation de l'emploi) qui, lui, est financé par l'Etat. *Apple, c'est 149 milliards de dollars de revenus sur le dernier trimestre de 2022 et Conduent a fait 986 millions de dollars sur la même période.*

Conflit social à l'aéroport des Comores où le directeur général est accusé de diriger l'entreprise publique par la terreur

Un conflit social est en cours aux Aéroports des Comores. Une bonne partie du personnel exige le départ du directeur général, surnommé Poutine sous peine d'un arrêt de travail. Il lui est reproché de diriger l'entreprise publique par la terreur.

3 agents qui sont également des représentants du personnel sont placés sous mandat de dépôt. Ils sont inculpés pour « atteinte au libre exercice du travail, violences et voie de fait, menace verbale et séquestration » après une plainte déposée par le directeur général. Les autres prévenus sont soumis à un pointage quotidien au palais de justice de Moroni. Management libéral et justice de classe...

Amiante : onze ex-salariés de La Halle à Issoudun indemnisés

La cour d'appel de Bourges a ouvert la voie à l'indemnisation de 11 ex-salariés de La Halle à Issoudun dans le dossier de l'amiante. Elle reconnaît leur préjudice d'anxiété et leur accordent des indemnités de 6.000 à 9.000 euros. Cela ne vaut pas cher la santé d'un prolo...

Grève Ilévia transports en commun de la Métropole Européenne de Lille ...

Dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, des salariés Ilévia tiennent un piquet de grève devant le

dépôt de bus de Wattrelos. La police est intervenue pour permettre aux bus de sortir. Les trois dépôts de bus de Sequedin, Wattrelos et Faidherbe-Villeneuve d'Ascq étaient bloqués. Un accord entre la direction et les syndicats d'Ilévia a été trouvé. Les syndicats indiquent avoir obtenu une augmentation de salaire de 4,86% ainsi que le maintien de leur prime de vacances, d'un montant de 1 350 euros brut par an, la direction voulait la transformer en "prime de présentisme", qui aurait été supprimée à partir de trois arrêts.

Guyane : mobilisation au CNES, l'intersyndicale demande une revalorisation salariale .

Le bras de fer entre la Direction du Centre National d'Études spatiales gestionnaire du Centre Spatial à Kourou et les syndicats de la base se poursuit. En jeu, la revalorisation des salaires, les employés refusent une augmentation bien loin du niveau de l'inflation. Ils ont bloqué l'accès du CSG (Centre Spatial Guyanais) pendant quelques heures.

Buitoni Nestlé à Caudry et ailleurs

Une cinquantaine de salariés de l'usine Buitoni se sont rassemblés, le 5 avril devant le siège de Nestlé à Issy-les-Moulineaux. À la suite du scandale sanitaire des pizzas surgelées, la multinationale avait annoncé la fermeture de son usine à Caudry. Les 113 salariés Buitoni refusent de perdre leur emploi pour une erreur qu'ils estiment ne pas avoir commise. Une cinquantaine d'entre eux ont pris le bus jusqu'à Issy-les-Moulineaux pour manifester devant Nestlé, maison-mère de l'entreprise. L'année dernière, un scandale sanitaire avait sévi dans l'entreprise :

56 enfants ont été contaminés à la bactérie E.coli après avoir mangé une pizza Buitoni. Deux sont morts. Les consommateurs et les salariés ont payé les pots cassés d'une organisation sanitaire défectueuse.

Après 71 jours de grève, accord trouvé entre les femmes de ménage de la centrale de Civaux et la direction d'Elior

Le conflit social durait depuis plus de deux mois. Le 21 mars, un accord entre les femmes de ménage de la centrale de Civaux et la direction de l'entreprise Elior a finalement été trouvé. Sur la vingtaine de salariés employés par la société, neuf avaient décidé de se mettre en grève pour demander notamment des hausses de salaires.

Amazon Gidy dans le Loirets

Soulagement pour les 44 salariés poursuivis par Amazon à Gidy. Amazon les avait assignés devant le tribunal judiciaire d'Orléans pour exercice abusif du droit de grève - en l'occurrence, un blocage du site pour réclamer une hausse des salaires. Amazon réclamait une sanction de 300 euros par salarié (au titre des frais de justice) : il n'en sera rien.

Des salariés de l'entreprise GSK à Mayenne en grève pour des hausses de salaire

Grève levée au bout de 2 jours à GSK, le labo pharmaceutique à Mayenne qui fabrique des antibiotiques. Une centaine de salariés avaient cessé le travail, ils réclamaient des hausses de salaires. La direction a rencontré les représentants du personnel et les revendications ont été entendues.





Négociations rompues chez Sonelog au Pontet : la direction « propose » aux grévistes... de quitter l'entreprise !

Les salariés de la Sonelog et la CGT ont organisé un blocage de la départementale 907 entre Le Pontet et Sorgues. Une façon de mettre la pression sur la direction après 22 jours de conflit. Voilà plus de 22 jours que les salariés ont entamé un bras de fer avec leur direction pour réclamer une prime mais la direction leur refuse. Celle-ci répond par une proposition de rupture conventionnelle. Elle poursuit 19 d'entre eux devant la justice pour le blocage de l'entreprise. La lutte des classes au quotidien....

La Réunion : accord trouvé pour les négociations annuelles obligatoires entre les syndicats du BTP et le patronat

Après des semaines de discussions entre le patronat et les syndicats du BTP, dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO), un accord a finalement été trouvé, mardi 28 mars. Il prévoit une hausse des salaires de 3,5% au 1er mars et de 0,6% au 1er mai

Nantes : grève des éboueurs suite à une réorganisation du travail

Les éboueurs du Sud Loire ont été de nouveau appelés à cesser le travail. Salariés de Suez, ils sont passés depuis le 1er avril chez Veolia et l'entreprise a décidé de changer l'organisation de travail. La grève pourrait durer 15 jours. (bauches)...

L'avenir des salariés de Tereos toujours en suspens dans la Marne

La direction du groupe Tereos a annoncé le 8 mars dernier fermer sa distillerie de Mornans, dans la Marne, et chercher un repreneur pour sa féculerie d'Haussimont. L'activité doit aussi cesser sur le site d'Escaudœuvres, dans le Nord.

Pour le premier site, un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a été mis en place le 17 mars et doit durer jusqu'au 24 mai. A cette date, la direction et les représentants du personnel devront avoir trouvé un accord pour les 27 salariés de l'usine. Tereos s'est engagé à les reclasser dans le groupe. Des négociations sont en cours. Du côté de la féculerie d'Haussimont, les équipes sont dans le flou. Tereos cherche un repreneur. Si personne n'est trouvé, quel sera le sort de la soixantaine de salariés ? L'activité doit être maintenue pour la prochaine campagne de pommes de terre, entre septembre et décembre.

Vertbaudet : une grève de longue durée

A Marquette-lez-Lille, l'entrepôt du spécialiste du monde de l'enfant VERBAUDET (mode, puériculture, jouet, déco...) connaît un mouvement de grève qui a débuté le 20 mars 2023. Entre 80 et 100 employés sur les 300 personnes opérant sur le site ont cessé le travail à l'appel de la CGT, non majoritaire dans l'ensemble de l'entreprise, réclamant de meilleures conditions salariales. L'entrepôt a été bloqué durant cinq jours au début de

la mobilisation, avant de reprendre du service suite à l'intervention des forces de l'ordre. Mais un tiers des salariés ne sont pas retournés à leur poste.

Guadeloupe : mobilisation d'agents territoriaux

Les agents de deux communes – Petit-Bourg et Capesterre-Belle-Eau – mobilisés pour un même objectif : enfin obtenir ce à quoi se sont engagés les maires en juin 2021, à savoir la régularisation des carrières et les rappels de salaires correspondants. Cette grève n'est que le début d'un mouvement plus vaste qui se prépare, selon l'UTC-UGTG.

Forbach : grève des conducteurs de bus

Les syndicats FO et CGT ont déposé un préavis de grève les mercredi 5 et jeudi 6 avril. Les grévistes réclament des hausses de salaires et sont mécontents du management au sein de la Régie des Transports de Forbach.

La Réunion : fin de conflit chez Derichebourg où les employés obtiennent des conditions de travail plus sécurisantes

Le mouvement de grève entamé par les agents de la société Derichebourg (encombrants) s'est achevé le vendredi 7 avril. Un protocole d'accord a été trouvé lors d'une réunion au bout de 4 jours de mobilisation. Sur les véhicules, le personnel pointait du doigt des problèmes de fuite, des dysfonctionnements des tableaux de bord ou, plus grave de frein à main.

Plan social chez le chocolatier Cémoi à Perpignan : grève illimitée

Les syndicats du chocolatier Cémoi ont démarré une grève illimitée après la confirmation du plan social et du licenciement de 37 cadres et commerciaux de l'entreprise perpignanaise, rachetée par le géant belge Sweet Products deux ans plus tôt.

Le château de Pau fermé pour la 20^e fois

Le château de Pau est resté fermé le samedi 8 avril, premier jour des vacances de Pâques de la zone A. Pour la 20^e fois de l'année plusieurs agents de sécurité, guides et personnels des métiers d'arts étaient en grève. Ils dénoncent des conditions de travail qui se dégradent.

Grand Paris Express : un ouvrier de 22 ans meurt

L'ouvrier a été écrasé par un bloc de béton ce jeudi matin sur le chantier de la ligne 17 du métro automatique à Gonesse. Ce décès porte à cinq le nombre de victimes d'accident du travail mortel sur le chantier du Grand Paris Express, depuis 2020.

"Méga-grève" en Allemagne : pour l'augmentation des salaires

Cette mobilisation s'inscrit dans un contexte de tensions sociales croissantes en Allemagne, où les grèves pour les salaires se multiplient depuis le début de l'année, des écoles aux hôpitaux. Les syndicats exigent 10 à 12% d'augmentation, 500 euros minimum en plus pour les plus bas salaires. Face à l'inflation de près de 9%, les salariés ne font plus face.

Solidarité ouvrière internationale, des ouvrier-es d'Australie nous soutiennent

A Brisbane en Australie, des ouvrier-es du BTP du syndicat CFMEU se sont rassemblés en soutien à la lutte contre la contre-réforme des retraites ! Ils ont dénoncé les politiques qui brisent la santé des travailleurs du monde entier !

Solidarité syndicale internationale avec les travailleuses et travailleuses en lutte en France !

Réunies à Barcelone les 1^{er} et 2 avril 2023, les organisations syndicales de divers pays européens saluent la lutte menée par les travailleuses et travailleurs en France. Beaucoup plus d'infos sur laboursolidarity.org/.

Le 11 avril 2023

Sources : francebleu.fr, [france 3](http://france3), laboursolidarity.org



Nous vous invitons à nous transmettre les informations directes, nationales comme internationales dont vous disposez pour alimenter cette rubrique :

insubordinationsalariale
@protonmail.com

Précaires en colère à Lille!

EN janvier dernier, nous avons déjà réalisé une interview du collectif des précaires en colère de Lille qui mène le combat contre la réforme du RSA qui conditionne l'obtention des allocations à l'obligation de faire du travail – de 15 à 20h hebdomadaire ! - gratuit et obligatoire. Cela s'accompagne d'une surveillance plus accrue de l'armée de réserve que les patrons souhaitent exploiter un peu plus. Pour maquiller cet esclavage moderne, l'État met en avant la valeur travail qui serait là pour redonner de la dignité aux gens... Les bourgeoisies politiques et économiques n'ont peur de rien et poursuivent leur offensive tout azimut contre l'« État social » fruit d'un compromis avec le mouvement ouvrier. Contre leur monde, heureusement, des personnes résistent. Donnons leur la parole.

Avez vous des premiers retours de la mise en place du dispositif « RSA activité » dans le département du Nord ? Il s'agit de la nouvelle réforme du RSA qui conditionne le versement de l'allocation à 15 ou 20h de travail hebdomadaire, obligatoire et gratuit ! Quelle est sa mise en place concrète ? Comment ça fonctionne ? Avez vous des témoignages ? Des résistances ?

Pour l'instant ce n'est toujours pas mis en place et le département communautaire très peu dessus, sûrement parce qu'ils savent qu'il y a des oppositions fortes à ce dispositif. Mais en interne il semble que les choses s'accélèrent, notamment dans le recrutement du personnel. Attendons-nous à des annonces prochainement. Pour le moment nous savons juste qu'ils ont ciblé deux quartiers de Tourcoing (la ville de Darmanin) pour commencer leur expérimentation, et que les MNE (Maison Nord Emploi, nouveau nom donné aux MDIE, Maison Départementale de l'Insertion et de l'Emploi) vont peu à peu se transformer pour devenir les locaux de France Travail. Coté résistance nous avons appris que la façade des locaux du département spécialement dédiés au harcèlement des allocataires de Tourcoing a été repeinte avec des inscriptions hostiles à leurs contrôles.

Le collectif est toujours vivace et vous avez fait des actions depuis la dernière fois. On peut commencer par celle contre la société Tingari, le 15 février. Pouvez vous expliquer de quoi il s'agit ? Comment ça s'est passé ?

L'action du 15 février dernier était une action coordonnée entre plusieurs collectifs précaires de différentes villes contre les prestataires privés de Pôle Emploi et pour visibiliser les tech-

niques capitalistes de précarisation. Il y a eu Marseille (Aksis), Paris (Solerys), Brest et à Lille on a envahi Tingari qui avait déjà été occupé à Toulouse. Ce sont des boîtes qui font leur beurre sur la précarité et le chômage. Force est de constater que le chômage n'est pas le résultat d'une « crise » passagère mais d'un système qui utilise la peur de perdre son boulot comme moyen de faire accepter des conditions de travail toujours plus minables, et des emplois toujours plus usants, inutiles, absurdes, et néfastes. Nous avons donc ciblé ces prestataires grassement payés par l'État via Pôle emploi pour nous cliquer et nous radier. Par exemple Tingari touche entre 500 et 1200 euros par chômeur-meuse que Pôle emploi leur envoie (rdv obligatoire pour les chômeur-meuses sous peine de radiation). Business juteux emporté à l'époque par le directeur de Tingari (sans même répondre à un appel d'offre) qui n'était pas moins que l'ex-directeur de l'Assedic de Haute-Normandie... Ils ne reculent devant rien pour nous faire les poches !

Dernièrement vous avez chatouillé les oreilles du président du département du Nord, Christian Poiret via le syndicat SUD département qui a défendu votre cause et a lu une lettre brûlante contre le dispositif RSA-activité. Pouvez-vous raconter comme ça s'est passé ? Et quels ont été les retours ?

Oui, dans le cadre du mouvement contre la réforme des retraites il y a pas mal de gens qui se rencontrent, c'est sûrement une des belles choses de ces moments là. Le syndicat SUD du Département du Nord qui avait fait un communiqué de soutien à notre première action (Cf courant alternatif janvier 2023) voulait nous rencarder et nous on était curieux de savoir com-

ment ça ce passait de l'autre côté des bureaux. Ça nous a permis de mieux comprendre l'organisation du flicage qu'on se prend dans la gueule et lorsqu'on a su qu'il y avait la possibilité qu'on envoie une petite missive au président du département et qu'elle serait lu devant tous ses collaborateurs on a pas hésité. Il n'y a bien-sûr eu aucun retour, d'ailleurs on en attendait pas, mais au moins ces raclures on du se taper la lecture publique de toute notre lettre.

Quoi de neuf concernant l'action du 31 octobre dernier contre la MDIE (maison départementale de l'insertion et de l'emploi) de Lille? Pour rappel, vous étiez rentrés dans les locaux pour distribuer un tract aux usager-es et aux contrôleurs sociaux pour revendiquer l'arrêt du harcèlement et la dénonciation de la nouvelle réforme. Des poursuites ?

Non pas poursuite, en tout cas rien pour l'instant. Vraisemblablement c'était un coup de bluff de la préfecture pour nous tenir au calme par la peur. Par contre on a reçu de plus en plus de soutien de salarié-es qui bossent au département et qui se rendent bien compte de la merde à laquelle on leur demande de participer de plus en plus activement. On a senti de la solidarité de classe et ça fait du bien. En plus de SUD, la CGT aussi a apporté son soutien, la répression ou les tentatives d'intimidation peuvent parfois produire l'inverse de l'effet escompté.

Tout ça se passe dans le contexte du mouvement social contre la réforme de la retraite. Y-a-t-il des liens et des convergences qui ont eu lieu ? Pour la suite, quelles sont vos perspectives de mobilisation et d'actions contre la réforme du RSA ?

Des liens, des convergences ? Bien sûr, c'est la force des mouvements sociaux, sortir de ces catégories et se reconnaître comme classe avec des intérêts communs. D'autant que la lutte contre la réforme des retraites dépasse maintenant largement la réforme des retraites et que l'on sait que la suite ça sera de taper encore plus fort sur celles et ceux qui galèrent déjà: Macron l'a annoncé, son prochain chantier sera la réforme du RSA et celle de la loi travail qui va servir à faire bosser les allocataires gratos, ça va inévitablement tirer le reste des salaires vers le bas. On en cause dans les AG de cheminots, d'étudiants, etc.

Collectif Precaire en colère
precaireencolere@riseup.net



Des instances internationales se penchent sur la répression en France !

LA Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) accréditée auprès de l'ONU, a décidé d'alerter les instances internationales à propos des interpellations de masse en France. Plusieurs milliers d'arrestations ont eu lieu en deux semaines, essentiellement à Paris, pour écraser la contestation montante suite au 49-3. La CNCDH saisit les mécanismes de surveillance des Nations Unies quant aux agissements des forces de l'ordre et l'arrestation de journalistes durant les manifestations.

De même, la *Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe*, Dunja Mijatovic, a dénoncé le 24 mars un « usage excessif de la force » envers les manifestants. Elle a précisé que « les actes de violence sporadiques de certains manifestants ne sauraient justifier l'usage excessif de la force par les agents de l'État [...] Ces actes ne suffisent pas non plus à priver les manifestants pacifiques de la jouissance du droit à la liberté de réunion ».

La France est régulièrement rappelée à l'ordre sur les libertés fondamentales au même niveau que l'Italie ou la Hongrie, pays gouvernés par des néofascistes. Macron serait-il une nuance de l'extrême droite ? Le *Conseil de l'Europe* appelle les autorités françaises à « permettre l'exercice effectif de ces libertés, en protégeant » les manifestants et les journalistes « contre les violences policières ».

L'ONG *Amnesty International* a publié un communiqué : « depuis janvier 2023, des manifestations ont lieu partout en France. Nous alertons sur le recours excessif à la force et aux arrestations abusives, signalés dans plusieurs médias ». *Amnesty International* rappelle aussi « que la participation aux manifestations non déclarées n'est pas un délit ».

De grands journaux allemands d'opinion pourtant centristes ont décrit la France comme un « *Absurdistan autoritaire* » et même un pays à la veille du fascisme, faisant un parallèle avec « la République de Weimar finissante ».

Source : Contre Attaque

La France légalise la surveillance biométrique

L'ARTICLE 7 de la loi sur les Jeux olympiques a été adopté le 23 mars par l'Assemblée, actant l'entrée formelle de la *Vidéosurveillance algorithmique* (VSA) dans le droit français, jusqu'en mars 2025, six mois après les Jeux Olympiques.

La VSA a pu être légalisée sur la base de mensonges.

Le mensonge de la biométrie : le gouvernement a répété et inscrit dans la loi que la VSA ne relevait pas de la surveillance biométrique. C'est totalement faux. Cette technologie identifie, analyse, classe en permanence les corps, les attributs physiques, les gestes, les silhouettes, les démarches, qui sont incontestablement des données biométriques.

Le mensonge de l'utilité : Le gouvernement a réussi à faire croire à une nécessité, fabriquée de toute pièce, pour « repérer les colis suspects » ou « prévenir les mouvements de foule », comme s'il n'y avait pas d'autres méthodes pour résoudre ces problèmes de sécurité

Le mensonge technique : l'application principale de la VSA

consiste à identifier des comportements que la police aura préalablement définis comme « suspects ». Arbitraire et dangereux par essence, le fonctionnement de ces algorithmes n'a jamais été expliqué par le gouvernement : et pour cause, il n'est sans doute pas compris par la majorité des décideurs...

Derrière l'adoption de cet article 7 sur la vidéosurveillance biométrique, il y a aussi la victoire d'un lobby. Mêlant multinationales de la sécurité, start-up de l'intelligence artificielle et décideurs publics adeptes de la répression, ce lobby avance ses pions pour récupérer les parts d'un marché estimé à plusieurs milliards d'euros, bien loin de toute notion de transparence et de débat public.

Cette première légalisation de la vidéosurveillance automatisée va nécessairement ouvrir la voie à toutes les autres technologies de surveillance biométrique : audiosurveillance algorithmique, reconnaissance faciale, suivi biométrique des personnes a posteriori...

Source : La quadrature du net

Les armes de guerre de la police française

DANS leur compte-rendu final des opérations de maintien de l'ordre à Sainte-Soline, les forces de répression ont omis l'utilisation des grenades GM2L. Le général d'armée C. Rodriguez évoque « simplement » « 5 015 grenades lacrymogènes tirées, 89 grenades de désencerclement GENL, 40 dispositifs déflagrants ASSR et 81 tirs de LBD », mais ne parle aucunement des GM2L.

Cet oubli pose question alors que *BFMTV* reprenait au lendemain de la manifestation, un premier décompte du Ministère de l'Intérieur parlant de 260 grenades GM2L lancées sur les manifestants. « Ces 260 grenades GM2L équivalent à 11 kilogrammes d'hexocire (explosif 1,6 fois plus puissant que le TNT) d'après » le collectif *Désarmons-les*.

Rappelons ici que le 10 novembre 2022, les autorités ont passé un appel d'offres pour acheter 840 000 grenades GM2L supplémentaires et équiper massivement les forces de police dans les 4 années qui viennent. Cette grenade entre dans la catégorie des armes de guerre.

Médiapart avait révélé que cette grenade comportait de graves défaillances techniques. En réponse, Darmanin avait, le 1er juillet 2021, restreint son usage et interdit le lancer à la main à cause notamment d'un dysfonctionnement du bouchon allumeur qui risquait de blesser gravement le... lanceur !

La grenade GM2L était censée être moins dangereuse que ses prédécesseurs (GLI-F4 et OF F1). Son usage intensif à Sainte-Soline contre des manifestants prouve l'inverse et révèle le cynisme des autorités

Source : Reporterre.net



L'affaire Vincenzo Vecchi va-t-elle enfin être close ?

COMME celles de Rennes et d'Angers avant elle, la cour d'appel de Lyon a refusé, vendredi 24 mars, de renvoyer Vincenzo Vecchi en Italie. Ce militant risque 12 ans de prison dans son pays natal pour avoir participé au contre-sommet de Gênes, en 2001 (cf. *C.A. 326*). Comme après les décisions des cours d'appel de Rennes et d'Angers qui lui étaient favorables, le ministère public va-t-il former un pourvoi en cassation, et renvoyer l'affaire devant une autre cour d'appel ? Là, c'est encore juridiquement possible !

Mais, la Cour d'appel de Lyon a rendu une décision très forte où elle déclare que « cette situation personnelle, rapportée d'une part, à l'ancienneté des faits, pris dans leur ensemble, commis en juillet 2001, soit il y a plus de 21 ans et, d'autre part, à une gravité concrète de l'infraction de déviation et pillage objectivement modérée le concernant [...] conduit à

considérer que la remise constituerait une atteinte disproportionnée aux droits au respect à la vie privée et familiale de Vincenzo Vecchi ».

Le comité de soutien, qui a permis à la cause de Vincenzo Vecchi d'être opiniâtrement défendue et connue nationalement, est de 250 membres. Ils ont travaillé plus de 30 000 heures bénévolement. Cela a représenté plus de 15 000 kilomètres parcourus par chacun des membres les plus actifs du comité. Plus de 660 publications ont été rédigées. Il y a eu 11 audiences. 50 magistrats, 7 avocats et de nombreux conseils ont travaillé sur l'affaire. La défense de Vincenzo Vecchi a coûté 58 000 euros, dont 43 000 euros engagés en frais d'avocats et de justice...

Sources : article d'Eric Vuillard paru dans l'Obs et repris par *Médiapart*

Brother



413 milliards d'euros pour l'armée !

MACRON avait annoncé, le 20 janvier, que la France consacrerait 413 milliards d'euros à ses armées pour les sept années à venir (Voir CA 328 sous cette rubrique). C'est la loi de programmation militaire qui fixe ce budget et qui sera voté au Parlement mi-mai. Le projet de loi est sorti le 4 avril et on en sait un peu plus sur les grandes lignes de la répartition de ce *pognon de dingue* même si ce projet n'a pas encore été voté.

L'arme nucléaire sera modernisée, tout laisse à penser que cela coûtera aux français.es au moins 58 milliards d'euros d'ici 2030. Cette modernisation est en « *totale contradiction avec l'esprit et la lettre du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), et s'inscrit toujours contre le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), nouvelle norme internationale adoptée par 122 États au sein des Nations unies* », a réagi Jean-Marie Collin, directeur d'ICAN France (branche française de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires). Mais Macron et certainement le Parlement s'assoient dessus !

Autre chantier coûteux et qui était porteur voici encore quelques années de questions éthiques : l'équipement des armées françaises en drones tueurs. Rappelons ici que l'armée française a utilisé pour la première fois au Mali, le 21 décembre 2019, ces drones tueurs. Quatre années plus tard, tout débat éthique a disparu, il s'agit maintenant de « *sauts technologiques* » à ne pas rater ! L'armée française va s'équiper de « drones tac-

tiques », de « drones de contact » et de « munitions téléopérées » – terme pudique pour désigner ce qui est plus communément appelé « drones kamikazes ». Ces derniers « *apporteront performance, précision et létalité avec un rapport cout/efficacité favorable* », précise le projet de loi. Au total, cinq milliards d'euros seront consacrés à l'équipement en drones et en robots terrestres. La programmation militaire n'est pas qu'affaire d'armes et de finances : elle est aussi question de ressources humaines. En la matière, l'exécutif a un credo : si elle veut gagner des guerres à l'avenir, la France doit « *accroître ses forces morales* ». C'est ainsi que le projet de loi détaille une série de mesures qui, mises bout à bout, dessinent l'image – inquiétante – d'une société militarisée du collège à la maison de retraite : doublement du volume de la réserve opérationnelle pour atteindre 105 000 volontaires en 2035, âge maximal de service des réservistes augmenté à 70 ans (voire 72 pour certaines spécialités), création d'un système d'« apprentis militaires » (qui, malgré leur statut de mineurs, pourraient travailler de nuit), réquisitions de biens et de personnes facilitées en cas de menace « prévisible » (et non « immédiate ») sur la Nation. Le Service national universel (SNU), lui, n'est pas budgété dans le projet de loi – mais il n'est pas abandonné pour autant ! Nous y reviendrons !

Source : Médiapart

Répression de la jeunesse

DANS tout mouvement social, la mobilisation de la jeunesse peut jouer un rôle déterminant, le pouvoir le sait ! clés ? Dans tout mouvement social, la mobilisation de la jeunesse peut jouer un rôle déterminant, le pouvoir le sait !

Lorsque l'encadrement et la répression interne aux structures éducatives ne suffisent plus pour empêcher les blocages, les flics interviennent sans aucune retenue. C'est ainsi que des centaines de jeunes ont font l'objet d'une répression d'une violence inouïe avec des gardes à vue de 36 heures, des insultes, des humiliations, des violences sexuelles, le vol de leur portable,.... Des exemples ne manquent pas comme le montre la vidéo postée sur "contre attaque" où l'on voit des adultes en uniforme, tenant en joue des adolescents avec des armes de guerre, des flics appuyant de leur poids sur le corps d'un lycéen. Ce sont les images de Conflans-Sainte-Honorine, près de Paris, du jeudi 6 avril.

Cela peut même aller plus loin ! Valentin, étudiant en BTS audiovisuel au lycée Suger à Saint Denis (93), a été victime d'une agression inqualifiable au soir du mardi 21 mars, de la part de deux policiers à moto, accompagnés d'un agent de la BRAV-M à pied alors que cet étudiant courait, pour éviter d'être frappé par la police, il a été percuté, de dos, par l'un des motards. Dans sa chute, sa tête a heurté le trottoir, occasionnant un traumatisme crânien. Le motard lui a ensuite roulé sur le corps, occasionnant une sévère entorse de la cheville et des hématomes sur les jambes ; ses blessures, constatées et soignées aussitôt à l'hôpital, lui ont valu une Incapacité Totale de Travail de 8 jours.

Sources : Enseignant.e.s en lutte, Contre-Attaque



Plus de 120 000 blessés dans les manifs depuis 2015 dans le monde !

L'ASSOCIATION médicale *Physicians for Human Rights* (ONG créée en 1986, qui documente et plaide contre les atrocités de masse et les graves violations des droits humains dans le monde, en *lien avec la médecine*), le *Réseau international d'organisations des droits civiques* (Inclo) et la fondation britannique Omega ont épluché les compte-rendus médicaux dressés, entre autres, lors du mouvement des gilets jaunes en France, des défilés antiracistes Black Lives Matter ou des manifestations pro-démocratie à Hong Kong et en Birmanie.

Sur la base de ces informations, forcément parcellaires, leur rapport « *Lethal in disguise* » (la mort déguisée) décrit l'impact sanitaire des armes non létales utilisées par les polices du monde entier face à "l'exercice légitime d'un droit démocratique".

Selon ce rapport, grenades lacrymogènes et autre irritants chimiques ont blessé 119 113 personnes au cours des sept dernières années, dont 4% ont eu besoin d'une hospitalisation ou d'une opération chirurgicale. Au moins 14 personnes sont mortes après avoir inhalé ces gaz. Les projectiles dites "de défense", dont les balles en caoutchouc, ont pour leur part blessé 2 190 personnes, dont 65% au niveau des yeux.

Au moins 945 ont des séquelles à vie et 12 sont mortes suite à cet impact, décomptent ses auteurs qui décrivent aussi les conséquences des grenades assourdissantes, des canons à eaux ou des matraques.

Sources : France Info avec AFP

Big Brother

D
O
S
S
I
E
R

Guerre de classe et guerre de l'eau

L'ÉTÉ 2022 a été marqué par des incendies massifs et incontrôlables, des cours d'eau à sec et des canicules historiques. La prise de conscience dans la population a été réelle, surtout chez les jeunes. Pour ne parler que du Finistère, le fait de voir les Mont d'Arrés en feu pendant un mois a poussé de nombreux bretons à s'engager dans la lutte contre les méga-bassines dans les Deux-Sèvres ou contre l'Usine à saumons de Plouisy dans les Côtes-d'Armor. Car en effet, quand il s'agit d'eau, toutes les ramifications du capitalisme sont reliées. Pendant que les fougères finistéennes brûlaient et que les Landes partaient en fumée, l'Etat et le patronat continuaient à utiliser sans ménagement les nappes phréatiques et les cours d'eau, dont les niveaux étaient historiquement bas, pour irriguer les champs de maïs ou refroidir les centrale nucléaires... A la veille d'un été 2023 qui pointe son nez alors même que les ressources en eaux n'ont pas récupéré de l'été précédent, ce dossier nous paraissait primordial, afin de comprendre et d'analyser les enjeux liés à cette ressource à court et long terme. Des luttes diverses pour l'accès à l'eau aux manigance du patronat pour s'accaparer la nature, en passant par la répression violente des mouvements d'opposition, nous essayons dans ce dossier de faire un tour d'horizon, non exhaustif évidemment, sur ce sujet qui, une fois encore, est à la base d'un mépris de classe entre les gouvernants et le peuple!

Retour sur Ste

LE 25 MARS DERNIER, le mouvement antibassines a eu un gros retentissement en même temps qu'il a subi un coup dur. La mobilisation a été d'une ampleur et d'une détermination sans précédent : pour rappel et à l'encontre du discours médiatique, 30 000 personnes se sont déplacées et farcies à minima une randonnée de plusieurs kilomètres au fin fond des Deux-Sèvres. Mais elle a également subi de plein fouet le durcissement du discours politique et des techniques de maintien de l'ordre. Le pouvoir, en sortant son arsenal militaire et médiatique, a assumé la potentialité de faire des morts pour défendre un trou et ainsi faire taire toute opposition, dans un contexte de luttes sociales fortes.

Le contexte

Il faut dire que depuis le passage au 49.3 du texte de la réforme des retraites, le fond de l'air est à l'émeute et les prétendus « black blocs » sont beaucoup moins isolés dans leurs pratiques : une partie des manifestants a retenu les leçons des gilets jaunes et prend le pli de s'équiper. On a ainsi pu nous rapporter des histoires cocasses d'un vendeur de Casto qui conseille sur les meilleurs masques à gaz en manif, ou de vendeuses de Décathlon qui ironisent sur le fait qu'elles ne vendent plus que des K-Way et des lunettes de piscine... devant une file d'acheteurs de K-Way et de lunettes de piscine.

En 2018, les manifs climat et celles des gilets jaunes n'avaient pas convergé (ou alors seulement dans le discours et dans leur représentation militante) : sociologies et pratiques différentes, disons-nous généralement, à moins que ce ne soit plutôt la question du niveau de désillusion et d'attente envers le gouvernement qui différait. Force est de constater qu'aujourd'hui la détermination du gouvernement à mépriser et écraser toute opposition, qu'elle soit sociale ou écologiste, et le bouillonnement social qui lui répond nous aident à tisser des ponts, notamment sur la question de la répression (voir plus bas). Beaucoup de ceux qui étaient présents à Sainte-Soline sont aussi dans la rue contre la réforme des retraites (la réciprocité est moins vraie, même en prenant en compte toutes les luttes de territoire). De même, chez les « jeunes », il y a un large consensus pour dire que le futur est merdique. Toutefois, lycéens et étudiants ne sont pas homogènes¹ : ceux qui mettent en avant l'urgence climatique ne sont pas (toujours) les mêmes que ceux qui savent qu'ils galéreront professionnellement.

Pas d'étonnement, non plus, à ce que l'État n'ait pas changé son fusil d'épaule... mais pris un bazooka à la place. À Sainte-Soline, en mars 2023, la doctrine du maintien de l'ordre employée avait pour but de ne pas laisser

se reproduire la victoire symbolique d'octobre 2022, date à laquelle une partie du cortège avait pu se frayer un chemin jusqu'à la bassine². Il faut dire que le dispositif était alors différent et que les 1 700 policiers et leurs véhicules avaient été déployés de manière à bloquer les trois cortèges en amont de la bassine. Il avait donc été possible pour une partie de la manif d'arriver au pied de celle-ci et de percer le cordon de policiers car ils étaient à pied.

Cela dit, reconnaissons qu'il avait été sportif d'accéder à la bassine, et que ceux et celles qui y sont parvenus n'y sont restés que dix minutes montre en main avant de se faire déloger. À ce moment-là, déjà, certains étaient un peu amers : était-ce très pertinent de risquer de perdre un œil pour un cratère où il n'y avait rien à détruire ? En soi, les dommages économiques avaient déjà eu lieu avec l'interruption du chantier et le déplacement des machines. Pour sûr, une victoire politique avait été remportée : 6 000 à 7 000 personnes s'étaient réunies malgré les interdictions de déplacement et s'étaient ensemble approchées du site. La détermination des cortèges était incroyable. Le cortège « rouge », d'environ 2 000 personnes, celui qui avait pu accéder à la bassine, était passé dès le début en trotinant sous des tirs de lacrymos avec tout le monde, enfants et vieux compris qui se tenaient, se guidaient, se portaient et s'entraidaient. La masse avait suivi ceux de devant qui perçaient les lignes de gendarmes sans qu'il y ait de dissociation, chacun jugeant la présence des autres nécessaire pour gagner le combat.

Stratégie du choc

C'est dans cet état d'esprit et avec cette victoire en tête que les gens sont revenus à Sainte-Soline.

Mais, pour les forces de l'ordre, cette petite victoire avait été un affront, et des lettres ouvertes de gendarmes³ avaient après cela réclamé des moyens supplémentaires et une nouvelle stratégie (plus de mobilité grâce à des

- Soline

quads, par exemple). Leurs vœux ont été exaucés.

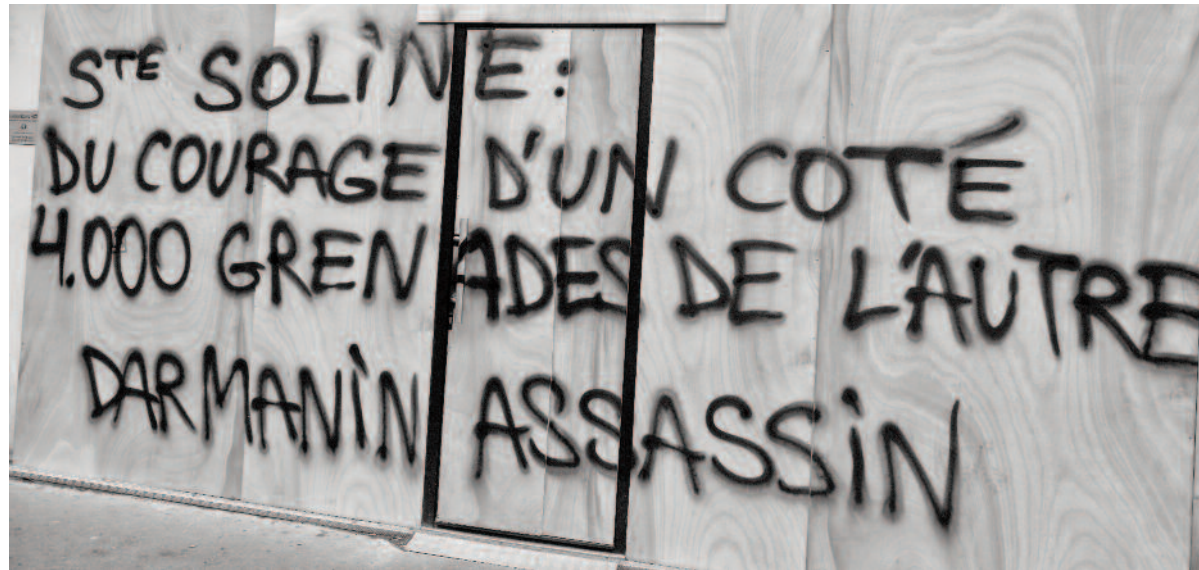
Le 25 mars 2023, c'est donc un dispositif différent d'octobre 2022 qui a été employé, puisque ce n'étaient pas des gendarmes à pied qui entouraient la bassine, mais une ligne ininterrompue de camions et camionnettes, avec canons à eau et gendarmes mobiles derrière, en embuscade. Ceux-ci n'ont pas pris la peine d'essuyer un nouvel échec au jeu du chat et de la souris et sont directement allés se positionner autour de leur trésor – bien pauvre joyau, à la vérité.

Face à eux, une foule dense de 30 000 personnes, souvent équipée pour affronter les gaz : les gendarmes se sont mis volontairement dans la situation d'être acculés autour de leur fort Alamo (ce qui justifiera sans doute, lors des futurs procès, la violence et les tirs non réglementaires). D'ores et déjà, le rapport de l'IGGN justifie l'usage des tirs de Flash-Ball depuis les quads par de la légitime défense⁴. Mais on peut lire dans la presse les commentaires d'experts du maintien de l'ordre qui ne comprennent pas que d'autres stratégies plus simples, moins coûteuses en blessés mais moins spectaculaires, n'aient pas été mises en place (comme, par exemple, embourber le champ au canon à eau pour en empêcher l'accès).

Et, en prime, on a vu la Garde républicaine à cheval, les polices italiennes et allemandes avec leurs voitures floquées venues faire leurs renseignements à Melle... et tout l'arsenal militaire digne d'un contre-sommet. En tout, 3 200 gendarmes mobilisés et au moins 5 hélicoptères, soit une opération estimée à 5 millions d'euros (pour une bassine qui en coûterait 4,75⁵). Une opportunité fantastique pour mettre à jour les fichiers de renseignement afin d'avoir des fiches pour toute une génération militante. En effet, entre autres types de surveillance, l'accès à la manifestation était soumis au contrôle d'identité à minima des conducteurs, et au pire de l'ensemble des passagers. Bien malins ceux qui ont réussi à les éviter.

Questions stratégiques

Il faut revenir maintenant aussi sur un point important : pourquoi les manifestants sont-ils allés au casse-pipe ? Rétrospectivement, devant le nombre et la gravité des blessés (on pense bien sûr à Serge, dont le pronostic vital est toujours engagé), la question se pose, mais il faut rappeler plusieurs choses : dans le feu de l'action, il est difficile de se rendre compte de la gravité de la situation et de faire prendre à une foule les mesures nécessaires. Ici, le seul élément qui permettait de se rendre compte de la situation a été le fait que les équipes de « médecins » se sont trou-



vées à cours de matériel et de moyens pour aider les blessés : les affrontements ont cessé à la demande de personnes qui relayaient cette info, mégaphone à la main.

Difficile de se rendre compte du piège tendu par la police consistant à se laisser assiéger pour forcer la première ligne de manifestants à aller au contact d'un dispositif impossible à franchir, et de pouvoir la couper du reste de la manifestation en arrosant de grenades la ligne de soutien juste derrière. Le dispositif en lui-même faisait donc davantage partie d'un plan de communication que d'une réelle défense de la bassine.

Une autre particularité du maintien de l'ordre à Sainte-Soline a été que les forces de l'ordre ont tapé très vite et très fort. Mickaël, un des plus gravement blessés (il a été touché à la trachée), a reçu cette blessure dans les cinq premières minutes d'affrontements. Habituellement, les blessés graves le sont à la fin des rassemblements, quand les gendarmes cherchent à disperser la foule après les sommations, quand cela « a trop duré ».

Quel bilan les organisateurs de la manif tirent-ils au regard des objectifs fixés ? « La manifestation elle-même s'était donné trois grands objectifs : d'abord, porter des gestes paysans qui montrent un rapport constructif alternatif aux territoires (plantation de haies, construction de serres pour y installer un maraîcher). Puis montrer que la bassine, ce n'est pas seulement le trou de la bassine mais aussi tout un ensemble de canalisations, une pieuvre de points d'alimentation qui viennent puiser dans la nappe [et] démonter ces points d'alimentation comme on l'avait fait lors de précédentes manifestations. Le troisième geste, c'était d'encercler le chantier de la bassine, et si possible d'aller à l'intérieur pour l'interrompre de nouveau⁶. » Si le premier objectif (symbolique) a été atteint, la suite est plus

mitigée : seul un point d'alimentation a été détruit, et donc pas sûr que les manifestants aient saisi le côté « pieuvre ». Quant à pénétrer sur le chantier, c'était impossible, et cela n'aurait pas changé grand-chose à l'avancée des travaux, puisque aucun engin n'était sur place...

Ainsi, il est probable que les organisateurs se soient retrouvés pris au piège entre le dispositif policier et les objectifs de la manifestation. Est-ce que les manifestants auraient suivi sur un objectif secondaire (comme l'invasion ou le sabotage de la LGV Paris-Bordeaux, toute proche, par exemple) ? Après le choc et les blessés, évidemment que oui, mais, avant, cela aurait sans doute créé des incompréhensions et des tensions au sein de la lutte. Il est facile de refaire les plans après coup, tant il est maintenant évident que la manifestation de Sainte-Soline a servi la stratégie gouvernementale de communication et de répression des mouvements sociaux.

En revanche, une réussite certaine, comme les Soulèvements l'affirment, est d'avoir fait du « modèle agro-industriel et de l'appropriation de l'eau, à travers la question des mégabassines, une controverse nationale », et ce bien davantage que lors de la manifestation d'octobre dernier. Cela pousse des acteurs politiques et syndicaux variés à se positionner sur la question et contribue donc à la politisation de la question écologique.

Discours médiatique

Un des points marquants du traitement médiatique de ce qui s'est passé à Sainte-Soline est le plan com du gouvernement. Avant même la manif, Gérald Darmanin préparait les esprits à « des images de violences » : « Nous verrons des images extrêmement dures, parce qu'il y a une très grande mobilisation de l'extrême gauche et de ceux qui veulent s'en

(1) Voir « La jeunesse s'ennuie ? », *Courant alternatif* n° 329, avril 2023 ?

(2) Voir « Manifestation du 29/10 à Sainte-Soline, une réussite certaine », C.A. n° 324, novembre 2022, et « L'État entre en guerre pour privatiser l'eau », C.A. n° 329, avril 2023.

(3) lavoixdugendarme.fr/

(4) lanouvellerepublique.fr/

(5) Estimation d'après les prix annoncés du projet de 16 bassines dans les Deux-Sèvres, qui coûtent dans l'ensemble 76 millions. L'estimation du coût du maintien de l'ordre provient du journal *L'Humanité*.

(6) contretemps.eu/

(7) Entendu sur CNews, cité par ouest-france.fr/

D O S S I E R

prendre aux gendarmes et peut-être tuer des gendarmes et tuer les institutions »⁷.

Ensuite, le gouvernement a déroulé toute la rhétorique guerrière qui lui est familière avec des assertions parfois audacieuses. Darmanin, toujours, ose le « nous n'avions pas d'armes de guerre, eux avaient des cocktails Molotov » et, dans la même déclaration, affirme qu'il n'y a pas eu de tirs effectués depuis les quads au de rétropédaler une heure et demie plus tard en admettant le contraire.

Le plus clair de la stratégie de com revient toutefois à Macron qui, dans le contexte de la « polémique » sur l'empêchement de la prise en charge des blessés, assume les coups par un limpide : « Ils voulaient la guerre. » Sous-entendu : on assume d'avoir mutilé et tenté de tuer des manifestants car ce n'était pas une manifestation, mais la guerre. C'est pourquoi on a fait croire que la sécurité des ambulanciers ne pouvait pas être assurée, et on a choisi de laisser sans soins des gens en urgence vitale. C'est pourquoi, aussi évidemment, on a canardé une manifestation d'envergure. Les tirs ne sont pas réglementaires ? Normal, c'est la guerre, nous répond-on. Des manifestants sont laissés en train de mourir ? Normal, ils sont sur une zone de guerre. Par ailleurs, cela nous rappelle que Rémi Fraisse a été jugé coresponsable de sa mort puisque, tout en étant reconnu comme manifestant non violent, on a considéré qu'il s'était mis lui-même dans une situation périlleuse.

À côté des déclarations, on a aussi pu voir le travail préparé en amont par les agences de com, avec les petits scandales au sein du gouvernement (le 25 mars, Olivier Dussopt fait son coming-out, Marlène Schiappa fait du « féminisme disruptif » en couverture de *Playboy* pour le numéro d'avril...). Les journaux locaux tentent de redorer le blason de la police, comme *La Nouvelle République*, qui, le 29 mars, tente un petit : « Les CRS de Poitiers sauvent des migrants ».

Chaque fois que le scandale éclate, les cabinets de communication préparent l'opinion publique soit à détourner le regard, soit à recevoir de fausses informations. Les plus criantes sur le moment ont sans doute été la minimisation du nombre de participants et la majoration des chiffres des blessés parmi les gendarmes : le chiffre repris par les médias était de 7 000 opposants dont 1 000 « ultras ». Également l'annonce d'un gendarme en urgence absolue le soir de la manifestation, qui se voulait un contre-feu aux deux manifestants dans le coma. On signalera aussi, dans le contre-feu médiatique, les guignoleries des faux BRAV-M chez Hanouna, suivies d'une fausse polémique, non pas sur les violences policières mais sur les états de service des intervenant (faux ou vrais BRAV-M), suivie d'une intervention du préfet de

police de Paris, toujours dans « TPMP ».

A minima, la cantine annonce avoir servi 10 000 repas. La plupart des gens avaient leur sandwich. De plus, il est difficile d'avoir une impression de foule dans les champs – ce que nous avons pourtant eu ici, tant elle était dense. Quant aux ultras, bien malin qui aurait su les distinguer des autres ; et, concernant les habitants du coin, certains d'entre nous ont pu avoir le plaisir de croiser la secrétaire de mairie du bled d'à côté en train de ramasser des cailloux pour les premières lignes ou de se faire taper sur l'épaule par des collègues, full cagoule. La palme des mauvaises infos (ou de la mauvaise foi) revient à *Paris Match*. Dans son n° 3 856 (« Manifs : Face aux ultras »), le journaliste arrive à faire le distinguo entre un agriculteur qui vient avec sa raquette de tennis pour renvoyer les lacrymos et les « black blocs ». La différence semble plus tenir au K-Way qu'à la méthode mais passons, les bons et les mauvais manifestants se distinguent visiblement maintenant au fait de pouvoir être identifiés par la police ou pas...

Une note de gendarmes et la réponse « anti-ZAD » de Darmanin

Les gendarmes de la *Sous-direction de l'anticipation opérationnelle* (SDAO) nous ont gratifiés d'une note, publiée par *France Inter*⁷. Succinctement, celle-ci revient sur le déroulé de la manifestation et en fait une analyse tactique tout à fait pertinente :

- les quads ont un effet déstabilisant, une surprise tactique ;
- les grenades lacrymogènes ne sont pas efficaces sur les « black blocs » (comprendre ceux qui s'affrontaient aux gendarmes) ;
- l'usage des grenades explosives GM2L, quant à lui, est efficace sur ces derniers ;
- les « médics » sont arrivés à saturation de blessés, ce qui a mis un terme aux affrontements ;
- la violence des affrontements a été efficace et a éprouvé psychologiquement les manifestants ;
- l'échec de la manifestation pourrait « constituer le terreau d'une radicalisation encore plus importante ».

Si on se met dans la tête du tacticien du maintien de l'ordre, la conclusion est limpide : il faut faire des blessés, graves si possible : ça marche... au risque cependant de faire monter le niveau de conflictualité.

Darmanin annonce dans la foulée (*Le Journal du dimanche* du 2 avril) : « Nous créerons d'ailleurs au ministère de l'Intérieur une cellule anti-ZAD, avec des juristes spécialisés [...] dès le 1er septembre prochain. [...] Elle sera constituée de cinq juristes de haut niveau qui seront chargés d'accompagner les préfets pour empêcher la constitution de ZAD ou les démanteler. Leur recrutement est en cours. »

Visiblement, leur rôle principal sera de casser rapidement les recours juridiques qui permettent de laisser du temps à l'opposition pour s'organiser, et parfois créer un espace de vie et de lutte. Cela, plus les déclarations de guerre à l'« ultragauche », rappelle toutefois de mauvais souvenirs, comme la volonté affichée en 2008 de détruire les « anarcho-autonomes » grâce à la circulaire Dati, qui avait fait tomber des enquêtes liées à des actions directes diverses dans le champ de l'antiterrorisme. Dans la foulée de l'affaire du 15 juin 2021 en Limousin⁹ ou de l'association de malfaiteurs de Bure, l'État se donne les moyens de terroriser. Car, bien souvent, ces procédures accouchent d'une souris au niveau judiciaire. Mais, dans l'intervalle, le fichage, la peur, la criminalisation ont fait leur chemin.

L'après : abatement et cristallisation de luttes de territoire

Un autre point qui n'a quasiment pas été traité par les médias est le feu vert implicite qui a été donné aux probassines pour faire la chasse aux écolos. Pendant la manif, des dizaines de véhicules garés un peu loin ont été saccagés (des pneus dégonflés à la destruction complète des véhicules – voir photo). Les dépanneurs appelés sur le secteur ont déclaré n'avoir fait que ça durant tout le week-end.

Ces destructions, encore, ne sont rien comparées aux agressions qu'ont pu subir certains opposants aux bassines (tabassage du neveu de Julien Le Guet, porte-parole du mouvement¹⁰). Comme souvent pour les luttes en milieu rural, la lutte est d'autant plus compliquée que le sujet divise familles et voisins. Les relations se tendent dans des milieux où tout le monde se connaît. À titre d'exemple, on peut rapporter la tentative d'achat d'une maison par un porte-parole des Jeunes Agriculteurs (FNSEA) : la vente a été annulée par ses propriétaires car ces derniers, présents à la manifestation, ont été outrés de voir le futur acheteur cracher sur les tracteurs de la Confédération paysanne.

À cela s'ajoutent les écarts entre néoruraux (ou assimilés) et certains agriculteurs conventionnels, qui sont bon public pour mettre les difficultés des modèles agricoles qu'ils subissent sur le dos des écolos. Plus facile que de remettre en question les logiques liées aux primes PAC.

Un tournant dans le mouvement social et écologiste ?

Cette manif a eu un écho fort dans le mouvement social, notamment le 30 mars, qui a vu les appels des *Soulèvements de la Terre* à se rassembler devant les préfectures et sous-préfectures très suivis, et pas que par la sphère écolo ou le milieu radical. Au contraire,

dans de nombreux endroits, ce sont des syndicalistes et/ou des participants au mouvement des retraites en cours, sans étiquette, qui se sont rassemblés, voire qui ont lu les communiqués des parents et des camarades de Serge (et dans les manifestations syndicales suivantes). Le lien ne pouvait qu'être fait entre les blessés de Sainte-Soline et ceux du mouvement (un cheminot éborgné, une travailleuse de l'éducation avec un doigt arraché), ou avec les arrestations massives et arbitraires dans le cadre des manifs nocturnes post-49.3.

Il faut approfondir ce parallèle et partir de là pour critiquer l'État, sa police, sa justice, et son rôle de protecteur du capital¹¹. La période nous donne cette opportunité, par le rejet massif du gouvernement et la brutalité qui ne laisse aucun doute sur sa vraie nature. Contribuons, dans le mouvement en cours, à creuser l'antagonisme entre le mouvement et l'État, par la critique, par l'action, puisque c'est toujours le même État qui mutile, terrorise et tue



voiture de manifestant après le passage des pro-bassines

pour défendre l'accumulation du capital, que ce soit dans les villes ou dans les champs. Répondons à l'appel des « Camarades du S. » à « faire de la semaine du 1^{er} Mai une semaine intensive d'actions contre l'État et le capital : au travail, dans les cortèges, sur les ronds-points, en dédicace à tous nos camarades blessés, tués et enfermés, d'ici et d'ailleurs, d'hier

et d'aujourd'hui, qui ne peuvent pas y participer. Non pas dans un sens symbolique ou mémoriel mais bien dans l'objectif de lancer, relancer ou continuer les luttes auxquelles nous participons ».

Le 17 avril 2023

Des participants du 25 mars 2023 et des membres du mouvement antibassines

(8) radiofrance.fr/

(9) Voir « Inculpés du 15 juin 2021 : résister à l'antiterrorisme », dans C.A. n° 322, été 2022.

(10) Voir « Mégabassines, circulaire ministérielle, cassage de gueule, procès... », dans C.A. n° 326, janvier 2023. Dans le même style, rapporté par Reporterre, à propos d'une journaliste qui documente les ravages de l'agro-industrie en Bretagne : « Victime de sabotage, la journaliste Morgan Large porte plainte », le 29 mars 2023

(11) Voir sur le site de l'OCL le texte :

« Nous ne pouvons vaincre militairement la police, soyons plus malin-gnes qu'elle ».

Soulèvements de la Terre, bilan d'étape

Si la lutte pour les bassines dans les Deux-Sèvres est parvenue à fédérer autant de gens, cela est dû sans doute à une subtile alliance entre plusieurs organisations. Historiquement, c'est le collectif *Bassines non merci* (BNM) qui tient la lutte depuis des années, fortement appuyé par la *Confédération paysanne*. Après le confinement et l'usure d'une longue lutte de territoire, BNM 79 a cherché un nouveau souffle en s'alliant aux *Soulèvements de la Terre* (SDT).

Cette organisation, créée en 2021, provient directement de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes¹. Elle se veut au départ un regroupement d'organisations signataires de l'*Appel des Soulèvements de la Terre* (dont la *Confédération paysanne* et BNM²). D'où un certain flou concernant les structures : on peut considérer que les *Soulèvements* en tant que tels sont une organisation puisqu'ils possèdent des forces vives propres à eux, mais ils intègrent également d'autres groupes et organisations. Ils se disent eux-mêmes composés à la fois de groupes locaux en lutte contre divers projets d'urbanisation du territoire, de membres de la « génération climat » proches d'organisations comme *Extinction Rebellion* [XR], de syndicats paysans comme la *Conf'* et de la mouvance autonome anticapitaliste).

On se souvient que la première « Saison » des *Soulèvements* avait eu du mal à fédérer : elle proposait des appels très tournés vers des luttes de « copinage », proches des autonomes pilotant l'orga. Les organisations signataires ne semblaient pas hyper impliquées dans les décisions et leur

plan com était franchement éternant... En effet, les actions étaient principalement tournées vers la communication : gros affichage, logo sexy à partager sur les réseaux et pas mal de vide derrière.

Un changement de stratégie s'est opéré lors de la *Deuxième* saison, où les organisateurs des SDT ont fait le choix de s'ancrer davantage sur le terrain de luttes existantes et fortes (celle des bassines, par exemple) pour leur apporter le soutien logistique, matériel, et la communication nationale qui leur manquaient.

Entre-temps, les *Soulèvements* ont fait un gros travail pour étendre leur réseau. Ils ont ainsi été rejoints par de nombreux militants écologistes, revenus des actions symboliques issues du mouvement climat lycéen, d'ANV COP 21, d'*Alternatiba*, de XR..., très CSP+ et « non-violents ». Comme le souligne très justement la note du service central du *Renseignement territorial* publiée par *Reporterre*, en fédérant, grâce à leur « capacité d'influence » et de « séduction », des collectifs locaux et des militants plutôt jeunes dont des radicaux, les *Soulèvements* ont réussi à créer un « syncrétisme militant » mêlant « massification et radicalité ». La radicalité dans l'action directe (blocages, sabotages) a pu être assumée et légitimée face à l'urgence climatique, avec des destructions (appelées « désarmements ») bien plus offensives que ce que proposait le nouveau mouvement écolo post-COP21³.

Un travail de drague a également été mené vers certains élus Verts et LFI. Le tout donnant un ensemble assez hété-

roclite mais très efficace, il faut bien l'avouer. Les dernières manifs anti-bassines ont ainsi réussi à réunir des composantes de la société et du champ politique très éloignées les unes des autres, et à engendrer à la fois respect et compréhension des modes d'action de chacun. De la même manière, la communication réunit efficacement tout ce beau monde, comme on a pu le voir lors de la soirée de soutien parisienne du 12 avril 2023, avec une liste d'invités de marque longue comme le bras (la « gôche » du NPA à EELV, des syndicats, des chercheurs du GIEC, l'auteur Alain Damasio, l'éco-tartuffe Cyril Dion...).

On peut regretter, bien sûr, l'impression d'être un pion dans une stratégie qui nous dépasse, et dont on suppose qu'elle est parfois plus stratégique de communication médiatique – à base de jolies images de choses qui brûlent, de discours poignants de personnalités radicales ou d'élus « sincères » – que recherche d'une efficacité tactique permettant de gagner la lutte ; ou que celle-ci soit menée par un état-major peu visible, sans coordination de l'ensemble des composantes à la base. Stratégie qui, parfois, fait des dégâts⁴, comme à Sainte-Soline.

Au final, les *Soulèvements de la Terre* bénéficient et contribuent à une période où la jonction réelle entre mouvement écologiste et mouvement social pourrait s'opérer, sur fond de crise politique, institutionnelle, sociale et environnementale.

Reste à savoir sur quelles bases idéologiques, sociales et organisationnelles. Le débat est ouvert...



1. cf Remuer ciel et terre, Edito de C.A. 308, mars 2021

2. Terrestres.org, 11 mars 2023

3. Voir « Un tournant dans les luttes écologiques ? », dans C.A. n° 295, décembre 2019.

4. Dans l'entretien sur *Contretemps* avec des représentants des SDT cité dans l'article « Retour sur Sainte-Soline » de ce numéro, ceux-ci critiquent après coup la stratégie de la manifestation qui a mené à l'affrontement, mais affirment avoir découvert l'ampleur du dispositif policier le jour-même...

Le marquage chimique (PMC)

LES produits marquant codés (PMC) ont été commercialisés en Angleterre dès 2003. Ils sont majoritairement utilisés pour marquer des objets ou des individus, dans l'espoir de pouvoir dire d'où provient tel objet et où telle personne qui a été aspergée. En France, leur utilisation par la police dans les manifestations est toute nouvelle, même si elle avait été annoncée par Édouard Philippe après l'Acte XVIII des Gilets jaunes (GJ), le 16 mars 2019.



Un marqueur discret, unique et durable

Il se présente sous la forme d'un liquide inodore et invisible à l'œil nu qui révèle sa présence sous une lumière ultraviolette (UV, dite aussi lumière noire). Il est unique, c'est-à-dire qu'après analyse on sait qui vient d'où. Le site de la Gendarmerie nationale nous explique qu'il y a trois types de marqueurs différents : les marqueurs minéraux (une combinaison d'éléments chimiques), les biologiques (une combinaison de nucléotides formant un ADN synthétique) et les physiques (des microparticules métalliques sur lesquelles est gravé un code). À chaque technique sa méthode de détection : de la plus simple, le marqueur chimique qu'on lit avec un simple microscope numérique, à la plus complexe, qui nécessite un microscope électronique à balayage ou des techniques de séquençage de génome/génotypage. Dans tous les cas, le marquage est unique et on sait retrouver distinctement l'origine de chaque trace relevée.

Les vendeurs nous l'assurent : une fois sur la peau, ce marqueur tient six à huit semaines, le temps que celle-ci se renouvelle. Sur les cheveux, six mois ; et sur les habits... à vie. Te voilà fleur-de-lysés *ad vitam aeternam* K-Way Quechua noir, il ne te reste plus comme avenir que la poubelle, le feu ou Emmaüs !

Le marqueur peut être déposé sur des objets précieux à l'aide d'un genre de feutre, pulvérisé par un petit boîtier télécommandé ou à déclenchement automatique (dans un local de banque ou à la sortie d'un magasin), et il y a même un pulvérisateur au format « bombe au poivre », que tout une chacune se doit de garder dans son sac à main. Et pour finir on le vend à projeter avec un fusil type paintball, voire additionné à l'eau d'un canon à eau. Pour rappel, l'usage du marqueur dans le canon à eau est la déclinaison de la peinture bleue (du bleu de méthylène) déjà utilisée à Hong Kong en 2019 et lors de l'Acte XXIII des GJ le 20 avril 2019. Une déclinaison encore plus surprenante étant l'usage nauséabond, au sens lit-

téral, de restes d'animaux (os, sang séché et poudre de sabot) en additifs à l'eau, lors de la manifestation du 1^{er} Mai 2018 à Paris¹... Le véganisme a échoué.

Usage commercial

Les argousins ne sont pas les seuls à faire joujou avec les marqueurs chimiques, en fait ils suivent une mode que le privé a initiée. Nous avons écrit dans le chapeau de ce texte qu'en Angleterre ces marqueurs sont vendus depuis 2003. On retrouve le produit sous la marque *SmartWater* ; et son commercial français nous l'affirme, grâce à son produit, « des quartiers en Angleterre ont vu le nombre de cambriolages baisser de 100 %² », rien de moins ! On se croirait revenu aux grandes heures de la vidéosurveillance, qui annonçait des résultats à peu près semblables pour justifier à la fois le coût des caméras et leur implantation dans tous les lieux publics.

M. Tout-le-Monde peut acheter un kit contenant un stylo marqueur et un autocollant. C'est avec ces arguments et la complicité coupable de la préfecture de police des Bouches-du-Rhône que la mairie d'Aubagne a commandité la distribution de 700 de ces kits en 2015. À 90 euros le kit, le maire UMP nous affirmait que la facture s'élevait à quelques milliers d'euros et que ce kit aurait un effet dissuasif fort. Dommage qu'il n'ait pas inclus une calculatrice, car d'aucuns auront multiplié 90 par 700 et auront trouvé un total de 63 000 euros, ce qui fait un peu plus que « quelques milliers d'euros ». On revient là au cœur du sujet de l'insécurité domestique : un business rentable. En 2014, la pose du produit à la galerie commerciale du *Grand Littoral* à Marseille n'a coûté que la bagatelle de 100 000 euros.

Et le vendeur de nous gratifier de vidéos promotionnelles de femmes seules se faisant aborder par des hommes encapuchonnés dans la nuit, mais qui, en les repoussant heureusement grâce à ce spray, pouvaient rentrer chez elles ou aller en boîte de nuit en toute sécurité. Bref, la rhétorique à la Alain Bauer est connue : « Vous – surtout les femmes et les



Poitiers - manif de solidarité du 22 avril 2023

commerçants – êtes en insécurité car, par chance, un produit – coûteux mais hyper efficace – existe pour vous. »

Leur nouveau joujou

Si la première utilisation du produit date de 2019 lors des manifestations GJ, ce n'est que deux ans plus tard que l'on a vu des gendarmes le tirer au fusil de paintball. Ces fusils étaient jaune fluo, la marque d'un usage encore expérimental³. À Sainte-Soline, cette fois, c'est l'inauguration en grande pompe ; les contrôles de gendarmes ont été massifs à la fin de la manifestation, et surtout ces gendarmes ont fait un grand usage de lampes UV pour détecter la présence du produit, cela signifiant qu'il y avait des consignes quant à la recherche de ces fameux PMC. Pour autant, seules deux personnes ont été contrôlées positives⁴... et donc placées en garde à vue. Pour l'une d'elles, un journaliste indépendant, une trace a été révélée sur sa main. Pour l'autre, un manifestant, ils ont trouvé une petite tache « entre le pouce et l'index », déposée semble-t-il par transfert. Bref, C. Rodriguez, directeur général de la Gendarmerie nationale, l'annonçait à une commission d'enquête : « Dans une manifestation, une personne peut avoir été marquée par l'ADN chimique [comme précisé ci-dessus, les marqueurs peuvent être de l'ADN de synthèse] sans que l'on n'ait rien à lui reprocher. En effet, participer à une manifestation n'est pas illégal, c'est une liberté fondamentale. » Un gendarme mobile a résumé ainsi la situation au manifestant arrêté : « Vous allez voir, c'est leur nouveau joujou, ils ne vont pas vous lâcher. »

Comme c'est désormais la tradition avec les nouveaux joujoux, ils sont utilisés hors cadre légal, et, pour le droit, on verra après. Avec l'augmentation délirante des budgets pour les flics, les matons et les militaires, ça promet beaucoup d'expérimentations de ce type dans les temps à venir !

Des participants du 25 mars 2023 et des membres du mouvement antibassines

COMMUNIQUÉ DES PARENTS DE SERGE (N°3)

(lu lors de la soirée de soutien aux Soulèvements de la terre à Paris)

La menace de dissoudre un des collectifs qui ont appelé à manifester contre les bassines, le 25 mars, est une nouvelle illustration du mépris que ce régime exprime envers quiconque veut faire barrage à la politique qu'il mène au service de la bourgeoisie. Il s'agit en effet pour lui d'accréditer l'idée que les milliers de manifestants présents à Sainte-Soline auraient été des enfants sans aucune autonomie, arrivés là sous l'influence de quelque puissance occulte.

Menacer de dissoudre des structures qui organisent la solidarité contre la répression est un autre reflet de ce mépris consistant à faire croire que les gens eux-mêmes, à la base, sont incapables de s'organiser pour se défendre.

Or c'est tout le contraire qui se passe aujourd'hui en France.

À Sainte-Soline, il n'y a pas eu, d'un côté, les « bleus » et les « noirs » et, de l'autre, les « familles ».

Les dizaines de milliers de personnes participant à cette manifestation interdite savaient que les plus mobiles se trouveraient dans le cortège chargé d'ouvrir le chemin vers la bassine, et nul ne dissociait les « non-violents » des « violents », les « bons » manifestants des « mauvais ». La complicité entre les uns et les autres était évidente. Ces dizaines de milliers de personnes ont agi ensemble, chacune selon ses possibilités, contre le modèle capitaliste que représentent les bassines et malgré les menaces de répression émanant de l'État. Et elles ont été capables, ensemble, de résister physiquement au bras armé de cet État.

La violence a été du côté des forces de l'ordre, qui ont visé l'ensemble des manifestants.

Les 200 blessés de Sainte-Soline – dont notre fils Serge et Mickaël, les plus gravement atteints – ne sont pas le résultat d'une « mauvaise gestion de l'ordre », d'erreurs de tel ou tel, ou simplement le fruit du hasard. Le responsable de ces 200 blessés, c'est un État qui a pour seul objectif, dans la période actuelle, de mettre à genoux toute contestation sociale afin de mieux gérer l'exploitation du travail dans les années à venir, face à la crise que connaît le capitalisme pour se perpétuer.

La répression policière et juridique est omniprésente et se répand comme la misère sur le pauvre monde, mais nous ne nous laisserons pas enfermer dans un combat contre cette répression qui accaparerait tous nos espaces et notre vision de la vie. Car notre monde, c'est aussi celui de la lutte, et la lutte c'est la fête. La fête, ce sont les barbecues des gilets jaunes sur les ronds-points ; ce sont les cris et les chants lors des manifestations contre la réforme des retraites ; c'est l'expression créative et colorée que peuvent avoir les manifestations des femmes ou des homos ; ce sont les grèves ou les occupations dans lesquelles les salariés se découvrent sur leur lieu de travail ; ce sont les blocages joyeux de routes ou de lycées...

Contre la répression, ces espaces de lutte et de fête témoignent que le monde doit changer de base, et que nous avons en nous, dès maintenant, la capacité d'y parvenir en les mettant en valeur et en les élargissant.

Nous n'avons besoin d'aucune « figure » ou d'aucun parti pour nous indiquer la voie à suivre tout en nous prenant par la main.

Nous maintiendrons notre union dans un même combat contre l'aménagement capitaliste du territoire, et notre solidarité contre la répression. On ne tue pas un mouvement en déclarant dissoutes certaines de ses structures ou en les interdisant. Dissolution ou interdictions ne changeront donc rien.

Et nous ne céderons pas aux palinodies de partis politiques qui cherchent encore à parler en notre nom alors qu'ils ne représentent plus grand-chose.

C'est en nous que nous devons avoir confiance pour repousser l'assaut de l'État policier, comme celui d'une extrême droite à l'affût.

*Les parents de Serge,
le 12 avril 2023*

1. francetvinfo.fr/

2. tf1info.fr/

3. desarmons.net/

4. mediapart.fr/ 5 avril 2023

5. reporterre.net

D
O
S
S
I
E

Le nucléaire nous

La production d'électricité nucléaire consomme beaucoup d'eau, la pollue et la réchauffe. Bref, s'il est une production d'énergie inadaptée au réchauffement climatique, c'est bien celle là, contrairement à ce que prétend la propagande intense dont nous sommes pilonnés.

Les centrales nucléaires, de grosses consommatrices d'eau

Les centrales nucléaires utilisent la moitié de l'eau douce prélevée en France pour leur refroidissement : 16 milliards sur les 32 milliards de m³ prélevés annuellement (données de 2018). Bien sûr, cette eau est ensuite (partiellement) rejetée dans les mêmes cours d'eau. Mais ceci veut dire que le nucléaire est particulièrement sensible aux conséquences du réchauffement climatique. En cas de manque d'eau, il n'est évidemment pas envisageable de cesser de refroidir la réaction nucléaire. Le nucléaire a donc impérativement besoin des mégaretenues d'eau contre lesquelles nous nous battons. Par exemple, la centrale de Civaux a bien besoin du lac de Vassivière, la France a négocié avec la Suisse de maintenir le débit en aval du lac Lemman à cause de ses nombreuses centrales nucléaires sur le Rhône, on peut citer aussi la dépendance de la centrale de Nogent s/Seine aux barrages de l'Aube... Evidemment, ces barrages ne sont jamais présentés comme liés au nucléaire, mais comme la solution aux problèmes de crues pour les riverains en aval.

En plus, la vie est mal faite. Lorsque les eaux se réchauffent, ben il en faut plus pour refroidir. Il y a bien une solution : arrêter les centrales nucléaires lorsque le débit baisse de trop. Ça la fout mal pour une énergie décarbonée censée nous aider dans l'adaptation au réchauffement climatique.

Les centrales nucléaires réchauffent les cours d'eau

Il faut savoir que le rendement moyen d'une centrale nucléaire est le plus bas de toutes les centrales thermiques. C'est 33% maximum. C'est-à-dire que seulement 33% de l'énergie produite est transformée en électricité, les 67% restant sont évacués sous forme de chaleur.

Les centrales nucléaires rejettent dans les rivières l'essentiel de l'eau qu'elles y ont prélevée nous dit-on.

C'est vrai. Mais c'est de l'eau nettement plus chaude qu'elles rejettent. D'après Olivier Dubois, directeur adjoint de l'expertise de sûreté à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (l'IRSN) : « L'échauffement entre l'eau prélevée et l'eau rejetée est de l'ordre de 10 °C. L'effet sur la température moyenne du cours d'eau dépend du débit du cours d'eau. ». Pour le Rhône, EDF estime que le réchauffement moyen global du fleuve dû aux centrales nucléaires est de 1,2° en période froide et de 1,6° en période chaude¹. C'est beaucoup plus que les conséquences estimées du réchauffement climatique. Pour la seule centrale du Bugey, d'après le CEMAGREF (centre d'études du machinisme agricole), « Les rejets d'eau chaude du Centre de Production Nucléaire du Bugey entraînent jusqu'à 5 km en aval de la centrale, une élévation de la température des eaux du Rhône de 6 °C en moyenne. L'échauffement des eaux est encore sensible au niveau de la confluence avec l'Ain. »

Le terme exact n'est pas réchauffement, mais pollution thermique. En effet, une telle augmentation a un effet profondément perturbateur pour l'ensemble de la faune. Les espèces aquatiques sont très sensibles aux variations de température. De plus, ces variations affectent aussi tout ce dont elles se nourrissent. Les conséquences sont graves pour la biodiversité. Rappelons que grâce à EDF, la Drôme s'enorgueillit d'une ferme aux crocodiles. Riant perspective pour les baigneurs...

Accessoirement, les fleuves ont tendance à se jeter dans la mer ou dans l'océan. Des fleuves plus chauds affectent donc leur température. Les escrocs qui nous présentent le nucléaire comme le remède au réchauffement climatique font l'impasse là-dessus.

Et rappelons que la vapeur d'eau est... un gaz à effet de serre. Certes moins efficace que le CO₂, mais quand on voit les quantités qui s'échappent des tours de refroidissement... Nul ne conteste que les centrales modifient le micro-climat autour des centrales, même s'il n'y a pas de consensus scientifique sur leur effet plus global.



Les centrales nucléaires contaminent l'eau

Les centrales nucléaires ne sont pas étanches en réalité. Soit-disant, il ne devrait pas y avoir de porosité entre les circuits. Mais de fait, l'eau rejetée est légèrement radioactive. Ce qu'on trouve dissous dans l'eau, c'est du tritium, qui est un isotope² radioactif de l'hydrogène. Les isotopes provoquent une contamination radioactive interne durable: le tritium se fixe à la place de l'hydrogène, l'iode radioactif à la place de l'iode normal, le césium à la place du potassium, le strontium à la place du calcium, etc. Or ces éléments nous irradient jusqu'à ce que leur activité disparaisse, et ça peut être long. Pendant longtemps, les scientifiques officiels ont considéré le tritium comme négligeable: on évacue l'eau qu'on ingère en faisant pipi n'est-ce pas? Sauf que l'eau se fixe dans nos cellules, nos organes, etc.

L'industrie nucléaire rejette des millions de milliards de becquerels de tritium dans l'eau et dans l'air: «Plus on produit d'électricité, plus on produit du tritium. C'est pourquoi depuis plusieurs années, la production de tritium est proche de la limite annuelle réglementaire» a déclaré EDF en 2006, à propos de ses réacteurs nucléaires. Le tritium étant difficile à contenir, des pollutions accidentelles se produisent également.³

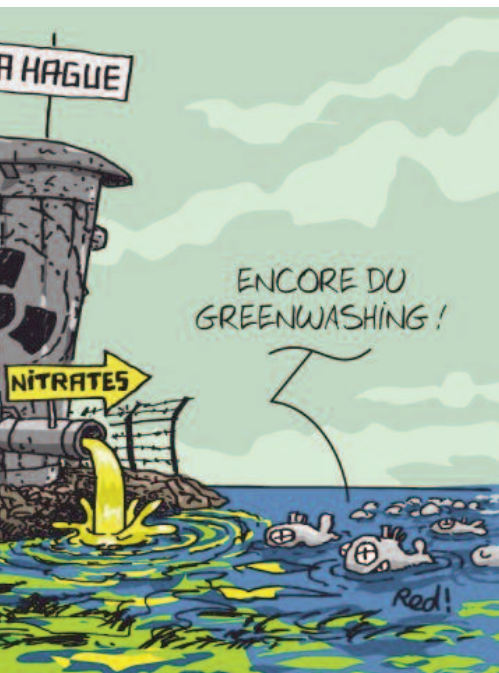
Il faut rappeler comment sont déterminées les limites annuelles réglementaires. Il ne faut pas croire que c'est le seuil en dessous duquel il n'y

1) Etude thermique du Rhône - EDF - Synthèse - mai 2016

2) Tout est composé d'atomes. Ce qui les différencie entre eux, ce sont les nombre d'électrons et de protons (qui doit être égal entre eux). L'hydrogène en a un de chaque, l'oxygène 8 de chaque, etc. Un isotope c'est quand seul le nombre de neutrons diffère.

3) Signalons aussi que les installations nucléaires militaires sont de grosses émettrices de tritium. Ce qui expliquerait peut-être les difficultés à trouver des données ?

pompe l'eau !



Les centrales nucléaires polluent l'eau chimiquement

Il faut des kilomètres de tuyaux pour faciliter les échanges de chaleur pour refroidir l'eau du circuit secondaire. Les parois ne doivent pas s'épaissir. Les tours de refroidissement sont donc détartrées à chaque arrêt de tranche, et en permanence pendant le fonctionnement normal. Il faut aussi éviter la prolifération des bactéries qui adorent la chaleur humide. D'autres parties de l'installation nucléaire utilisent aussi des produits chimiques qu'elles rejettent.

Les centrales nucléaires rejettent donc en quantité du chlore, des sulfates, de l'acide borique, du sodium, de l'ammonium... Par exemple, la centrale nucléaire de Nogent sur Seine a rejeté en 2020 environ 105 tonnes de chlorure, 49 tonnes de sodium, 46 tonnes de nitrates, et 10 tonnes de sulfates⁵ (je n'ai retenu que les produits les plus connus, il y en aurait trop sinon). Ce sont les préfectures qui fixent les plafonds maximum, mais EDF peut demander des dérogations... Après, bien sûr, il faudrait regarder ce que ça donne en terme de concentration par litre, mais ça devient plus compliqué... Rassurez-vous, les autorités vous diront toujours que c'est sans danger pour l'environnement et sans incidence sur la santé.

Nos slogans ne sont pas des mots creux. Nous vivons dans une société nucléaire, et le nucléaire fait peser sa menace partout. Ce n'est pas l'énergie propre que les technocrates pseudo-écologistes veulent nous vendre. Ce n'est pas un petit truc de rien du tout comparé aux dangers que court la planète. Non seulement ce mode de production d'énergie mortifère est particulièrement vulnérable au réchauffement climatique, mais il l'aggrave et il en aggrave les conséquences. Comme si on n'allait pas suffisamment manquer d'eau comme ça, il nous en pompe et il nous pollue le peu qu'il nous laisse.

Sylvie

4) Analyse critique du seuil de 10 000 Bq/l défini par l'OMS pour le tritium dans l'eau potable, document de la CRII-Rad, 01/07/2019

5) Rapport environnemental annuel relatif aux installations nucléaires du Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Nogent-sur-Seine, 2020, EDF

a pas de danger. C'est le seuil à partir duquel on considère que les inconvénients (généralement sanitaires) l'emportent sur les avantages (généralement économiques). Dit plus clairement, on considère qu'abaisser le seuil coûterait trop cher pour le nombre de maladies potentiellement évitées. La limite annuelle réglementaire pour l'eau potable a été fixée par l'OMS à 10 000 bq/l, en référence aux travaux de la CIPR, ce qui permet à EDF de prétendre que c'est sans danger. Mais l'OMS n'a jamais indiqué qu'il n'y avait pas de danger en dessous, et en plus cette limite est très contestée. Elle implique un risque cancérigène 160 fois plus élevé que ce qui est accepté pour les polluants chimiques.⁴

Ne cherchez pas sur le site de votre fournisseur d'eau. Les données sur la contamination radioactive n'y figurent pas. Il faut se renseigner auprès du ministère de la Santé et c'est toute une affaire. Parce que bien sûr, le meilleur moyen de ne pas trouver de radioactivité, c'est de ne pas la chercher. Mais la CRII-Rad et l'ACRO, les deux laboratoires de recherche indépendants, ont trouvé du tritium dans la Loire, le Rhône, la Vienne. D'autres éléments radioactifs sont rejetés par les centrales, du césium, du carbone 14, de l'iode, du manganèse, du cobalt... et d'autres encore⁵. Ces éléments sont trouvés en prélevant les plantes aquatiques. Des teneurs inquiétantes ont été trouvées en aval de Golfech par exemple.

Relance du nucléaire ?

Les annonces gouvernementales donnent le tournis. Le sénat a transformé le plafond de 50% d'électricité d'origine nucléaire en plancher. Le gouvernement a annoncé un plan de relance important. Juridiquement et dans les annonces, tout va très vite. L'IRSN (institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) est supprimé, pardon fusionné avec l'ASN (autorité de sûreté nucléaire), le tout devant s'appuyer sur le CEA. Jusque là, l'IRSN faisait des études et l'ASN prenait les décisions (généralement favorables aux nucléocrates). C'était trop long. L'ASN pourra prendre ses décisions directement, conseillée par le CEA, qui n'est pas du tout juge et partie ! A priori, les nouvelles centrales seront des extensions des anciennes, comme ça pas de perte de temps en procédures d'expropriation, des annonces bien discrètes, et pas d'enquête d'utilité publique, on a pris un décret d'accélération des procédures qui les rend non obligatoires dans ce cas. Donc, le nucléaire devrait se relancer rapidement.

Sauf que.

Déjà, c'est gentil de vouloir construire 6 EPR2, mais pour le moment aucun EPR1 n'a réussi à produire d'électricité. Flamanville a déjà 12 ans de retard sur les prévisions initiales (décision en 2004, début de la production en 2007, pour la fin on attendra une certitude) et son devis a plus que quadruplé d'après EDF, de 3,4 milliards à 13,2 milliards, quintuplé d'après la Cour des Comptes (19,1 milliards). C'était combien qu'il nous manquait pour les retraites déjà? Donc pour construire les EPR2, ça risque d'être un peu compliqué. Pour le moment, il semblerait que le projet n'aie guère dépassé le stade des présentations et des power point. Ça ne les empêchera pas de dépenser des milliards, de stériliser du terrain et de couler un maximum de béton.

Ils annoncent aussi prolonger encore plus la durée de vie des centrales. Pour prolonger une vieille bagnole, on change le moteur ou en tous les cas les pièces les plus importantes. Ça peut s'avérer aussi coûteux que de changer de bagnole. Le coût de ce «grand carénage» se comptera en dizaines de milliards d'euros. Il a été estimé en 2014 par EDF à 55 milliards entre 2008 et 2025, mais d'autres évoquent un coût de 90 milliards d'euros. Ça risque de faire un peu comme l'estimation des coûts des EPR.

Il a été question aussi de multiplier les «SMR» (Small Modular Reactor), plus petits donc comme leur nom l'indique, assemblés en usine et implantés sur place. Le rêve pour un industriel du nucléaire! Bon, en fait, ça permettrait de rentabiliser des dépenses militaires: à la base, ce sont les moteurs des sous-marins à propulsion nucléaire. La vie nucléaire étant pleine de surprises, notamment le passage d'un moteur de sous-marin à une mini-centrale, pour le moment, ce n'est pas au point. Le truc c'est que pour que ça devienne rentable il faut en faire beaucoup.

Un dernier truc vient de sortir. Augmenter la puissance des réacteurs en place. Il paraît que les ricains l'ont fait sur quelques réacteurs. Alors là, il faut se rappeler que les problèmes de corrosion, de maîtrise de la réaction, de tenue de la cuve, n'augmentent pas proportionnellement à la puissance, mais de façon exponentielle et surtout imprévisible.

Le gros problème c'est que les technocrates et les politiciens qui décident confondent effet d'annonce et faisabilité. Rien de tout ça n'est au point, personne n'est sûr que ça marche, et surtout pas les spécialistes de la chose, mais ils sont prêts à nous faire courir tous les risques et payer très cher pour que la réalité se conforme à leurs diktats.

DOSSIER

Total - Yara - Cargill...

L'industrie consomme l'eau comme s'il en pleuvait encore !

LA CONSTRUCTION DES BASSINES a fait émerger la question de l'appropriation de l'eau par l'agro-industrie. Mais elle est aussi une question d'industrie tout court. Illustration à l'échelle de la communauté d'agglomérations de Saint-Nazaire, la CARENE.

LE BASSIN NAZAIRIEN est riche d'eau : la Loire et ses zones humides, le marais de Brière, des nappes phréatiques et des pluies océaniques abondantes. Pourtant à l'été 2022, la sécheresse et les restrictions ont séviés. La CARENE compte 10 communes et 127 000 habitants, qui consomment annuellement près de 6 millions de m³ d'eau potable, soit 47m³ par habitant. En regard de cette consommation domestique, une trentaine de gros industriels consomment pour leur part également 6 millions de m³ de cette même eau potable¹.

Le premier et plus gros consommateur se trouve être la raffinerie Total de Donges. L'autorisation préfectorale d'exploitation lui accorde une consommation annuelle de 4 millions de m³ pour le raffinage des différents carburants. La « raf » en utilise actuellement 3,8 millions.

La décarbonation des carburants fait que depuis 2018 Total projette deux nouvelles unités à Donges : l'une de désulfuration permettant de produire des produits moins soufrés (projet horizon), et une unité de production d'hydrogène, le carburant de l'avenir (?), confiée à Air liquide.

Mais ce « lessivage vert »² à besoin d'eau : cette modernisation « durable » nécessitera 533 000 m³ d'eau supplémentaire par an, et explosera le quota autorisé. La réponse de la Préfecture est toute trouvée, une augmentation de la consommation d'eau sera accordée dès la mise en place effective des nouvelles unités.

Total prétend réfléchir à des solutions incluant des eaux issues de stations d'épuration pour réduire le gaspillage d'eau potable, ce qui nécessitera plusieurs années. En attendant l'entreprise bénéficie d'un tarif préférentiel auprès de son fournisseur, la CARENE, qui pour satisfaire la multinationale doit acheter de l'eau en Vilaine et à Nantes agglomération, pour ne pas épuiser ses ressources propres....

Autre gros consommateur local, l'usine Cargill de Saint-Nazaire, qui traite et raffine un tiers de la production française de tournesol, pour en faire de l'alimentation pour le bétail

et de l'huile. 250 000 m³ d'eau nécessaire pour 250 000 tonnes d'huiles (2017). Cargill déclare que sa consommation aurait baissé de 20% depuis 2017, notamment en utilisant l'eau d'une station d'épuration interne qui recycle les effluents des différents traitements. Mais confesse le responsable du site « l'investissement reste élevé par rapport au prix de l'eau qui reste bon marché aujourd'hui ». Ces économies d'eau ne sont donc dictées que par la conscience vertueuse d'un industriel à haute responsabilité environnementale...

Mais Cargill est un petit joueur de l'agro alimentaire comparativement à YARA, dont l'usine de production d'engrais de Montoir est autorisée par arrêté préfectoral d'exploitation à consommer 1 million 250 mille m³ d'eau par an (2015). Le problème c'est que YARA en consomme bien davantage, sans jamais dire combien, et surtout rejette directement en Loire ses effluents pollués en azote et phosphore à des taux explosant toutes les normes en vigueur. L'affaire est connue, et l'Etat veille. Depuis 2019 l'entreprise est astreinte à des amendes de 150 euros par jours de dépassement pour ses rejets. Somme qui la fait d'autant plus rigoler qu'à ce jour elle n'a toujours pas versé un sous, utilisant tous les recours possibles.

Si l'on additionne les consommations de total, de Yara et de Cargill nous sommes déjà à 5,5 millions de m³ de consommations pour 6 millions annoncés ! Faut-il croire que les 27 grosses boîtes restantes se partagent seulement 500 000 m³ ?

Donc pour préserver l'eau, n'oubliez pas de faire pipi sous la douche, c'est un peu comme pisser dans un violon ! Pendant ce temps les industriels se gavent d'eau potable à petits prix, mais font des efforts pour améliorer tout ça. D'ici à ce qu'il y parviennent, pas sûr qu'il y ait encore de l'eau à couler sous les ponts.

Saint-Nazaire,
le 21 avril 2023.



Le texte présenté ici est issu d'un tract rédigé par le COLLECTIF STOP MINES DE L'ALLIER qui s'oppose à l'ouverture de la plus grande mine de Lithium d'Europe, et ce pour le compte de la multinationale française IMERYS. Cette industrie extractive, en plus de ce qu'elle représente sur un point de vue de la stratégie industrielle française, pose de nombreuses questions sur son impact environnemental et plus particulièrement sur les ressources en eaux nécessaires à une telle exploitation

LE 24 OCTOBRE 2022, les habitants des Combrailles apprennent que la multinationale IMERYS a décidé d'ouvrir la plus grande mine de Lithium d'Europe à l'horizon 2027/2028.

Le projet remonte à 2015, date à laquelle l'Etat accorde à Imerys un permis exclusif de recherche pour prospecter le sous-sol de notre région. Généreusement soutenu par des subventions publiques, le projet minier avance de façon souterraine depuis 7 ans.

« Rassurez-vous, ce projet on souhaite le construire main dans la main avec vous, en totale transparence » déclare Imerys lors de la réunion publique d'Echassières en novembre 2022.

Lors des réunions publiques d'information, l'industriel n'a répondu à aucune question posée par des habitants et des sceptiques, et pour cause : il leur aurait fallu mentir ou lever les foules si la moindre information était révélée. Sur l'emploi, à propos de l'eau, au sujet des pollutions, la réalité montre qu'ils vont nous faire courir au désastre.

Avec un investissement estimé à 1 milliard d'euros pour la phase de construction, difficile de croire que rien n'est ficelé.

1 000 emplois directs ou indirects sur la table ?

« Vous savez très bien qu'il n'y aura qu'une dizaine d'emplois sur le site !

-Non, nous en garantissons au moins 20 ou 30.

1. Selon Ouest-France des 25/26 mars 2023.

Chez moi on consomme moins de 30 m³ par tête, sans efforts particuliers, mais la moyenne nationale de la consommation domestique serait autour de 54m³ par personne...

2. Greenwashing dans le texte

Combrailles (Allier) : La plus grande mine de Lithium d'Europe à l'horizon 2027

-Et la mine de kaolin, vous garantissez sa pérennité ?

- ... non. » (Réunion publique d'Echassières en novembre 2022).

Ces 1000 emplois annoncés sont une tromperie : Imerys affiche officiellement 2000 emplois en France, répartis sur 32 sites. Les données de sociétés indiquent 291 salariés à son siège social parisien en 2022. On peut donc mathématiquement estimer à 53 le nombre moyen d'employés par site. La pérennité de la mine actuelle de Kaolin (entre 35 et 40 personnes) n'ayant pas été confirmée par Imerys, nous passerions donc de 1 000 emplois à 12... chiffre qui correspondrait bien plus à l'effectif moyen d'une mine moderne ultra mécanisée. Si l'on retranche encore les emplois très spécialisés qui ne correspondent pas aux qualifications du bassin d'emploi local, c'est donc pour une toute petite poignée d'emplois locaux qu'on nous propose de ravager la région pour des décennies.

Le temps où les mines de charbons étaient le principal employeur de la région est révolu. Il n'y aura pas à Echassières un millier d'emplois pour faire vivre tout un territoire et sa population. Ceux qui veulent faire croire le contraire ne servent que leurs intérêts.

Une mine propre ça n'existe pas !

« Notre projet s'inscrit dans la durabilité, la préservation de la biodiversité et des sols est notre priorité » (Réunion publique d'Echassières novembre 2022).

Il faut rappeler que les pollutions provoquées par des siècles d'exploitation minière en France ont créé une montagne de problèmes insolubles que ni les multinationales minières ni l'État ne veulent gérer car les coûts sont trop importants.

Pour prendre un exemple local, une étude de Géodéris en 2013 (bureau d'expertise financé par le ministère de la Transition écologique) a relevé sur le site du Mazet, à environ 3 km d'Echassières, le dépôt de matériaux chargés en arsenic causé par l'ancienne mine de tungstène arrêtée en 2006. De par sa composition et son volume important, ce dépôt non confiné et situé à proximité d'habitations présente un potentiel de toxicité très élevé pour les populations, les eaux superficielles et les écosystèmes.

La mine est le secteur industriel qui produit le plus de déchets au monde. Pour exploiter un gisement, on va d'abord extraire de très importants volumes de roches qui en barrant l'accès, les « stériles ». Une fois arrivée au gisement, il faut broyer la roche en poudre fine (35 millions de m³ sur le site d'Echassières pour les 25 ans d'exploitation), la lessiver, la faire réagir avec des substances chimiques (Imerys a refusé de dire lesquels) pour en extraire des minéraux présents en très faible quantité. Ces divers traitements produisent d'autres déchets appelés « résidus ». Stériles et résidus contiennent souvent des métaux toxiques : tantale, thorium, nobélium, arsenic, plomb, cadmium (plusieurs études officielles actent une concentration particulièrement importante en uranium et en thorium...) - et autres composés chimiques qui, une fois au contact de l'air et de l'eau, réagissent et peuvent être drainés dans les cours d'eau et les sols.

Ces procédés se révèlent très énergivores (8 à 10% de la consommation mondiale d'énergie serait consacrée à l'activité minière) et utilise nombre de produits chimiques et d'énorme quantité d'eau.

De plus, le soufre naturellement présent dans les gisements minéraux sera par son excavation mis en contact avec l'eau et l'oxygène. Cela a pour conséquence la production d'eaux acides, c'est le drainage minier acide, problème classique et catastrophique de l'industrie minière.

« - Où comptez-vous prélever les millions de m³ d'eau annuels nécessaires à votre industrie, à l'heure des sécheresses répétées ?

- ... » (Réunion publique d'Echassières novembre 2022)

Pour ne retenir que le problème de l'eau, l'extraction des 34 000 T. de lithium voulu par Imerys implique la consommation d'une quantité colossale d'eau.

Par analogie avec l'extraction de lithium des roches dures en Chine, il faudrait 8 à 9 millions de m³ d'eau. Même si l'eau prélevée et utilisée en circuit fermé ce ne sont pas moins de 2 millions de m³ d'eau par an qui seront nécessaires. Pour comparer, aujourd'hui notre SIVOM Sioule et Boule exploite environ 2,3 millions de mètres cubes par an pour un territoire qui va de Echassières à Voussac, à Broût-Verret, à Biozat et qui représente 46 communes et 25 000 habitants.

L'excavation des sous-sols va provoquer l'affaissement de nos nappes phréatiques et donc l'assèchement de nos sources, de nos puits, la destruction de l'écosystème qui en dépend.

À l'heure des grandes sécheresses et des restrictions d'eau, qu'est ce qui nous garantit que l'accès à cette ressource vitale sera maintenu ?

Ni ici ni ailleurs !

Les activités extractrices d'Imerys partout dans le monde ne peuvent que nous faire douter de sa prétendue moralité. Sa mine de kaolin en plein cœur de l'Amazonie a provoqué en 2014 une pollution endémique des ressources en eau, privant des milliers de personnes de leur accès à l'eau potable et les empêchant de pratiquer leur activité de pêche. Dans cette affaire comme déjà en 2007, Imerys a été condamnée en justice plusieurs fois, à des amendes ainsi qu'à stopper ses opérations le temps d'améliorer les bassins de décantation incriminés. A ce jour les riverains se plaignent encore que les travaux promis pour permettre la reprise de l'activité n'ont jamais été réalisés...

Et si le mythe d'une « mine propre » était vrai, quel cynisme de la part de ces multinationales extractivistes d'affirmer ainsi que certains endroits de la planète peuvent être ravagés écologiquement et socialement alors qu'elles prétendent pouvoir faire autrement.

Quel cynisme encore de la part de groupes écologistes comme Greenpeace d'affirmer que nous devrions prendre notre part à la fameuse transition écolo ! L'extraction ici ne changera rien aux désastres en cours dans le monde et si nous souhaitons nous confronter à notre « dette environnementale » à l'égard du reste du monde, il est de notre responsabilité de dénoncer et d'empêcher les projets industriels des classes dirigeantes et des entreprises, dont les besoins en métaux contribuent au déclenchement de cette ruée minière mondiale.

Quel avenir désirons-nous ?

On voudrait nous faire accepter le désastre que représente cette mine de lithium au nom de la transition écologique car elle permettrait d'équiper les batteries de 700 000 véhicules électriques par an. Promue sans la moindre réserve par les industriels et les politiques, la voiture électrique serait le véhicule « propre ». Or, de la

production des batteries à leur durée de vie, leur non-recyclage, en passant par le renouvellement du parc, le poids des véhicules et leur usage, le caractère écolo de la voiture électrique n'a absolument rien d'évident. Des recherches sont déjà en cours pour trouver des alternatives ne nécessitant pas l'utilisation massive de minéraux tel que le cobalt, qui est à la fois une ressource naturelle finie et un métal toxique.

De l'aveu même du BRGM, l'avenir de ces batteries au lithium est déjà compromis : « Aujourd'hui, le principal secteur tirant la vente de ces batteries Lithium est la production de véhicules électriques et cette situation devrait perdurer pendant plus de 10 ans avant une éventuelle rupture technologique et de possibles batteries sans lithium. [...] le développement industriel des gisements et des procédés adaptés reste un important défi pour les années à venir, afin d'exploiter au mieux les potentialités de ce marché en croissance. ».

On comprend bien que l'enjeu ici n'est pas de trouver des solutions technologiques écologiques et durables mais de profiter d'un marché juvénile tant qu'il en est encore temps.

Il nous semble urgent de nous opposer à cet horizon décarboné mais mortifère enrobé de green washing et de culpabilité. Nous n'avons pas choisi ce monde où il nous est rendu impossible de vivre sans nos prothèses numériques. Et de toute évidence, ce ne sont pas les serveurs de Wikipédia qui font exploser la demande en énergie et en métaux, ni la consommation électrique de nos écoles et de nos hôpitaux qui justifie le lancement d'un nouveau programme de centrales nucléaires ! Il faudrait disposer de métaux stratégiques pour que Safran Thalès puissent produire leurs drones tactiques, leurs interfaces homme-machine et autres systèmes de reconnaissance biométriques ? Devons nous assumer le saccage de territoires entiers et des populations qui y habitent pour permettre la construction de Tesla ou autres SUV électriques pour le plaisir des plus riches et le bien-être de l'industrie automobile ?

Grâce à une grande mobilisation populaire, l'état Serbe a été contraint de stopper le projet d'une gigantesque mine de lithium développée par la multinationale Rio Tinto. Preuve qu'il est possible pour nous tous de contrer ce projet !

Collectif stopmines 03

Contact et adhésion :
contactstopmines03@gmail.com
www.facebook.com/stopmine03



Arnaud Rousseau, le nouveau visage d'une FNSEA Méga-décomplexée

Agro-industriel millionnaire, productiviste, promoteur de Méga-fermes étant lui-même à la tête de 700 Ha de cultures céréalières, Promégabassines et bien-sûr, chevalier de l'agriculture intensive et chimique ; Arnaud Rousseau cumule les pré-requis pour être le digne représentant d'un syndicat qui a déjà du sang sur les mains.

Un gros céréalier ...

Arnaud Rousseau, céréalier, nouvellement élu le 13 avril 2023, a remplacé Christiane Lambert, élèveuse de porcs dans le Maine-et-Loire aux commandes de la FNSEA depuis 2017.

Si le choix d'installer un éleveur ou un céréalier aux commandes de la FNSEA n'est jamais anodin, son élection sans suspense, puisqu'il était seul candidat, détonne. En effet, alors que la surface moyenne d'une ferme en France est de 70 Ha, Arnaud Rousseau s'étale tout de même sur 10 fois plus grand avec en effet 700 Ha de terres en culture céréalière travaillées par ses 4 salariés. De quoi hausser les sourcils au sein même de la FNSEA, tout particulièrement dans la branche élevage. En tant que respectable « agromanager », Arnaud Rousseau a investi avec quatre agriculteurs voisins dans un méthaniseur alimenté par une partie de sa récolte céréalière et subventionné à hauteur de 750 000 € par la région Ile-De-France.

... Mais aussi et surtout un grand patron dégoulinant de fric détenant de multiples firmes agro-industrielles

Le nouveau président de la FNSEA, syndicat agricole majoritaire, est patron du groupe Avril-Sofiprotéol, 4^e groupe agro-alimentaire français. Spécialisé essentiellement dans la transformation des productions de céréales, notamment de graines de colza, tournesol et soja, Avril-Sofiprotéol

inonde l'alimentation animale et humaine ainsi que les pompes de carburant avec l'agrocarburant Diester et il arrose même les champs avec sa production d'engrais chimiques. Et pour pousser le vice, ce groupe a racheté de multiples entreprises à l'étranger dans le même domaine d'activité économique. Ce poids lourd de l'agroalimentaire aux 7 milliards de chiffre d'affaire, s'est également spécialisé dans l'investissement dans des sociétés agroalimentaires sous forme de prêts, injection d'argent et conseils...

La Méga-envie de pouvoir et d'argent ne se tarissant jamais chez ces gens-là, A. Rousseau s'est également accaparé plusieurs sociétés dans les prestations de services aux agriculteurs, la production d'énergie photovoltaïque, la méthanisation encore.

Il est même à la tête d'une « holding » (société Spondeo à plus de 7 millions de chiffre d'affaire) pour jouer au mieux l'optimisation fiscale de son activité d'agriculteur...

Un productiviste maniaque de la chimie et du profit

Dernier symbole en date démontrant une dévotion sans limite à l'agriculture chimique : la présence d'Arnaud Rousseau à la mobilisation du 8 février à Paris à l'appel de la seule FNSEA. Déjà à la manœuvre sur ce terrain là lorsqu'il était premier dirigeant de la FDSEA Ile-De-France, les céréaliers l'accompagnaient pleurnicher sur l'interdiction des néonicotinoïdes en sortant les gros tracteurs plus rutilants les uns que les autres.

Alors qu'il est toujours responsable de la FOP (fédération française des producteurs d'oléagineux et protéagineux), Arnaud Rousseau ne cesse de faire la promotion du « produire plus pour exporter plus » et tout laisse à croire qu'il en fera son credo en tant que nouveau patron de la FNSEA.

Avec Arnaud Rousseau à sa tête, voilà une FNSEA qui avance avec ses gros sabots en or, exposant sans filtre son idéologie malsaine et criminelle... Méga-décomplexée.

Thomas - Quimper -

POISON D'AVRIL ! NI À CROLLES, NI AILLEURS !

C'était le texte des autocollants diffusés le premier avril, par le collectif « Stop Micro » de Grenoble organisateur de sa première grande manifestation contre le projet d'extension de l'usine de fabrication de puces électroniques STMicroelectronics (voir Vertement écolo dans CA n°329) de Crolles.

Cette manifestation, une semaine après la manifestation la manifestation contre les bassines à Sainte Soline n'en avait que plus d'importance.

Un bon millier de personnes de tous âges se sont retrouvées sous la pluie dans une joyeuse ambiance pour manifester à pied comme en vélo derrière les banderoles « De l'eau, pas des puces », « No puçaran », « Contre la peste militariste, éradiquons les puces mortelles ». Drapeaux, bannières, déguisements, pancartes, chars, trucs bizarres, musique, chants et slogans donnaient l'ambiance.

La manif partait de la gare de Froges, passait devant l'énorme site de STMicro pour se terminer dans un parc public de Crolles.

Là, de nombreuses interventions ont abordé la question de la solidarité suite aux événements de Ste Soline (l'organisation de la manif), la confis-

cation de et la pollution l'eau par les industriels (Scientifiques en rébellion liés à XR), l'industrie de la houille blanche (un journaliste du journal local d'investigation « Le Postillon »), la destruction des terres agricoles ou leur mise au régime sec (Paysannes et paysans en Grésivaudan) et le lien étroit entre puces, secteur militaro-industriel et destruction globale de l'environnement (Coordination Régionale Anti Armements et Militarisme).

Des Verts aux abonnés absents

Le nouveau président de la FNSEA, syndicat agricole majoritaire, est patron du groupe Avril-Sofiprotéol, 4^e groupe agro-alimentaire français. Spécialisé essentiellement dans la transformation des productions de céréales, notamment de graines de colza, tournesol et soja, Avril-Sofiprotéol inonde l'alimentation animale et humaine ainsi que les pompes de carburant avec l'agrocarburant Diester et il arrose même les champs avec sa production d'engrais chimiques. Et pour pousser le vice, ce groupe a racheté de multiples entreprises à l'étranger dans le même domaine d'activité économique. Ce poids lourd de l'agroalimentaire aux 7 milliards de chiffre d'affaire, s'est également

spécialisé dans l'investissement dans des sociétés agroalimentaires sous forme de prêts, injection d'argent et conseils...

La Méga-envie de pouvoir et d'argent ne se tarissant jamais chez ces gens-là, A. Rousseau s'est également accaparé plusieurs sociétés dans les prestations de services aux agriculteurs, la production d'énergie photovoltaïque, la méthanisation encore.

Il est même à la tête d'une « holding » (société Spondeo à plus de 7 millions de chiffre d'affaire) pour jouer au mieux l'optimisation fiscale de son activité d'agriculteur...

Prochaines actions du collectif

Après ce succès en nombre comme en capacité d'organisation et l'importante couverture médiatique de la manif, le collectif prévoit le 15 mai une action lors du conseil de la communauté de communes du Grésivaudan, qui a compétence sur l'eau et a validé le projet des soiffards de STMicro et SOITEC.

Contact : stopmicro@riseup.net
Blog : stopmicro38.noblogs.org

Freux et Eugene the Jeep

Puces, toujours puces pour les militaires, toujours moins pour l'eau et les populations locales !

Extraits du tract diffusé par la CRAAM-Lyon lors de la manifestation du premier avril à Crolles

Puce-toi de là que j'm'y mette !

Le projet de deuxième usine STMicro sur le site de Crolles est du jamais vu. Ce projet de 5,3 milliards d'euros sera financé à 43 % (soit 2,5 M) sur fonds publics : du jamais vu car hors de toutes les règles européennes sur les financements publics au secteur privé.

Il révèle tout le mépris que les industriels, capitalistes, pouvoirs publics, État et Commission Européenne ont pour les habitants, la nature et l'eau nécessaire à la vie.

Les populations sont priées d'applaudir car rendre l'Europe autonome (Chip Act européen doté de 45 milliards) et produire en Europe 20 % des puces mondiales, est à ce prix.

Cet accaparement de la ressource en eau se présente une fois de plus au nom du progrès, de l'indépendance nationale et la compétitivité.

Les locaux et les autres, doivent aussi comprendre que toujours plus de smartphones, d'objets connectés, de voitures autonomes, de satellites, de villes intelligentes c'est pour leur bien car le progrès est dans la connexion permanente... Tout en les laissant dans l'ignorance de la dimension militaire

et sécuritaire du projet.

Derrière les usines de puces la logique mortifère d'intérêts militaro-industriels bien cachés

L'industrie électronique et informatique grenobloise a un long passé de liens organiques avec le complexe universitaire-militaro-industriel local et national dans la conception et la vente de matériels militaires en France comme à l'étranger.

SOITEC a été créée pour « valoriser » les technologies « Sicilium Sur Isolant » développées par le CEA-Direction des Applications Militaires et le CEA/LETI afin de « répondre à des besoins très spécifiques des programmes de la dissuasion [nucléaire] ». En 2018, SOITEC a racheté avec MBDA (pour une poignée de puces), l'entreprise Dolphin Integration (Meylan) qui conçoit des circuits intégrés pour l'industrie de l'armement. Le fabricant de missiles MBDA étant depuis 2004 le premier client de Dolphin, une nouvelle ère de développement et de profitabilité se profile pour ces 3 boîtes.

STMicroelectronics (entreprise italo-française de droit suisse) exploite des technologies de SOITEC pour le civil comme le militaire. En 2020 la filiale grenobloise de STMicroelectronics prend la tête du consortium d'industriels européens EXCEED, fi-

nancé par Agence Européenne de Défense (AED) pour développer les bases d'une filière européenne de « systèmes sur puce » destinés à des applications militaires.

L'objectif : supprimer la dépendance aux puces américaines et contourner l'interdiction de vente de matériels militaires ou stratégiques contenant des composants américains, à des ennemis des USA (réglementation ITAR, *International Traffic in Arms Regulations*).

L'objectif : pouvoir vendre librement n'importe quel matériel militaire, à n'importe qui, mais à un bon prix.

STMicro, Lynred et SOITEC : des marchands de mort déguisés en bisounours de la vie connectée

STMicro : ses publicités prétendent « augmenter la vie ». En réalité, elles la raccourcissent brutalement pour beaucoup d'humains en Ukraine et ailleurs.

Ses microcontrôleurs STM32 ont été retrouvés dans une série de drones russes engagés en Ukraine : Orlan-10, E95M, Eleron-3SV et Koub-BIA. Des puces STMicro ont aussi été retrouvées dans les systèmes de guidage des missiles high tech Kh-101, utilisés contre les civils et les infrastructures stratégiques.

SOFRADIR/ Lynred (Veurey-Voroise) : Le CEA/LETI est à l'origine de l'entreprise créée pour « valoriser » ses découvertes dans l'infrarouge : caméras thermiques, systèmes de guidages...

C'est maintenant une filiale de Thalès et Safran. Ses caméras ont été retrouvées (avec des caméras Catherine FC de Thalès) sur des chars russes capturés. Comme le révèle un article du Progrès du 24 mars 2023, ses détecteurs PICO 640-046 commercialisés en 2015 (un an après l'embargo sur le matériel militaire français vers la Russie) et fabriquées en 2022, équipent les systèmes de détection des drones Orlan lancés sur l'Ukraine.

SOITEC qui vend ses technologies à toute l'industrie militaire, continue paisiblement à fournir la force de frappe nucléaire.

Bien évidemment ces informations ne sont que la partie émergée de l'iceberg et la réalité de l'implication réelle de ces entreprises et bien d'autres dans les guerres et répressions contemporaines reste immense et cachée (secret des affaires, confidentiel défense, ventes clandestines)...

Freux et Eugene the Jeep

D O S S I E R

La question de l'eau est plutôt compliquée à aborder d'un point de vue économique.

A la base, c'est un bien commun, c'est-à-dire qu'elle n'appartient à personne ou à tout le monde, mais que si les uns en utilisent de trop (ou la polluent), les autres en pâtissent. Il a donc toujours fallu une régulation collective. A l'image des différentes sociétés humaines, les régulations connues dans le monde vont du pire des autoritarismes à une autogestion de proximité. Actuellement, le monde est capitaliste. La régulation consiste donc à maintenir un équilibre entre la nécessité vitale de l'approvisionnement en eau et les intérêts du capital. Si on pouvait donner une définition du néo-libéralisme, on pourrait dire que c'est lorsque cette régulation penche du côté des intérêts du capital au point de mettre en danger la vie des espèces, notamment de l'espèce humaine (ce qui à terme met en danger le capital, bien sûr).

En France, il n'y a pas de propriété privée de l'eau, du moins de l'eau qui court dans les cours d'eau, les mers et les océans. Vous avez cependant probablement remarqué que cette eau qui n'appartient à personne, vous la payez bien à quelqu'un, généralement Veolia, Suez ou la SAUR. Ce que nous payons, c'est l'eau potable, et le fait que nous n'allons pas la puiser avec un seau dans la rivière ou à la source. Et ça, ça rapporte gros. D'après le ministère, l'eau, c'est 124000 emplois et 22 milliards d'euros de chiffre d'affaires dont plus du tiers à l'étranger. Cette filière comporte quatre grandes familles : groupes d'ingénierie (les fameux compteurs intelligents par exemple), spécialistes du génie civil de l'eau (canalisations, barrages, etc), fabricants d'appareils et produits pour le traitement de l'eau, et gestionnaires de services d'eau potable et d'assainissement. Evidemment, nous ne connaissons généralement que ces derniers, puisque c'est à eux que nous payons.

Qui se partage ce fromage et comment ? C'est une question intéressante. J'ai bien trouvé une étude sur le marché de l'eau, mais ça coûte plus de 2500 euros pour y accéder. C'est un renseignement précieux... Ce qui est connu facilement, c'est le marché de distribution de l'eau potable. Veolia se taille la part du lion avec 33,8%, Suez le suit avec 19,3 % et la SAUR est petit troisième avec 11,8%. En 2022, le groupe Veolia emploie 220 000 salariés sur les cinq continents pour un chiffre d'affaires de 42 885 millions d'euros et un résultat net de 1 162 millions d'euros (d'après Wikipedia). On voit donc que l'eau est un fromage plutôt intéressant. Les joies de la concurrence étant limitées pour ceux qui nous en vantent pourtant les avantages, Veolia a acquis 30% de Suez.



En principe, depuis la révolution française, le système de l'eau est communal. Ce sont les mairies qui doivent nous approvisionner en eau. En pratique, seulement 30% de l'eau distribuée est gérée par les communes. Le reste, c'est ce qu'on appelle une délégation de service public (sous-entendu à une entreprise privée). Pour les petites et moyennes communes, cela s'explique par l'importance des investissements pour assurer le traitement et l'assainissement de l'eau, qui ne sont souvent pas à portée de leurs finances. Pour les métropoles, l'argument est plus douteux... Donc déjà, dans le prix de l'eau, il y a bien sûr ce que ça coûte, mais il y a aussi beaucoup le rapport de forces. Les grandes métropoles sont des marchés juteux, mais les municipalités y ont un pouvoir de négociation. Une petite commune peut toujours menacer de retirer le contrat, ça n'effranchera pas vraiment les multinationales.

Bon, ce n'est pas le tout de se faire du beurre en traitant et en assainissant l'eau, mais il faut quand même la puiser quelque part, nappes phréatiques ou «eaux de surface». C'est ce qu'on appelle la ressource en eau. Elle est gérée par les agences de l'eau, il y a six grandes agences de l'eau en France métropolitaine (organisées par bassins versants). Elles dépendent à la fois de Bercy et du ministère de l'écologie et disposent d'un pouvoir réglementaire. Elles sont financées par les redevances de prélèvement et de pollution (regardez votre facture). Le produit des redevances, sous l'autorité d'un conseil d'administration qui réunit administrations, usagers (mais je n'ai aucun souvenir qu'on ne m'aie jamais demandé d'élire une représentation quelconque) et collectivités, lui permet d'apporter des aides financières aux actions d'intérêt commun, dans le domaine de l'eau menées par les collectivités locales, les industriels et les agriculteurs. Par exemple, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a approuvé le principe des méga-bassines des Deux Sèvres et devrait (grâce aux redevances des Poitevins notamment donc) financer jusqu'à 30 millions si tous les projets sont réalisés (un peu moins de 70% des dépenses). On voit donc que les Agences de l'Eau, ce n'est pas uniquement un truc à petits fours pour hauts fonctionnaires qui s'ennuient. Par ailleurs, c'est comme pour l'urbanisme, elles fixent de grandes direc-

tives, les SDAGE, qui sont ensuite déclinés plus localement, les SAGE. C'est comme pour les PLU (plans locaux d'urbanisme), c'est accessible au public mais pour les trouver et y comprendre quelque chose, bonjour! Et comme pour les PLU, on a intérêt à regarder un peu à l'avance, parce que ça peut sacrément influencer notre vie quotidienne, et durablement.

Dans le genre petits fours, vous avez sans doute entendu parler d'un plan de relance de l'industrie en France. L'eau est concernée. Il y a un Comité Stratégique de Filière, et devinez quoi? La présidence est assurée par le PDG de Veolia et la vice-présidence par la directrice générale adjointe de Suez... On n'est jamais si bien servi que par soi-même... Ces comités initient des contrats de filière. Les engagements de l'État vis-à-vis des entreprises peuvent se traduire par un accompagnement particulier, un soutien financier à un projet collectif ou encore, l'ouverture d'un chantier d'évolution des textes législatifs ou réglementaires. Par exemple, l'État s'est engagé à alléger les freins réglementaires (genre réglementations sur les systèmes d'assainissement, amélioration de la qualité de l'eau). La préservation des ressources et de la biodiversité est en marche!

Je me suis concentrée sur l'eau potable. Mais il y a aussi les usages industriels et agricoles de l'eau. Pour les usages agricoles, il y a de vieux systèmes très anciens dans leur organisation, en tous les cas dans les régions traditionnellement sèches : des canaux d'irrigation avec un droit d'accès compris dans les droits de propriété, des tours de rôle, etc. Dans certains endroits, cet accès est payant, dans d'autres non. Mais si un agriculteur a son propre étang ou sa propre réserve d'eau, il peut en disposer librement. Normal direz-vous. Sauf quand ça permet de privatiser l'eau par le biais des méga-bassines, qui, à la différence des étangs traditionnels, pompent les eaux des autres.

Il y a tout un monde très compliqué derrière nos factures d'eau. Les ressources en eau sont gérées par la «puissance publique», mais en réalité par des organismes mixtes où le poids des multinationales de l'eau est prépondérant. Prépondérant dans le financement, dans la réglementation et probablement aussi dans la législation. C'est un secteur qui demande de très gros investissements, investissements qui augmentent de façon exponentielle avec la pollution forcement. C'est pourquoi la reprise par les municipalités de la gestion de l'eau en direct, revendication fréquemment rencontrée, n'est pas si simple. Et je ne vous parle pas de la reprise en main de cette affaire par la population elle-même, ce qui devrait pourtant être le but.

Sylvie

Semaphore Douarnenez, Contre l'industrie de la croisière ici et ailleurs

A PRÈS LE COUP D'ARRÊT radical en 2020 porté à l'industrie de la croisière dans le cadre des confinements COVID, cette industrie, qu'elle soit de luxe ou plus populaire a repris sa croissance effrénée. Ces restrictions ont même ouvert la voie à de nouvelles destinations, moins « exotiques » mais pas pour autant moins « vendables ». En baie de Douarnenez, c'est la compagnie du Ponant qui a ouvert la porte à l'été 2020 en proposant des croisières « France » à ses riches croisiéristes qui ne pouvaient plus aller au Seychelles, en Patagonie ou en Arctique.

La population de Douarnenez découvre donc ces « gros bateaux » dans la baie pour la première fois. La mairie, qui vend doucement le bâti de la ville au tourisme et au « luxe » voit dans cette opportunité une sorte de poule aux œufs d'or. Dès le printemps suivant, ce n'est plus que le Ponant, mais d'autres compagnies, internationales cette fois, qui font leur apparition dans la baie, toujours avec une volonté de discrétion en terme de communication publique de la part de la mairie et l'office du tourisme. Cela ne passe cependant pas inaperçu à la pointe bretonne et les avis sont évidemment divergents, certains se contentant de croire l'éternel discours de l'intérêt économique pour les commerces locaux, d'autres y voyant un risque pour la vie de la commune ou pour l'environnement marin. Suite à ce constat, un petit groupe de per-

sonnes, farouchement opposé à cette industrie, a décidé de se réunir ponctuellement durant plusieurs mois pour réfléchir et discuter collectivement sur cette thématique et voir comment aborder la chose face à une mairie totalement muette sur le sujet, mais allouant par ailleurs des budgets à l'office du tourisme pour développer ce secteur. Secteur qui actuellement ne dépasse pas 6 bateaux de passage par saison touristique...

De ces rencontres informelles et d'une première table ronde publique est né le collectif Sémaphore Douarnenez, afin de réfléchir, communiquer et agir sur le sujet et ce à deux échelles :

- Une échelle locale, afin de comprendre les dynamiques municipales en lien avec la venue de ces riches touristes et ainsi permettre d'analyser les risques environnementaux, sociaux et économiques à court, moyen et long terme. L'idée est aussi de réfléchir à comment la société civile peut intervenir afin de limiter la présence de ces navires dans le Finistère par l'intermédiaire d'actions coup de poing symboliques et/ou d'échanges/débats sur le sujet, ce que la mairie de Douarnenez semble vouloir absolument éviter.

- Une échelle globale, afin de ne pas oublier que ce ne sont pas 6 navires en baie de Douarnenez qui sont le cœur du problème, mais bien l'ensemble de cette industrie touristique, polluante à bien des échelles, et l'ex-

ploitation d'êtres humains qui en résulte. Le collectif est d'ores et déjà en contact avec d'autres associations et collectifs à travers la France et l'Europe afin de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs, réfléchir ensemble à ces problèmes, faire naître une critique politique de l'industrie touristique dans sa globalité, pouvoir imaginer des perspectives, et si besoin être solidaires d'actions menées par d'autres villes sur le sujet, voire menées par des travailleurs embarqués.

Ce jeune collectif a d'ores et déjà prévu de mettre en place, selon les forces en présence le jour-J, des actions d'affichages en mer et à terre, lors de l'arrivée des premiers croisiéristes début mai.

semaphoredz@riseup.net



NOTRE CAMARADE GÉRARD LAGORCE NOUS A QUITTÉS CE 30 MARS 2023.

GÉRARD, c'est un jeune lycéen qui intègre le Groupe anarchiste de Nanterre, avant même d'obtenir le bac et de rejoindre ses camarades à la faculté de « La Folie ». Sans doute l'un des plus nanterrois de la bande, il sera un des animateurs de la *Liaison des étudiants anarchistes* (LEA) avec laquelle il vivra les prémices de la révolte étudiante qui explosera en mai 68, et qui essaime encore aujourd'hui...

Militant de première ligne il sera des 142 qui occuperont la tour administrative et fonderont le *Mouvement du 22 mars*. Comme beaucoup de cette génération, irrémédiablement marquée par l'expérience de la révolution à portée de vie, il se battra sans relâche contre l'ordre établi. Devenu psychologue, dans les années 70 il sera muté dans un centre médico-psychologique à Longwy en Lorraine, et fi-

dèle à ses conceptions révolutionnaires, il rejoindra un syndicat ouvrier, à l'époque la CFDT, dont il sera un des infatigables animateurs de la lutte pour la défense des sidérurgistes contre la restructuration capitaliste qui commence alors à laminer la région.

Entre les radios clandestines *Lorraine cœur d'Acier* (CGT) ou *SOS-Emploi* (CFDT) et les actions directes du mouvement ouvrier, Gérard sera de ceux et celles qui feront la jonction entre le mouvement de 79 et celui de 84-88. Il quittera la CFDT pour agir de façon autonome, puis intégrera la CGT. C'est sous cette nouvelle appartenance syndicale qu'il combattra contre les vautours de l'usine Daewoo qui, après avoir palpé les subventions publiques d'un énième plan social de reconversion de la sidérurgie, décident en 2005 de mettre la clé sous la porte pour délocaliser leur production. Il sera alors l'une des chevilles ouvrières du *Comité de soutien à Kamel Belkhadi*, alors incriminé pour l'incendie de l'usine Daewoo.

Sur cette histoire de la résistance de classe contre la restructuration industrielle et l'effacement du prolétariat lorrain, il signera un livre paru aux éditions Acratie : *Longwy 82-88, autonomie ouvrière et syndicalisme* sous son pseudonyme principal Hagar Dunor, qu'il utilisait également dans les colonnes de *Courant Alternatif*.

L'image de ce viking débonnaire, jovial et plein d'humour est sans doute celle qui nous restera de Gérard. Son drakkar quittait souvent les rivages des seules luttes d'entreprise pour aborder aussi bien la solidarité avec les immigrés et leurs familles, que les combats antinucléaires comme à Bure ces dernières années. Il était venu y présenter la lutte de Longwy et l'action de *Radio Lorraine cœur d'acier* à l'occasion du Festival *Les Bure'lesques*. Son souci de faire converger lutte révolutionnaire et lutte antinucléaire avait rencontré un vif intérêt chez quelques « buriens ». Même si nos chemins s'étaient quelque peu écartés ces dernières années, entre

autres pour des questions de santé, nous nous retrouvions encore pour faire la fête, qui reste ce complément indispensable à toute lutte. Gérard, ta grande gueule et ton sens du bordel créatif nous manquent déjà. Nos pensées vont aussi à Françoise, Tomas et Julie, et à tous les camarades que tu avais du côté de Longwy.



La vie chère

DÉPUIS une quinzaine d'années, le monde a connu une multiplication des révoltes face à l'augmentation des prix des biens de première nécessité. En 2008, il y a eu les émeutes qu'on a qualifiées « de la faim » dans la presse internationale, même si ces termes ne signifiaient pas toujours grand-chose du point de vue des sociétés locales : c'était la première fois, dans l'histoire, que des populations aussi nombreuses, et aussi différentes, se soulevaient conjointement par-delà la planète dans un même contexte d'envolée des cours des matières premières. Depuis lors, on a assisté à la naissance de collectifs « contre la vie chère » dans de nombreux pays africains, asiatiques et latino-américains où les mobilisations face à l'augmentation des prix se sont succédé jusqu'à aujourd'hui. De manière plus larvée, ce phénomène a également touché des pays européens : alors que la révolte des Gilets jaunes, en France, est partie de l'augmentation des prix des carburants en 2019, le mouvement « Don't Pay », au Royaume Uni, a amené des centaines de milliers de britanniques à se mobiliser contre l'augmentation du prix du gaz en 2022, certains déchirant même leurs factures sur la place publique.

Mon livre interroge cette place grandissante des prix dans la colère sociale au XXI^e siècle. Il parle essentiellement de l'Afrique – et, notamment, du Burkina Faso et du Niger, où j'ai effectué plusieurs années de recherche – mais aussi de l'Europe et de la France en particulier. Je m'attache à montrer que la colère face à la vie chère ne saurait s'expliquer par la seule instabilité grandissante des prix, même si celle-ci a un poids évident dans un contexte

de raréfaction des énergies fossiles, de réchauffement climatique et de conflits politiques. Ainsi que l'ont montré des historiens, il n'y a pas de relation mécanique entre la colère sociale et la dégradation des conditions de vie : sur ce critère-là, on a bien plus de raisons de se demander, non pas pourquoi on se révolte mais pourquoi on ne le fait pas plus souvent. Pour comprendre la colère face à la vie chère, il faut se demander pourquoi les prix nour-

rissent des sentiments d'injustice plus ou moins importants selon les moments et les sociétés considérés. C'est ce que je fais dans cet ouvrage, en me concentrant sur les représentations que les personnes de milieux modestes se font de l'économie. Alors qu'il est des sociétés, notamment en Europe, où l'on sera aujourd'hui plus prompts à croire au marché comme réalité autonome à laquelle on ne peut pas grand-chose, il en est d'autres, notamment en Afrique, où les rapports de pouvoir qui président à la formation des prix – et donc les responsabilités que ces derniers engagent – seront plus évidentes aux yeux du plus grand nombre. D'une certaine manière, je propose ainsi de réfléchir aux représentations communes du pouvoir dans notre monde capitaliste.

Deux raisons principales me semblent expliquer la forte imputation de responsabilité aux niveaux des prix dans la plupart des sociétés africaines. La première réside dans l'histoire : en Afrique, la régulation prix a joué un rôle important dans les politiques sociales du passé, dans des contextes où les pouvoirs publics disposaient de moyens limités, que ce soit sous la colonisation ou après l'indépendance. Loin d'être guidées par des impératifs moraux, ces politiques étaient principalement mues par la volonté de maintenir l'ordre social quand il était menacé, notamment dans les villes. Mais elles n'en sont pas moins restées, dans les mémoires partagées, comme les traces de temps anciens où les autorités assumaient leurs responsabilités sociales à l'égard de la collectivité. Cela explique que les augmentations des prix, aujourd'hui, soient souvent perçues comme la marque d'une défaillance politique, bien plus que comme celle d'un déséquilibre économique.

La seconde raison, qui explique la place importante des prix dans la colère sociale, réside dans la réalité matérielle contemporaine. Dans la plupart des pays africains – en tout cas, les plus pauvres d'entre eux –, les classes populaires consomment un nombre peu élevé de biens et de services au quotidien : chaque soir, il sera facile à chacun ou à chacune d'en faire une énumération exhaustive qui se répétera d'un jour à l'autre. Or, le commerce de chacun de ces éléments du quotidien est souvent dominé par un très faible nombre de grandes sociétés privées, liées par des rapports tacites avec les autorités politiques. De ce fait, en

Afrique les classes populaires auront souvent une perception extrêmement concrète et très personnalisée de ce qu'on appellera ailleurs, de manière plus abstraite, « la finance » ou le « capitalisme ». Sous cette perspective, on a toute les bonnes raisons de croire que les prix, quand ils augmentent, sont augmentés par des vraies personnes en position de force, plutôt que par un marché abstrait auquel on ne peut rien. En généralisant, on pourrait dire qu'on a moins tendance à croire au marché – au sens néoclassique du terme – dans les sociétés africaines que dans les sociétés européennes, où la violence du capitalisme sera perçue dans les relations de travail davantage que dans l'espace de la consommation.

Que nous enseigne tout cela sur la colère sociale en Europe ? Pour le moment, celle-ci est orientée par le travail et les droits qu'il confère, bien plus que par les prix. Il n'y a qu'à voir les millions de personnes qui descendent actuellement dans la rue, en France, pour défendre un système de retraite plus juste, sans forcément penser à leur propre futur : si ces questions ont une résonance très forte dans les sentiments partagés d'injustice dans ce pays, c'est que les droits sociaux y ont été progressivement conquis en référence à la condition salariale depuis la fin du XIX^e siècle, y compris pour les non-salariés. Mais rien ne dit qu'il en sera toujours ainsi, alors que le salariat ne cesse de s'effriter sous les coups des politiques néolibérales. Avec les Gilets jaunes, on a vu la place que les prix pouvaient prendre dans la colère de personnes pour qui le salariat ne constituait plus un modèle de protection sociale. On a aussi vu la manière dont un gouvernement pouvait développer une politique des prix pour juguler cette colère, de manière parfois assez surprenante : alors que la participation des sociétés privées au pouvoir politique est évidente aux yeux du grand nombre en Afrique, on a peu l'habitude de voir un président européen prier des grands entrepreneurs de baisser leur tarifs pour faire face à la colère sociale. Des anthropologues ont défendu l'idée selon laquelle l'Afrique constituait un espace d'observation privilégié pour comprendre l'évolution plus générale du monde à l'ère néolibérale : sous l'angle de la vie chère, je ne peux que leur donner raison.

V. Bonnecase

Vincent Bonnecase.

La vie chère. De l'Afrique à l'Europe : quand la colère passe par les prix Paris, Flammarion, 2023.



La Guyane, porte d'entrée pour l'asile en France

LES FRONTIÈRES de l'Europe étant de plus en plus difficiles à traverser et la méditerranée étant un cimetière géant, les populations voulant rejoindre la France pour faire une demande d'asile utilisent de nouvelles voies d'accès. Depuis 2019, la Guyane Française est devenue une des portes d'entrées pour faire sa demande d'asile en France. Face à ce phénomène relativement récent, l'état débordé laisse la responsabilité de l'accueil aux autorités locales incompetentes, évidemment débordées elles aussi, qui avec des méthodes longuement testées et éprouvées à Calais ou en Grèce, cherchent à rendre invisible ces personnes, créer les « bons et mauvais » migrants, le tout dans une méconnaissance ahurissante du droit international sur les demandeurs d'asile... Résultat les quelques associations humanitaires pensent les plaies tant bien que mal d'un phénomène qui ne s'arrêtera pas par des expulsions de squats ou de campement urbains... Une membre d'une association qui aide entre autres aux démarches administratives pour ces personnes nous explique un peu la situation sur place.



Historiquement en Guyane, les demandes d'asiles viennent principalement de ressortissants d'Amérique centrale, du Brésil, des Caraïbes mais aussi de Chine, voulant s'installer sur place. Depuis plusieurs années, on observe l'arrivée de nationalités bien plus éloignées géographiquement, telle que des Syriens, des Yéménites et plus récemment des Afghans et Sahraouis. Vu de France hexagonale cela paraît assez incongru. Peux tu nous décrire le parcours généralement utilisé par ces personnes pour arriver jusque Cayenne!

Si ce parcours semble en effet assez dingue et il faut se rendre compte qu'il est par ailleurs moins dangereux et plus facile que par voies terrestres ou maritimes pour rejoindre l'Europe. En effet, pour le cas des Syriens, c'est grâce aux visas humanitaires délivrés relativement facilement par le Brésil, qu'ils peuvent atteindre l'Amérique du sud en toute légalité. Il reste en suite à faire route vers le nord, passer le fleuve Oyapock (fleuve frontière avec la Guyane) pour venir demander l'asile à l'état français.

Selon les nationalités il est plus ou moins difficile d'obtenir cette entrée au Brésil (certains passent d'abord par l'Égypte, le Maroc, la Turquie...), mais c'est bien ce pays, la porte d'entrée principale pour l'Europe via les continents sud américain.

Les autres nationalités n'ayant pas le droit au visa brésilien prennent des visas humanitaires vénézuéliens. D'autres encore, comme les yéménites par exemple, qui n'ont accès à aucun de ces visas doivent passer par l'Equa-

teur (le seul pays d'Amérique du sud ne demandant pas de visa) puis passer illégalement par le Pérou et le Brésil pour rejoindre la Guyane.

Au vue des frais engendrés par un tel voyage, on imagine que ces gens ne sont majoritairement pas des gens issus des classes populaires dans leurs pays ? Quelle est globalement la sociologie de ces personnes qui arrivent en Guyane ?

Le voyage est assez coûteux, mais si on compare aux autres alternatives via l'Europe et les réseaux de passages illégaux, les frais engendrés par cette voie légale (ou quasi légale) restent bien inférieurs au coût d'un passage terrestre des frontières européennes.

Il est évident que les classes les plus pauvres n'ont que très difficilement accès à ce genre de périple pour fuir leur pays que ça soit par le trajet classique via l'est de l'Europe ou la méditerranée, comme par la Guyane. Nous rencontrons cependant des gens d'origines sociales assez variées. Beaucoup ont vendu tous leurs biens, emprunté de l'argent à la famille, au village et tentent le tout pour le tout pour pouvoir partir. Certains arrivent ici évidemment fauchés après ce périple. De nombreux étudiants également partent seuls pour éviter de se faire enrôler dans l'armée et espèrent pouvoir se faire rejoindre par leur familles une fois arrivés en France.

Évidemment le but final de ce voyage n'est pas de rester en Guyane. C'est juste une porte d'entrée pour demander l'asile en France et être transféré en France métropolitaine par la suite.

Quelle est la démarche classique en Guyane pour faire une demande d'asile ?

Une fois arrivées en Guyane, il faut que ces personnes se présentent au bureau de la croix rouge pour l'enregistrement de leur identité, puis l'OFII (office français de l'immigration et de l'intégration), ainsi qu'à l'OFPRA pour demander le dossier de demande d'asile. Celui-ci entièrement rédigé en français doit être rempli dans la semaine puis redéposé à l'OFPRA. Il s'agit d'une démarche accélérée en Guyane qui ne laisse que peu de temps pour trouver un traducteur et remplir correctement ce dossier pourtant clef dans le cadre d'une demande d'asile. Les assos humanitaires sont donc constamment dans l'urgence... S'en suivra le parcours classique et un entretien pour exposer oralement les raisons de cette demande d'asile. La décision d'accorder ou non l'asile est alors rendue plusieurs mois après.

Comme en France métropolitaine, durant ce laps de temps le demandeur d'asile n'a pas d'autorisation de travailler. Son affiliation à la sécurité sociale n'est possible qu'après 3 mois sur le territoire, ce qui pose rapidement des problèmes de santé publique

L'OFII accorde l'ADA (aide aux demandeurs d'asile), un petit solde utilisable par carte. Malgré le fait que « le coût de la vie » est beaucoup plus élevé en Guyane qu'en métropole, ce solde est inférieur en Guyane. Compter environ 140 € par mois par personne. Ce solde est revu à la baisse si la personne obtient un hébergement.

Si l'asile est accordé, l'attente pour avoir un passeport peut prendre parfois 6 à 8 mois voire plus, durant lesquels le réfugié doit trouver une adresse pour pouvoir ouvrir comptes bancaires, compte CAF, etc etc. Une fois le passeport reçu, les réfugiés peuvent enfin prendre l'avion et se rendre en métropole où ils recommenceront les démarches administratives classiques pour leur intégration dans le système français

Si l'asile est refusé, faire appel en recours à la CNDA est possible. Les recours peuvent prendre parfois 1 an ou plus avant d'être traités, comme en métropole.

Arrivés en Guyane, comment sont ils accueillis ?

L'arrivée en Guyane est évidemment difficile. Certains la décrivent comme la pire des étapes de leur périple.

En Guyane, pas de CADA (centre d'accueil de demandeurs d'asile) et la Croix Rouge, qui gère les manquements de l'état en la matière n'a que très peu de logements d'urgence. Les nouveaux arrivants se retrouvent donc à dormir dans les rues de Cayenne, seule ville de Guyane où ils pourront faire leurs démarches de demande d'asile. La préfecture, l'OFII et l'OFPRA

n'ont pas de points relais dans d'autres villes de Guyane. Certains y passent plusieurs mois avant de trouver des solutions d'hébergement. On y trouve des familles entières, personnes âgées, femmes et enfants. Si les personnes les plus sensibles se voient proposer des hébergements en hôtel après quelques jours ou semaines, les hommes seuls, non prioritaires, n'ont aucun espoir de se voir proposer un hébergement.

Comment sont ils perçus par la majorité de la population cayennaise, population elle même extrêmement cosmopolite ?

Lors des débuts de grosses vagues migratoire (principalement des syriens et palestiniens) en 2019, ceux-ci étaient regroupés sur une place (la place des amandiers) et un gros mouvement citoyen spontané est né. Des personnes se relayaient pour venir aider, discuter, apporter à manger etc etc ...

Puis on a commencé à voir apparaître des oppositions, avec l'habituel discours de la peur de l'étranger, bien entretenu par les sorties médiatiques de la maire de Cayenne.

De grosses tensions sont nées et sont arrivées jusqu'à des menaces très virulentes envers ces populations. Ont alors commencé à fleurir les interdictions de camper, les arrêtés municipaux en tout genre pour interdire à ces personnes de vivre dans la rue... et avec tout cela les vagues de discours haine et de rejet.

Les cayennais sont aujourd'hui très clivés sur le sujet.

La municipalité et le conseil territoriale ne semble pas très sensible de cette nouvelle vague migratoire ? La maire de Cayenne semble d'ailleurs en roue libre dans la presse locale au sujet de ces demandeurs d'asile ?

En effet la maire de Cayenne se bat activement contre la présence de ces « illégaux » dans sa ville.

Le discours habituel en métropole est repris à la sauce guyanaise : « la Guyane est une terre d'accueil mais nous ne pouvons pas accueillir toute la misère du monde ». Elle répète cette phrase très régulièrement dans ses différents communiqués dans lesquels elle s'offusque de ce que ces illégaux hantent et salissent les trottoirs de sa ville.

La volonté n'est clairement pas de les accompagner mais plutôt de les invisibiliser, les criminaliser et de faire en sorte de rendre les conditions de vie de pire en pire pour éviter « un appel d'air ». Des négociations avec le Brésil sont en cours pour demander de limiter la délivrance des visas humani-

taires pour ces migrants au Brésil afin qu'ils ne finissent pas en Guyane.

Des évacuations des rues « souillées » (pour reprendre les mots des autorités locales) de la ville sont organisées régulièrement et les forces de l'ordre viennent enlever les bâches, jettent les matelas, protections et parfois les effets personnels des exilés aux ordures. Les techniques utilisées à Calais et Paris depuis plusieurs décennies servent d'exemple à la maire de Cayenne. Des PV sont même distribués pour « occupation non conforme à l'arrêté d'autorisation portant atteinte à la libre circulation sur la voie publique »

Face à ces conditions d'accueil exécrables, y a t il eu des soulèvements au sein de ces populations ? De quel type ? Des actions coup de poing pour visibiliser leurs situation ?

Quelques tentatives de « soulèvements » ont été initiées par des groupes vivant dans la rue, manifestant devant la préfecture pour demander un accueil digne et une mise à l'abri. Ces actions ont généralement fait grand scandale, relayées par la presse et les réseaux sociaux par des vidéos sous lesquelles les commentaires haineux fusaient.

Beaucoup considèrent que la Guyane a déjà bien trop de problèmes à gérer et que ces gens venus d'ailleurs n'ont pas à être traités avant les problèmes Guyanais.

Par ailleurs on observe certaines actions solidaires, d'aide alimentaire, d'hébergements, d'aide vestimentaires faites de manière spontanée par des citoyens.

Les volontés actuelles sont surtout d'éloigner le plus possible ces populations, de les sortir de Cayenne et son centre ville.

Le problème de l'absence du CADA est essentiel dans toute cette problématique. Et si on est bien conscient que le CADA est rarement un endroit très agréable, il fait extrêmement défaut en Guyane et ferait presque office de palace en comparaison à la situation actuelle on l'on voit des personnes vivant sous la pluie sans aucun accès à l'eau potable ou sanitaires.

Les dépenses faites pour la location d'appartement et de chambre d'hôtel depuis des années dépassent de loin le montant de construction d'un CADA ce qui semble être un non-sens total

Valentine,
interviewée par Arturo

Sans frontières



La lutte des sans-papiers de RSI reprend !

C'est un long et grand combat puisqu'il dure depuis plus d'un an dans cette boîte d'interim du BTP à Gennevilliers et s'articule avec d'autres piquets de grève franciliens, ceux de Chronopost à Alfortville(94) et de la plateforme DPD du Coudray-Montceaux spécialisée dans la livraison de colis. Depuis octobre dernier pourtant, la victoire semblait proche avec une rencontre entre les délégués de la lutte et le ministère de l'intérieur, sous la houlette de la députée du coin. A l'issue des discussions, 83 dossiers de demande de régularisation avait été déposés à la préfecture de Nanterre et dans l'attente de leur traitement, les personnes ont obtenu des récépissés avec autorisation de travail. Le piquet de grève avait été levé et les participants ont retrouvé du travail ailleurs, toujours dans le bâtiment ou dans le nettoyage. Malheureusement, le récépissé n'est valable que 6 mois et il vient de prendre fin, replongeant dans la clandestinité la quasi-totalité des 83 individus qui ne s'avouent pas vaincus et reprennent la lutte. En effet, le collectif reste soudé notamment autour du CTSPV (*Collectif des travailleurs sans papiers de Vitry sur Seine dans le 94*) et des syndicats Sud. Extrait d'un tract du mois d'avril : « nous demandons la délivrance d'une vraie carte pérenne pour les 83 ex-détenteurs d'un récépissé ainsi que pour les 26 non convoqués d'octobre. ». Et de rajouter : « par notre grève, nous avons dénoncé un système où RSI fournissait en main-d'œuvre des entreprises du bâtiment, ECM, BJB, COBAT, LEON GROSSE, GUY DOYERE etc.. Ces socié-

tés étaient elles-mêmes sous-traitantes de grosses entreprises comme EIFFAGE, BOUYGUES, VINCI. Les profits réalisés par ces grandes entreprises sur le dos des Sans-papiers, se retrouvaient en quelque sorte transférés et "blanchis" à travers des cascades de sous-traitance. » La bataille n'est donc pas qu'individuelle mais bien politique, car les premiers concernés ne sont pas dupes des profits engrangés sur leur dos par les grands bétonneurs qui sont, notamment, en train de se gaver sur les chantiers des futurs JO de Paris.

Ailleurs, les autres piquets de grève d'Alfortville (94) et de Coudray-Montceaux (91) tiennent toujours. Dans ces filiales de La Poste, entreprise d'État, des centaines d'intérimaires sans-papiers trient les colis à toute heure du jour et de la nuit et réclament leur régularisation comme les RSI. Mais rien n'a été obtenu pour le moment. Des rassemblements et des manifestations ont lieu régulièrement et la solidarité s'organise, notamment pour contribuer financièrement à la lutte : tapez "sans papiers" sur le site cotizup.com et vous y trouverez la cagnotte du piquet Chronopost Alfortville et celle du piquet DPD de Coudray-Montceaux.

source : tracts du collectif de lutte

Situation de plus en plus tendue en Tunisie

Nous l'avions évoqué dans le numéro précédent, il y a de plus en plus de départs depuis la Tunisie du fait de la crise économique importante : inflation, chômage, quasi faillite de l'état, etc. Les propos du président Kais Saed – en février dernier – contre les migrants subsahariens avaient fini par mettre le feu aux poudres et ont provoqué des expéditions punitives contre ces migrants. Un double phénomène est alors en marche. D'un côté, des tentatives de traversées vers l'Italie et plus particulièrement l'île de Lampedusa distante de 150 kms du littoral de Sfax dans l'est du pays s'accompagnent de leur lot de tragédies. Au cours du mois d'avril, il y a eu trois gros naufrages : le 11 avril avec 24 victimes, le 7 et le 8 avril avec 27 disparitions selon les chiffres des gardes-côte tunisiens. De l'autre côté, une volonté de certains migrants subsahariens de repartir vers le sud via une relocalisation dans un pays tiers africains définis par des traités binationaux. Depuis février, le siège du HCR (haut commissariat aux réfugiés) à Tunis était occupé par des centaines de migrants qui organisaient un sit-in devant. Mais les tensions sont apparues quand l'agence onu-

sienne a annoncé la suspension de l'examen des nouveaux dossiers de relocalisation vers un pays tiers. Le délai de prise en charge atteignait 2 ans. Les 200 personnes restantes sur le piquet d'occupation se sont révoltées entraînant l'intervention de la police qui a répondu par la force. Une émeute a eu lieu et les portes du HCR ont été enfoncées. La répression a été immédiate : 80 interpellations, une trentaine de garde à vue tandis que le HCR s'est fendu d'un communiqué en disant que ce n'était pas bien d'être violent et de défoncer des portes.... Comment leur dire qu'il y a urgence ?

Source : *Infomigrants*

En Italie, des réactions politiques mais une exploitation économique crasse

Face à ce nouveau phénomène migratoire, le gouvernement d'extrême droite de Georgia Meloni sort les gros moyens pour tenter de juguler les arrivées sur son territoire. Selon les chiffres officiels, elles s'élèvent à 31 000 depuis un an, contre 8 000 les deux dernières années. Ainsi, l'état d'urgence a été décrété pour six mois dans le pays, le 11 avril dernier. A noter que ce n'est pas la première fois qu'il y a ce genre de mesures coercitives contre les migrations car en 2011, le gouvernement Berlusconi avait fait de même. Cette fois-ci, plusieurs mesures sont prises : désignation d'un commissaire spécial aux migrations avec des pouvoirs étendus ; une enveloppe de 5 millions d'euros pour « décongestionner » le centre d'accueil – et de rétention ! - de Lampedusa qui enferme parfois 10 fois plus que sa capacité initiale ; la création d'un nouveau centre de tri des demandes d'asile pour en réalité expulser plus facilement et rapidement. Le tout est décidé dans le but aussi de faire pression sur l'Union Européenne pour tenter d'obtenir des quotas de répartition sur l'ensemble des

pays-membres. Cette mesure est un vieux serpent de mer qui n'a jamais abouti encore. Dernier effet d'annonce, le ministre des affaires étrangères italien a demandé au FMI d'accorder à la Tunisie des financements - sans conditions de réformes libérales - pour tenter de réduire la crise économique du pays, endetté à 80 % de son PIB. Un accord de principe d'un prêt de 2 milliards d'euros a été passé mais cela suscite des remous politiques en Tunisie avec encore des propos contestataires du président Saed qui veut refuser les ingérences étrangères.

Toute cette agitation politico-médiatique ne doit pas faire oublier les conditions de vie difficiles des migrants. A défaut de se répéter, il ne fait pas bon d'être un sans-papier en Italie et plus largement en UE. Quelques affaires récentes sont là pour le rappeler. En mars dernier, la CEDH – cour européenne des droits de l'Homme – a condamné l'Italie pour traitements dégradants et rétention illégale envers 4 migrants tunisiens qui avaient porté plainte en 2018, sous l'ère déjà très droitière de Matteo Salvini. Plus proche, un rapport de l'ONG Human Rights Watch vient de sortir et dénonce les conditions de vie déplorables d'environ 10 000 migrants – majoritairement sans-papiers – dans des exploitations agricoles qui n'ont jamais aussi bien portées leur nom. Plus de 150 campements de fortune ont été référencés, surtout dans le sud du pays, où il n'y a ni eau courante, ni électricité. C'est aussi tout un système concentrationnaire qui est documenté avec les « caporali » qui sont souvent d'anciens migrants africains et qui font l'intermédiaire entre la main-d'œuvre corvéable à merci et les employeurs qui cherchent à moindre prix. Par exemple, dans une ferme à tomates, le capo est payé entre 7 et 8 euros de la caisse remplie de légumes de 300 kg tandis que l'ouvrier agricole est payé 3,50 euros de la caisse. Autant dire que le capitalisme n'a que faire d'un état d'urgence politique sur les migrations car elles lui sont bien utiles. Néanmoins, criminaliser les sans-papiers est un excellent moyen pour discipliner cette main d'œuvre et la payer le moins possible.

Source : *infomigrants*



Sans frontières



Au Royaume-Uni, mettre des migrants sur une barge

Pour réduire les coûts bien sûr ! C'est ce qu'expliquent benoîtement, le premier ministre Rushi Sunak et son ministre de l'intérieur qui avancent le chiffre de 2,3 milliards d'euros par an pour « s'occuper » des demandeurs d'asile. Pour économiser de l'argent et aussi « réduire la pression sur les hôtels », une barge va être inaugurée dans le port de Portland, au sud de l'Angleterre pour y loger 500 hommes afin d'étudier leur demande d'asile. L'expérience va durer 12 mois et fera peut être des émules par la suite. En parallèle, deux camps militaires désaffectés seront aussi alloués à enfermer des sans-papiers dans l'attente de leur asile ou de leur expulsion. L'idée d'une barge pour y entasser des étrangers n'est pas nouvelle, récemment il y en a eu aux Pays-Bas et en Écosse pour « accueillir » des réfugiés ukrainiens. En Italie pendant le COVID, il y a même eu des bateaux de croisière qui ont servi de prisons flottantes. En tout cas, ces derniers mois, le gouvernement britannique nous habitue à des annonces anti-migratoires toutes plus folles que les autres : déportation au Rwanda, machine à vague dans la Manche, etc.

Source : Infomigrants

A Mayotte, l'État prépare l'opération Wuambushu

Toujours très inventifs pour trouver des noms à la con d'opération, les flics ont cherché dans

le vocabulaire mahorais un mot qui signifie « reprise » ou « s'aventurer dans l'inconnu ». Ce double-sens laisse planer le doute sur les conséquences de ce genre d'opération sécuritaire. Car il s'agit bien pour l'État de chasser du sans-papiers et de reprendre le contrôle du territoire avec la mobilisation de plus de 500 condés – ce qui double les effectifs policiers sur place. En tant qu'opération policière pilotée par Paris et un Darmanin qui se lepennise, les objectifs sont chiffrés : d'une part, expulser plus de 250 étrangers par jour en majorité des comoriens pour les envoyer vers l'île voisine d'Anjouan ; d'autre part, de mener une vaste opération de « décaissage » c'est-à-dire de destruction massive de bidonvilles, ce qui représenterait environ 10% de l'habitat informel de l'île. Au total, d'ici le mois de juin, ce seraient environ 17 000 personnes qui seraient expulsées de Mayotte qui compte environ 300 000 habitants. Le début des opérations doit commencer le 20 avril, juste après la fin du ramadan mais le suspense perdure sur le début réel des interventions. Dans sa novlangue en perpétuelle évolution, le pouvoir macronien parle d'une opération pour réduire la délinquance « hors norme » : terme qui s'appuie sur une étude de l'INSEE en 2021 qui par exemple note qu'il y a 3 fois

plus de vol à Mayotte qu'en métropole. Cette statistique n'évoque pas le passé colonial de ce jeune département français où les inégalités sont les plus importantes, 77 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté (chiffre de l'observatoire des inégalités). En effet, cette île comorienne -rattachée à la France par un référendum unilatéral en 1974 et même condamné par l'ONU - est un territoire d'exception qui impose la force pour maintenir une position stratégique dans l'Océan Indien. Depuis 2018, hors période de COVID, 25 000 personnes en moyenne sont expulsées chaque année - « un chiffre qui équivaut à la moitié de toutes les expulsions réalisées en France », selon le Canard enchaîné. Des résistances existent et se réactivent depuis l'annonce de l'opération Wuambushu. Des humanitaires comme l'ONG Utopia 56 ou encore des personnels de santé de l'île redoutent la rupture du lien social et médical qu'ils ont avec une population comorienne sans-papiers très précaire. Côté politique, le président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, Jean-Marie Burguburu, des associations comoriennes et même le président des Comores demandent à Darmanin d'abandonner ce projet. En métropole, il faut noter aussi la naissance du collectif "Stop Wuambushu à Mayotte" qui organise une manifestation le 16 avril dans 6 villes en France : Moroni, Saint-Denis, Paris, Marseille, Lyon, Nice et Nantes. A suivre.

Sources : Libération, révolution permanente, communiqué du collectif "Stop Wuambushu à Mayotte"

A Paris, 200 mineurs non accompagnés occupent une école abandonnée

L'action a commencé le 4 avril et se poursuit à l'heure de l'écriture de cette rubrique. L'école en question se situe en plein 16ème arrondissement, quartier huppé de Paris.

En 2021, il y avait déjà eu ce même genre d'occupation soutenues par plusieurs associations dont ici : Utopia 56, TIMMY, TARA et les Midis du MIE. Les occupants et leur soutien dénoncent une pression policière constante qui empêche toute installation dans des tentes ou des squats. Ils réclament aussi une prise en charge par l'aide sociale à l'enfance prévue par la Loi pour tout mineur quelque soit la situation administrative. Mais l'État ne renonçait pas la présomption de minorité et cela lui permet d'outrepasser ses règles. La plupart des occupants sont des migrants qui n'ont pas été reconnus mineurs par le département et qui intentent un recours en justice. Mais le temps de cette procédure, ils ne sont pas pris en charge et sont livrés à eux-mêmes. En plus de l'occupation, des actions de visibilité sont faites devant plusieurs bâtiments publics (mairie, département en charge de l'ASE, etc).

Source : infomigrants



Contre la loi Darmanin, le retour !

Elle a été déclarée reportée « sine die » en mars dernier, juste après l'usage du 49-3 pour calmer le jeu avec les parlementaires mais visiblement elle va revenir dans le calendrier politique de la macronie, si on en croit les déclarations du chef de l'État sur les 100 jours à venir. Comme pour les retraites, il est vital de garder le contrôle du temps et de l'espace de la lutte, d'où le maintien de la mobilisation par des collectifs comme : l'UCIJ

(uni-es contre l'immigration jetable), la marche des Solidarités et les collectifs de sans-papiers, qui appellent à organiser dans tout le pays une nouvelle journée nationale de manifestations le samedi 29 avril. Le tract d'appel à cette journée est à retrouver sur le blog médiapart de la marche des solidarités et il a le mérite de faire le lien avec toutes les colères du présent : le mouvement contre la réforme des retraites, l'opération d'ampleur d'expulsion à Mayotte (voir plus haut), les blessés de Sainte-Soline, les déclarations de dissolution de l'« ultra-gauche » faites par Darmanin. C'est ensemble, dans la convergence, que le rapport de force sera suffisamment puissant pour contrer toutes ces saloperies et proposer des modalités d'action qui réussissent à déborder le pouvoir et ses supplétifs associatifs ou syndicaux. Ainsi, le 8 avril dernier, l'AG des luttes issue du mouvement social en cours s'est coordonnée pour bloquer et occuper un des chantiers des Jeux Olympiques au carrefour Pleyel à Saint-Denis. On lâche rien !

Source : blog de la Marche des Solidarités

La belle pour 6 évadés du centre de rétention de Sète

Dans la nuit du 1er au 2 avril, six enfermés du CRA de Sète ont réussi à se faire la malle. Profitant d'un verrouillage magnétique des portes défectueux, ils ont réussi à sortir de leur chambre, ouvrir le bâtiment au niveau de la cour de promenade et escalader le mur d'enceinte de 3 mètres de haut. Un des évadés a été malheureusement rattrapé au niveau d'Agde mais les 5 autres sont aux dernières nouvelles encore libres. Respect à eux et bonne chance pour la suite.

Source : Infomigrants

Pour passer une info dans cette rubrique contactez l'OCL Lille

oclille@gmail.com



Mexique : militarisation et guerre sociale

Dans notre numéro de janvier (n°326), j'ai tenté de saisir la période politique actuelle au Mexique, appelée la Quatrième Transformation ou 4T, mise en place par le gouvernement de gauche gouvernementale d'Andrés Manuel López Obrador. Trois mois plus tard, il convient de faire une mise à jour à partir de plusieurs événements qui ont secoué le pays : d'abord en évoquant les violences des cartels de la drogue contre le mouvement social en général mais aussi en parlant des dernières mobilisations, et victoires (!) qui dynamisent un paysage politique obnubilé par les prochaines élections présidentielles de 2024.

Le 12 janvier, sur la côte du Michoacán, trois membres de la Garde communale (formée d'indigènes qui défendent leur territoire) de Santa María Ostula ont été assassinés dans les environs d'Aquila, la capitale municipale, par des tueurs à gages du « cartel de Jalisco - nouvelle génération ». La nouvelle est d'autant plus inquiétante que le cartel, l'un des plus puissants du Mexique, contrôle depuis longtemps la région, détruisant l'environnement et déplaçant les villageois pour exploiter des mines de fer. Mystérieusement, quelques jours auparavant, la Garde nationale avait occupé le village et dissous sa Garde communale. Pour ne rien arranger, le 15 janvier, deux autres militants sociaux ont disparu : l'avocat Ricardo Lagunes Gasca et le dirigeant indigène Antonio Díaz Valencia. Tous deux avaient participé à une assemblée dans l'auditorium communal d'Aquila, où ils avaient débattu de questions liées à la mine de fer de Las Encinas, propriété du producteur d'acier Ternium, qui appartient lui-même au groupe italo-argentin Techint.

Mille deux cents kilomètres plus au nord, dans la ville frontalière de Nuevo Laredo (dans l'état de Tamaulipas), le 26 février, des soldats du Secrétariat à la défense nationale (Sedena) ont criblé de balles, sans raison apparente, une camionnette qui circulait dans le sud de la ville. Sept personnes se trouvaient à bord du véhicule, cinq sont mortes, une a été blessée et une autre s'en est sortie indemne. Elles n'avaient pas de casier judiciaire. Une centaine de voisins ont alors empêché les militaires de s'emparer de la camionnette et les soldats ont riposté, mettant en danger d'autres vies civiles. Cinq jours plus tard, le vendredi 3 mars, un autre massacre a eu lieu à Matamoros, également dans le Tamaulipas, où quatre citoyens américains ont été enlevés et deux d'entre eux tués en l'espace de quelques heures.

En un an, de 2022 à 2023, l'armée mexicaine qui est très choyée par le gouvernement 4T, a gagné 11 places dans



le classement annuel des armées les plus puissantes du monde, occupant une non négligeable 31ème place sur les 145 pays étudiés. Début mars, l'institution militaire a cependant fait l'objet d'un nouveau scandale lorsque la presse a révélé l'existence d'une structure secrète, le Centre de renseignement militaire, qui espionne les journalistes, les opposants et les défenseurs des droits de l'homme par le biais de Pegasus, un logiciel créé par l'entreprise israélienne NSO Group. Acquis au cours des six dernières années, ce système permet de pirater les informations des téléphones portables, y compris les messages, les fichiers et les appels. Au début de la mandature Obrador, ce dernier avait assuré qu'il ne serait plus utilisé dans le 4T. Preuve est faite du contraire.

La question des cartels mexicains est devenue un problème de politique étrangère, surtout depuis le récent procès aux États-Unis de Genaro García Luna, chef de la police fédérale pendant le mandat de Vicente Fox (2000-2006) et ensuite, chef du ministère de la sécurité publique sous Felipe Calderón (2006-2012). Autrefois tout-puissant, ce sinistre personnage avait été arrêté le 10 décembre 2019 à Dallas, au Texas, pour complicité avec les narco-trafiquants du cartel de Sinaloa, deve-

nant ainsi le plus haut responsable mexicain jamais poursuivi aux États-Unis. Le 21 février, un jury de Brooklyn (New York) l'a reconnu coupable de cinq crimes liés à la drogue, ce qui a choqué l'opinion publique mexicaine. Cependant, les juges ont passé sous silence le fait que García Luna a été pendant des années un homme de confiance de la CIA, de la DEA et du FBI, ainsi qu'un acteur clé dans la mise en œuvre de l'initiative Mérida, le programme de coopération qui, sous couvert de lutte contre le trafic de drogue, a permis aux États-Unis d'intervenir dans les affaires intérieures du Mexique.

Côté environnement et luttes écologiques, en mars, la Commission nationale des forêts (Conafor) a indiqué qu'entre 2001 et 2002, le pays a perdu en moyenne 208 850 hectares de forêts par an. Presque au même moment, le 12, le Tribunal international des droits de la nature - une institution indépendante qui soutient les personnes et les communautés qui défendent la terre - a exigé la suspension immédiate du mal nommé Tren Maya, le mégaprojet gouvernemental qui parcourt toute la péninsule du Yucatan mais détruit les écosystèmes et dévore les terres des communautés. Après avoir entendu de nombreux témoignages sur les dom-

mages causés à l'environnement et l'impact sur la culture des communautés mayas, le Tribunal a exhorté les autorités mexicaines à réparer les dégâts et à réaliser un audit indépendant avec la participation des personnes concernées.

Y-a-t-il d'autres nouvelles encourageantes ? Peu, mais elles sont significatives comme la grande marche du 8 mars, la plus importante de ces trois dernières années qui confirme la vitalité du mouvement des femmes. Avec celui des enseignants, c'est le mouvement social le plus actif du pays. Une victoire importante a également été remportée dans la lutte contre les entreprises minières : l'ejido de Tecoltepec, un petit village situé dans la municipalité d'Ixtacamaxtitlán, dans la Sierra Norte de Puebla, a une fois de plus vaincu légalement l'entreprise canadienne Gorrión, une succursale de l'entreprise canadienne Almaden Minerals Ltd, qui tentait d'installer une mine à ciel ouvert sur son territoire. Une autre question importante est la guerre du maïs qui oppose actuellement les États-Unis et le Mexique au sujet des importations de maïs et de glyphosate, un herbicide toxique interdit dans plusieurs pays. Bien que la position du gouvernement AMLO (initiales du président Obrador) soit plutôt tiède - il a annulé les autorisations d'importation de maïs génétiquement modifié destiné à la consommation humaine, mais a autorisé le maïs destiné à l'alimentation animale - un pas important vers l'établissement d'une politique alimentaire autonome a été franchi grâce à la pression sociale et les nombreuses mobilisations qui ont eu lieu sur ce thème.

Alors que la guerre sociale s'étirole et que les néo-zapatistes brillent par leur absence - même s'il est probable qu'ils reviennent bientôt sur le devant de la scène - la scène politique est dominée par une lamentable farce électorale en vue des élections présidentielles de 2024. D'une part, les pré-candidats du Morena, le parti au pouvoir, font déjà campagne en avance sur le temps institutionnel, et d'autre part, l'opposition est monopolisée par une alliance improbable de vieux partis corrompus, sans aucune chance de l'emporter. Malgré cela, le 26 février, des centaines de milliers de personnes - bien plus que les fois précédentes - ont à nouveau manifesté à Mexico et dans les provinces contre la tentative du gouvernement de contrôler l'Institut national électoral, une bannière qui, bien que brandie de manière opportuniste par la droite, est également le signe d'une érosion lente mais irréversible du Lopezobradorisme.

Claudio Albertani,
Mexico, mars 2023

SAHARA : derrière les dunes,

Entre 1960 et 1966, le gouvernement français fait procéder à 17 explosions nucléaires au Sahara. Quatre près de Reggane et treize dans le massif montagneux d'In Ekker, trois aériens et quatorze souterrains. Sans nommer les essais « sous critiques » libérant aussi des matières radioactives et notamment du plutonium.

Pour la grandeur de la France

En 1958, le général De Gaulle revient et s'installe à la présidence de la France. Déjà aux « affaires » après la libération, il avait créé dès 1954 le CEA - Centre à l'Énergie Atomique -. Les dirigeants français décident alors au non de l'indépendance nationale, face aux américains et aux russes¹ de doter le pays de l'arme nucléaire. La grandeur de la France doit avoir sa place à la table avec les autres puissances militaires et nucléaires. L'Algérie encore française, le Sahara est tout désigné pour y pratiquer des essais nucléaires dans les zones de Reggane et la zone montagneuse d'In Ekker. Depuis novembre 1954, la révolution algérienne pudiquement nommée « les événements d'Algérie » est en marche. Elle aboutira aux accords d'Evian signés le 18 mars 1962 entre les autorités françaises et les délégués du GPRA : le *Gouvernement Provisoire de la République Algérienne*. Ces accords conduiront à l'indépendance du peuple algérien le 5 juillet 1962. Mais si l'indépendance est acquise, discrètement, la France obtient un bail de quatre ans au Sahara où ont déjà eu lieu des essais nucléaires.

Gerboise bleue

C'est le 13 février 1960 qu'a eu lieu le premier tir à Reggane. Ce sera l'opération *Gerboise*². Sa puissance sera quatre fois supérieure à la bombe américaine larguée sur Hiroshima au Japon. Et, à en croire les militaires et les responsables du CEA les tirs sont propres. Mais le silence et le secret reste de mise. Pourtant sur ces 17 explosions nucléaires, certaines n'ont pas été propres, maîtrisées, « n'ont pas été contenues ». Tel l'accident survenu lors de l'essai dit « Béryl » qui a provoqué la mort de 9 soldats et lourdement irradié nombre de villageois-es des environs et touaregs nomades.

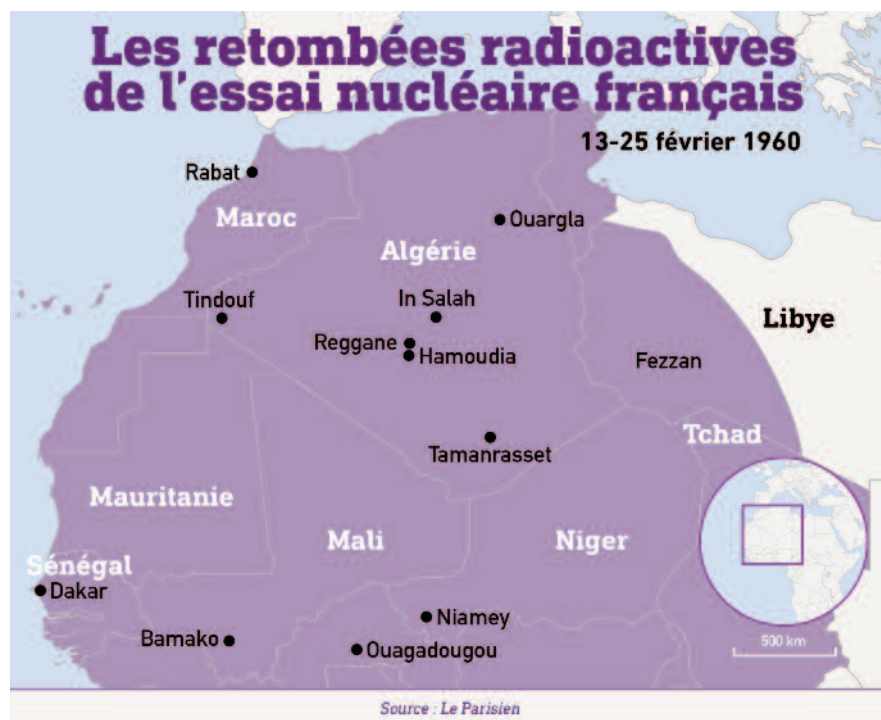
Si après la catastrophe de Tchernobyl en avril 1986, la radioactivité ukrainienne se serait arrêtée à la frontière franco-allemande, aux dires des gouvernants et autres éditocrates,

celle produite au Sahara autour de Reggane s'est bel et bien répandue par l'inconséquence de ses initiateurs et aussi portée par les vents. L'impact radioactif touchera les zones du Sahel d'abord : Mali, Maurétanie, Niger... puis vers l'Ouest selon les vents le Tchad où les populations ont inhalé ou bu l'eau contaminée par le césium 131 ou, 137, la Libye avec notamment la région du Fezzan. On découvrira que treize jours après février 1960 et le tir « Gerboise bleue », les retombées radioactives s'étendront en plus des pays cités, sur l'ensemble des pays méditerranéens, les côtes d'Espagne et une partie de la Sicile. En mars de la même année, des particules chaudes portées par les précipitations, ont même été détectées au sud de la Suède. Des incidents qui seront révélés par *Le Parisien* bien plus tard en 2014 et après enquête et déclassification de dossiers secrets.

Ainsi, arrivé au terme du bail concédé par l'Algérie, le colonisateur français quittera le Sahara et poursuivra sa course à l'arme nucléaire en Polynésie « française » où il réalisera 193 tirs : 46 atmosphériques et 147 souterrains des atolls de Mururoa et Fongataufa. Le règne du président F. Mitterrand dès 1981, sera marqué en juillet 1985, par l'attentat contre le bateau « Rainbow warrior » de l'ONG Green Peace qui protestait contre les essais nucléaires français dans le Pacifique. Accompagnant un vaste mouvement d'opinions en France et international contre les essais nucléaires, le navire est coulé dans le port d'Auckland en Nouvelle Zélande. Un sabotage commandité par le président français et son ministre de la défense Charles Hernu. Un photographe portugais, F. Peirera y trouvera la mort. Deux jours après deux agents français de la DGSE seront arrêtés et incarcérés. Suite au scandale international soulevé mais aussi aux règlements de compte dans la « Mitterrandie », Charles Hernu démissionnera le 15 avril 1985.

Le président J. Chirac poursuivra ou reprendra des essais en 1995 mal-

L'héritage radioactif français



gré les condamnations internationales et encore les interventions de Green Peace. Ce n'est qu'en 1996 que la France ratifiera le TICE: Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires adopté par l'ONU. Toutefois, ce traité ne contient aucune obligation de réparation ou de prises en charge des dégâts humains ou environnementaux occasionnés à court ou long terme.

L'héritage colonial

Si en 1967 la France remettait les clefs et partait vers la Polynésie, l'Algérie en recouvrant une indépendance souveraine de son territoire, découvrira et héritera d'une vaste poubelle débordante et radioactive laissées par l'ex colonisateur. Avant leur départ, la politique du secret défense régnait dans l'armée et le personnel du CEA. Sur les zones d'essais, le matériel de toute sorte ayant servi, contaminé beaucoup ou peu, était enfoui. Les déchets hautement radioactifs ont ainsi été bétonnés, bunkerisés puis enterrés ou laissés sur place dans des enceintes, certes grillagées. Pourtant de nombreux observateurs ont pu observer des bidons de bitume, des tôles, des câbles, des tuyaux... laissés à l'abandon... laissés simplement entourés des barbelés. Dans l'ignorance des dangers, nombre de ces matériaux ont été récupérés pour usage personnel, domestique ou commercial, par les populations locales. Certains des bâtiments conta-

minés ayant même servi de geôles au gouvernement algérien pour y interner les opposants du FIS -Front Islamiste du Salut- lors de la sale guerre. Les militaires français reconnaîtront avoir enfoui du matériel hautement contaminé: des pastilles de plutonium furent cimentées puis enfouies sous terre. Combien d'hectares à jamais contaminés et laissés à tout va dans ces zones de tirs soit disant «propres». On peut considérer que si le colonisateur a bel est bien été chassé, son legs toujours présent est bien empoisonnant pour les populations. Au propos des officiels français sur leurs tirs propres et les précautions prises, la responsabilité de la France reste entière et criminelle encore à ce jour. Le colonisateur s'en est allé, sans le moindre état des lieux, sans remettre une cartographie exacte des zones à surveiller, voir à interdire d'accès. Parti sans laisser d'informations au gouvernement algérien qui aurait sans doute pu assurer une sécurité et un suivi sanitaire auprès des populations locales.

Il a fallu attendre 2010 par d'incessantes batailles juridiques et médiatiques pour que les autorités françaises reconnaissent que les tirs n'étaient pas aussi propres qu'ils l'avaient dit et admettent par la loi Morin du ministre de la défense d'alors, une reconnaissance et une indemnisation des victimes. A ce jour, ce sont principalement les militaires ou personnels proches ayant participé à ces essais et des polynésiens qui

sont le plus concernés et bénéficient d'indemnités. Seul 1 algérien a pu en bénéficier. Pourtant, les algériens ont besoin de ces informations car experts et scientifiques ont noté les lourdes séquelles laissées par ces radiations atomiques. Dans les deux régions proches des zones de tirs, les taux de cancers de la peau, de la thyroïde...etc sont deux fois plus élevés que dans les autres régions. Entre 27000 et 60000 personnes ont été affectées par des niveaux de radiations inhabituels selon le professeur de physique d'Oran: A.K Al Aboudi. Des modifications génétiques apparaissent sur les enfants... Rappelons qu'un grain de sable peut retenir des radiations durant 24000 ans.

Il en est de même pour les libyens du Fezzan où les retombés radioactives continuent de tuer. Là bas aussi, les eaux souterraines avaient été contaminées, irradiées. Ce pays subit les incessants vents d'Ouest qui transportent les poussières radioactives. Pour le Sud Ouest libyen, les conséquences, l'impact sur la population sont bien moins documentés. Aux obstructions faites par les autorités françaises, algériennes et libyennes, s'ajoutent la déliquescence du pays depuis septembre 2011 avec le chaos et la guerre civile provoquée par la France Sarkoziste, accompagné du Royaume Uni de D. Cameron et de l'OTAN.

En janvier 2022, le TIAN -traité International d'Interdiction des Armes Nucléaires- entre en vigueur. Ce traité fut initialement adopté par l'ONU en 2017. Il induit pour la première fois dans ses articles 6 et 7, «l'obligation d'apporter assistance aux victimes et remise en état de l'environnement... avec des mesures de coopération et assistance internationales». Le gouvernement français s'inscrira-t-il dans ce processus pour régler le contentieux et refermer les plaies de sa colonisation? Il est vrai que pour les France, comme pour l'Algérie, la déstabilisation du Sahel suite aux interventions impérialistes des occidentaux en Libye, le contentieux sur les conséquences des essais nucléaires, a cédé la place pour l'instant, à la lutte contre le terrorisme islamiste.

Decaen
15 04 2023

1... 1945, les bombes atomiques américaines explosent sur Hiroshima et Nagasaki.
... 1954 la bombe atomique Soviétique, explosera en novembre.

2. Les autres tirs seront blanc, rouge en l'honneur du drapeau tricolore puis vert...

Rencontres libertaires du Quercy du mardi 18 au dimanche 23 juillet 2023

LES RENCONTRES LIBERTAIRES que l'OCL propose chaque été sont prévues cette année du mardi 18 au dimanche 23 juillet inclus – dans les coteaux du Quercy, à trente minutes au nord de Montauban ou au sud de Cahors, à une heure de Toulouse

Elles sont un espace d'échanges sur nos investissements militants, c'est pourquoi elles sont ouvertes à toutes les personnes que les débats prévus intéressent ; dans les espaces laissés libres par le programme, d'autres discussions pourront être proposées pour partager une expérience ou présenter une lutte particulière.

Nous camperons sur le terrain arboré d'un gîte, et nous bénéficierons de ses installations pour collectivités. Il y aura également là des tables de presse, ainsi qu'une vidéothèque composée de films sur des luttes d'hier et d'aujourd'hui. En ce qui

concerne la vie quotidienne et la gestion des rencontres, les repas et le ménage seront comme d'habitude assurés par des équipes tournantes qui changeront chaque jour. Les tarifs pour les repas et la participation aux frais de location des lieux seront établis en fonction des revenus.

Le programme des débats n'est pas encore clairement défini, mais quelques thèmes ont retenu évidemment notre attention et seront décidés collectivement dans les semaines à venir.

Thèmes envisagés :

- Bilan du mouvement social contre la réforme des retraites
- Débat sur le syndicalisme et le rééquilibrage des forces en présence dans le mouvement social
- Questions environnementales : accès à

l'eau; mouvement contre la constructions des méga-bassines

- Travail autour des legal-team / Réponses aux nouvelles formes de répressions / Comment intervenir en cadre antirep.
- Guerre Ukraine : situation/bilan/extension de la guerre etc etc
- Economie, pauvreté grandissante, inflation
- Projection/débat autour du film « écoute les murs tomber » sur l'assassinat de Jérôme Laronze
- Immigration : info suivi des lois
- Militarisation en France
- Féminisme
- Présentation du livre de Nedjib Sidi Moussa *Histoire algérienne de la France*
- Présentation du livre de Paul Rocher *Que fait la police et comment s'en passer ?*

« NOUS SOMMES TOUS LES CAMARADES DU S ! »

Faire de la semaine du 1^{er} mai une semaine intensive d'actions contre l'État et le capital :
en dédicace à tous nos camarades blessés, tués et enfermés,
d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, qui ne peuvent pas y participer.

